
République de Guinée-Bissau
Programme d'options stratégiques pour le pays
2025-2031

Cote du document: EB 2024/OR/15

Date: 6 novembre 2024

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: EXAMEN

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à examiner le programme d'options stratégiques pour la République de Guinée-Bissau (2025-2031)

Questions techniques:

Bernard Hien

Directeur régional

Division Afrique de l'Ouest et du Centre

courriel: b.hien@ifad.org

Marcelin Norvilus

Directeur de pays

Division Afrique de l'Ouest et du Centre

courriel: m.norvilus@ifad.org

Table des matières

Table des matières	i
Carte des zones d'intervention du FIDA dans le pays	ii
Résumé	iii
I. Contexte du pays	1
A. Contexte socioéconomique	1
B. Scénarios de transition	1
C. Enjeux liés au système alimentaire et au secteur agricole et rural	2
II. Engagement du FIDA: bilan de l'expérience	3
A. Résultats obtenus dans le cadre de la précédente note de stratégie de pays	3
B. Enseignements tirés de la précédente note de stratégie de pays et d'autres sources	4
III. Stratégie pour un programme de pays porteur de transformation	5
A. Théorie du changement	5
B. Objectif général et objectifs stratégiques	7
C. Groupe cible et stratégie de ciblage	9
IV. Interventions du FIDA	9
A. Instruments de financement	9
B. Contribution à l'élaboration des politiques au niveau du pays	9
C. Renforcement des capacités institutionnelles	9
D. Innovations	9
E. Gestion des savoirs	10
F. Technologies de l'information et de la communication au service du développement	10
G. Partenariats stratégiques et coopération Sud-Sud et triangulaire	10
V. Exécution du COSOP	11
A. Source et volume des investissements	11
B. Ressources à l'appui d'autres activités	12
C. Gestion du programme de pays	12
D. Suivi-évaluation	12
VI. Participation du groupe cible	12
VII. Gestion des risques	13

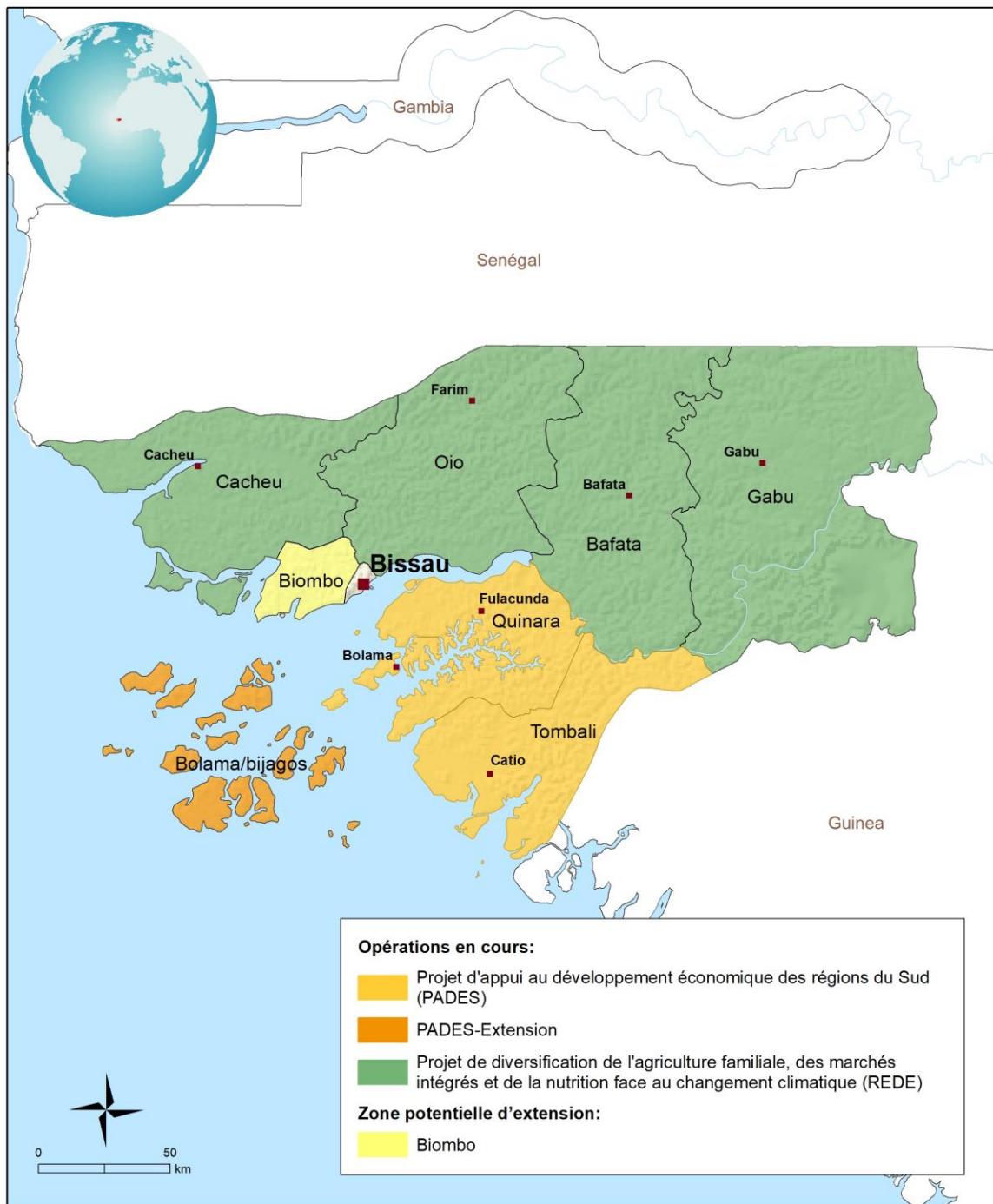
Appendices

- I. Results management framework
- II. Key files
- III. Transition projections
- IV. SECAP background study
- V. Fragility assessment note
- VI. Agreement at completion point
- VII. COSOP preparation process
- VIII. South-South and Triangular Cooperation Strategy
- IX. Financial management issues summary
- X. Procurement risk matrix
- XI. Country risk matrix
- XII. Theory of change

Équipe d'exécution du COSOP

Directeur régional	Bernard Hien
Directeur de pays	Marcelin Norvilus
Spécialiste technique:	Fanny Grandval/Mathilde Iweins
Spécialiste climat et environnement:	Paxina Chileshe
Responsable des finances:	Nohon Flore Gbadie

Carte des zones d'intervention du FIDA dans le pays



Les appellations employées et la présentation des données n'expriment aucune position particulière du FIDA quant au tracé des frontières ou limites ni aux autorités concernées.

Carte établie par le FIDA | 25-05-2023

Résumé

1. La République de Guinée-Bissau est un petit État insulaire en développement qui figure actuellement sur la liste des situations de fragilité de la Banque mondiale (2024). Le pays se caractérise par une grande pauvreté, des institutions faibles et une instabilité politique qui entravent sa croissance économique et son progrès social. Son PIB par habitant était estimé à 914 USD¹ en 2023 et le pays est classé 179^e sur 193 pays selon l'indice de développement humain². En 2023, la croissance économique a stagné à 4,2%, alors qu'elle était de 6,4% en 2021. En 2019, la prévalence des retards de croissance chez les enfants de moins de 5 ans était de 27,7%, et celle de l'insuffisance pondérale de 16,3%³.
2. C'est sur cette toile de fond que le FIDA intervient en Guinée-Bissau depuis 1983. Pas moins de cinq projets ont ainsi été soutenus pour un coût total de 116,2 millions d'USD (dont 45,3 millions d'USD financés par le FIDA). Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a évalué l'engagement du Fonds en Guinée-Bissau, en se concentrant sur la période 2008-2022, et a constaté que malgré les profondes faiblesses institutionnelles du pays, les choix stratégiques du FIDA étaient appropriés en termes de soutien à la transition entre la phase du redressement et celle du développement, le Fonds ayant ciblé efficacement les populations pauvres et vulnérables et relevé les principaux défis du développement grâce à des approches et des interventions pertinentes adaptées aux situations de fragilité, axées notamment sur l'accès aux services sociaux, les infrastructures et le développement à l'initiative des communautés. L'engagement du FIDA a contribué à l'amélioration des pratiques de l'agriculture familiale et de la sécurité alimentaire des petits exploitants agricoles grâce à une intensification rizicole durable.
3. Le rapport souligne toutefois que le soutien du FIDA aux segments de postproduction est insuffisant et que le programme de pays ne comprend pas de stratégies explicites pour remédier à la faible capacité des institutions. IOE a par conséquent recommandé de renforcer les capacités institutionnelles, les investissements productifs dans les écosystèmes des basses-terres et des mangroves et d'adopter une approche axée sur les filières afin de créer des opportunités économiques inclusives.
4. Guidé par ces recommandations dans le cadre de l'accord conclusif⁴ sur l'évaluation de la stratégie et du programme de pays signé avec le Gouvernement bissau-guinéen en 2023, et par le Plan national d'investissement agricole (PNIA), le présent programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) 2025-2031 reflète le désir renouvelé du Gouvernement de sortir le pays de sa situation de fragilité et de suivre une nouvelle voie vers l'amélioration des moyens d'existence en milieu rural. Le COSOP contribuera à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable: Pas de pauvreté; Faim zéro; Égalité entre les sexes; Inégalités réduites; Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques et Vie terrestre.
5. L'objectif de ce COSOP est **d'améliorer les moyens d'existence des ménages ruraux en Guinée-Bissau**. Les objectifs stratégiques sont les suivants:
 - i) Objectif stratégique 1: améliorer la productivité et la résilience des systèmes de production axés sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
 - ii) Objectif stratégique 2: accroître les revenus des ménages ruraux grâce à leur participation aux filières.

¹ PIB par habitant (en USD courants) - Guinée-Bissau | Données (worldbank.org).

² Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain 2023-2024*.

³ Une amélioration marginale par rapport aux 18,1% de 2010 (Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 2019).

⁴ Appendice VI.

6. Les résultats obtenus dans le cadre du COSOP contribueront directement à la réalisation des objectifs des politiques nationales, en particulier le PNIA; le Pacte pour l'alimentation et l'agriculture, présenté lors du Sommet sur l'alimentation en Afrique « Sommet de Dakar 2 » en janvier 2023, et la Stratégie nationale d'inclusion financière.
7. Le programme de travail à mettre en œuvre sur une période de sept ans consistera à:
 - i) finaliser la mise en œuvre effective des deux projets en cours;
 - ii) lancer le programme régional « Building Resilience of Agricultural Systems to Climate Change in Three Small Island Developing States in West and Central Africa » (Renforcer la résilience des systèmes agricoles face aux changements climatiques dans trois petits États insulaires en développement en Afrique de l'Ouest et du Centre), financé par le Fonds pour l'adaptation;
 - iii) concevoir et mettre en œuvre une nouvelle opération axée sur le renforcement institutionnel et les filières alimentaires diversifiées, dans le cadre de la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13).

République de Guinée-Bissau

Programme d'options stratégiques pour le pays

2025-2031

I. Contexte du pays

A. Contexte socioéconomique

1. La République de Guinée-Bissau est un pays à faible revenu figurant dans la catégorie des petits États insulaires en développement (PEID)⁵. Son PIB par habitant est estimé à 914 USD en 2023⁶ et le pays est classé 179^e sur 193 pays selon l'indice de développement humain⁷. Depuis son indépendance du Portugal en 1973, le pays est en proie à des conflits et à l'instabilité politique, avec notamment quatre coups d'État réussis et 17 autres tentatives ou allégations de tentative de coup d'État⁸. Des élections législatives ont été organisées en 2023, mais le Parlement a été dissous et fermé en décembre 2023 à la suite d'une crise constitutionnelle, et un « gouvernement d'initiative présidentielle » a été nommé⁹.
2. La part de la population vivant sous le seuil de pauvreté national s'élevait à 47,7% en 2018¹⁰, et la pauvreté est plus élevée dans les zones rurales: 58,2% de la population rurale se situait dans le 40^e centile le plus bas¹¹. Avec plus de 60% de la population du pays âgée de moins de 25 ans, le chômage des jeunes représente un défi majeur.
3. L'inégalité entre les femmes et les hommes, les taux de violence fondée sur le genre et de mutilation génitale féminine sont également élevés en Guinée-Bissau. Les femmes ont moins accès à l'éducation et à des possibilités d'emplois décents. Elles sont souvent mariées précocement et connaissent des taux de natalité élevés. Le manque d'autonomisation politique et économique des femmes est un autre défi à relever¹², accentué par les cadres juridiques et réglementaires, notamment l'inégalité en matière de droits de propriété¹³.

B. Scénarios de transition

4. Compte tenu des difficultés auxquelles la Guinée-Bissau est actuellement confrontée, le pays devrait continuer à faire face à des incertitudes sociopolitiques dans un avenir proche. Ceci suppose une transition précaire vers le développement durable dans un contexte de risques politiques et socioéconomiques élevés. La Banque mondiale a recensé la gouvernance, le capital humain et le développement du secteur privé comme trois enjeux critiques pour une croissance durable et inclusive¹⁴ qui pourraient nécessiter de l'attention et du soutien pour surmonter l'instabilité politique. À cet égard, il sera indispensable d'intégrer des approches souples et adaptatives, tout en mettant l'accent sur le renforcement des institutions locales et sur le développement d'un secteur privé naissant, afin d'accroître les investissements ruraux et de stimuler la croissance agricole. Une transition maîtrisée vers le développement durable nécessitera également la diversification des investissements agricoles pour couvrir les risques tout en stimulant la productivité et la résilience. Dans l'ensemble, il sera essentiel de

⁵ La Guinée-Bissau est classée parmi les PEID, car elle présente des caractéristiques et des problèmes de développement similaires à ceux des PEID maritimes.

⁶ [PIB par habitant \(en USD courants\) - Guinée-Bissau | Données \(worldbank.org\)](#).

⁷ Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain 2023-2024*.

⁸ Banque mondiale.

⁹ [Présentation de la Guinée-Bissau: actualités du développement, études, données | Banque mondiale](#).

¹⁰ [pid.worldbank.org/country-profiles/GNB](#).

¹¹ Données de la Banque mondiale relatives aux indicateurs du développement dans le monde.

¹² Banque mondiale. « In Guinea-Bissau, Economic Growth Depends on Strengthening Gender Equality and Education » ([worldbank.org](#)).

¹³ Banque mondiale. 2020. *Escaping the Low-Growth Trap: Guinea-Bissau Country Economic Memorandum*.

¹⁴ *Ibid.*

combler les lacunes en matière de capacités institutionnelles et de soutenir un environnement propice à la participation du secteur privé et à sa croissance pour assurer une transition maîtrisée vers la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.

C. Enjeux liés au système alimentaire et au secteur agricole et rural

Difficultés et perspectives

5. En Guinée-Bissau, l'agriculture est dominée par les petites exploitations, qui représentent environ 30% du PIB et un peu plus de 50% des emplois¹⁵. La dépendance vis-à-vis d'une seule culture de rente (la noix de cajou brute), qui représente 80% des exportations du pays, est excessive. Par comparaison, le riz, qui est l'aliment de base, représente 75% de la consommation de céréales¹⁶, et environ 50% de ces besoins sont couverts par des importations¹⁷. Outre les noix de cajou et le riz, le secteur agricole est très peu diversifié et l'investissement public dans l'agriculture représente environ 2,4% du budget national.
6. Le sous-secteur de l'élevage¹⁸ compte pour 17% du PIB et se caractérise par un système traditionnel et extensif, principalement établi dans l'est du pays (où se trouve 75% du cheptel bovin). Les difficultés à surmonter dans ce sous-secteur sont notamment l'absence de services spécialisés dans ce domaine, une mauvaise coordination, de faibles capacités et des contraintes liées à la santé animale.
7. La pêche représente 4% du PIB de la Guinée-Bissau, 43% du budget de l'État et 120 000 emplois¹⁹, principalement dans le secteur de la pêche artisanale.
8. L'investissement public dans l'agriculture a toujours été faible, s'établissant à environ 2,4% du budget national (alors que l'Union africaine recommande 10%). Les investissements dans la recherche et la vulgarisation agricoles, l'irrigation et la mécanisation sont faibles. Les contraintes liées au régime foncier et à l'accès au marché persistent, et des réseaux ou infrastructures de transport déficients ainsi que des obstacles administratifs limitent l'accès aux marchés agricoles.
9. L'insécurité alimentaire et la dénutrition restent des défis majeurs en Guinée-Bissau. La prévalence²⁰ de l'insécurité alimentaire est d'environ 20,8%. On estime que 27,7% des enfants de 5 à 59 mois souffrent de malnutrition chronique²¹ ou de retard de croissance, avec un pic à plus de 30% dans les régions d'Oio, de Bafatá et de Gabú. En raison d'une production alimentaire faible et peu diversifiée, associée à une forte dépendance aux importations de denrées alimentaires, le système alimentaire du pays n'est pas durable.
10. Malgré ces difficultés, la Banque mondiale considère que la Guinée-Bissau possède la plus grande proportion de richesses naturelles par habitant en Afrique de l'Ouest. Son capital naturel comprend des terres agricoles, pêcheries, forêts (bois d'œuvre et autres), ainsi que des habitats naturels et des écosystèmes protégés dans les parcs nationaux. Le pays possède des ressources halieutiques riches et diversifiées²².
11. Pour tirer parti de ces possibilités, la Guinée-Bissau doit relever des défis physiques, institutionnels et politiques. La Banque mondiale recense trois domaines clés dans lesquels il est nécessaire d'agir pour parvenir à une croissance soutenue

¹⁵ Données de la Banque mondiale relatives aux indicateurs du développement dans le monde.

¹⁶ Kyle Steve. 2015. *Rice sector policy options in Guinea-Bissau*. Document de travail, Cornell University.

¹⁷ Analyse commune de pays des Nations Unies, 2020.

¹⁸ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2019. *Climate-Smart Agriculture in Guinea-Bissau*.

¹⁹ Banque africaine de développement. Projet d'appui au secteur de la pêche, 2001.

²⁰ Pacte de la Guinée-Bissau pour l'agriculture et l'alimentation, 2023.

²¹ *Ibid.*

²² Banque mondiale. 2020. *Escaping the Low-Growth Trap: Guinea-Bissau Country Economic Memorandum*.

et inclusive: la fragilité et l'instabilité politique, la faiblesse du capital humain et l'« absence » du secteur privé. Le niveau de l'investissement du secteur privé en Guinée-Bissau est le plus faible au monde (2% du PIB) (2% du PIB)²³. Le soutien à l'investissement et à la croissance du secteur privé au moyen d'une approche de gestion souple et adaptative sera donc essentiel.

12. L'accès au financement rural est faible, avec 15,6% de la population adulte disposant d'un compte bancaire, soit le deuxième pourcentage le plus bas parmi les pays de l'Union monétaire ouest-africaine.

Contexte institutionnel et cadre de l'action publique

13. Le Gouvernement bissau-guinéen a identifié l'agriculture comme le moteur de sa croissance économique. Cette politique est décrite dans des documents clés, notamment: i) la Plateforme de l'alliance inclusive – Terra-Ranka (2015-2025); ii) le Plan national d'investissement agricole (PNIA) (2016-2030); iii) la Stratégie nationale d'inclusion financière (2023-2027). Début 2023, le Gouvernement a élaboré le « PACTE de la Guinée-Bissau²⁴ pour l'agriculture et l'alimentation » dans le but de réduire la dépendance du pays aux importations, notamment de céréales et de viande.
14. Les principales institutions responsables de la conception et de la mise en œuvre des politiques dans le secteur rural sont le Ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR) et le Ministère de l'environnement, de l'industrie et des ressources naturelles. La concertation sur les politiques du secteur agricole est coordonnée par un groupe de travail sur l'agriculture, dans lequel le FIDA joue un rôle de premier plan depuis 2018.
15. Le Gouvernement a élaboré sa Stratégie nationale d'inclusion financière (2023-2027) en mettant l'accent sur la réforme et le renforcement de la microfinance et de la culture et de l'écosystème financiers y afférents, l'introduction de nouveaux produits financiers et le développement de technologies financières. Il a demandé un soutien au FIDA pour cette stratégie, qui a été élaborée en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Toutefois, certains moyens d'action essentiels font encore défaut dans l'environnement propice, en particulier les mesures visant à promouvoir: i) les coopératives et les microentreprises et les petites et moyennes entreprises en tant que transformateurs, agrégateurs ou fournisseurs d'intrants et de services agricoles; ii) les filières inclusives qui relient les petits exploitants aux marchés des intrants et des extrants; iii) l'accès aux services d'irrigation et la gestion efficace de l'eau.

II. Engagement du FIDA: bilan de l'expérience

A. Résultats obtenus dans le cadre de la précédente note de stratégie de pays²⁵

16. L'engagement du FIDA en Guinée-Bissau depuis 1983 s'est traduit par le financement de cinq projets, pour un coût total de 116,2 millions d'USD (dont 45,3 millions d'USD financés par le FIDA). Deux projets ont toutefois été annulés en raison de problèmes fiduciaires. À partir de 2003, l'engagement a été guidé par un nouveau programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP), qui a été remplacé par une note de stratégie de pays en 2018.

²³ *Ibid.*

²⁴ Le Pacte de la Guinée-Bissau pour l'agriculture et l'alimentation se concentre sur les priorités suivantes: les céréales de qualité (riz, maïs et blé); le lait et la viande, y compris la volaille; l'aquaculture; l'horticulture et les haricots; les huiles végétales (arachide et soja).

²⁵ Les résultats obtenus par les projets mis en œuvre dans le cadre de la NSP sont strictement liés au Projet d'appui au développement économique dans les régions du Sud (PADES), seul projet mis en œuvre au cours de cette période.

17. L'évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) préparée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) au début de 2023 a conclu que les résultats de l'engagement du FIDA se sont améliorés avec l'adoption de la note de stratégie de pays. En dépit d'un impact limité dû à de profondes faiblesses institutionnelles, IOE a constaté que les choix stratégiques du FIDA étaient appropriés pour: assurer la transition entre les activités de reconstruction et de développement; cibler efficacement les populations pauvres et vulnérables; aborder les thèmes clés du développement au moyen d'approches et d'interventions pertinentes adaptées aux situations de fragilité, telles que l'accès aux services sociaux et aux infrastructures et le développement piloté par la communauté. L'engagement du FIDA a contribué à l'amélioration des pratiques agricoles et de la sécurité alimentaire des petits exploitants grâce à la réhabilitation des basses-terres en faveur d'une intensification rizicole durable.
18. En effet, les projets du FIDA ont permis de mettre en production des terres sous-utilisées afin d'améliorer la sécurité alimentaire, les revenus et la nutrition. Grâce à la réhabilitation des basses-terres et des mangroves et au développement des cultures maraîchères, les systèmes de production de riz et de légumes se sont considérablement améliorés dans le cadre du Projet d'appui au développement économique dans les régions du Sud (PADES). En 2022, le projet a achevé la réhabilitation de 6 733 hectares de rizières de mangroves à l'aide de méthodes d'aménagement traditionnelles, de 2 426 hectares à l'aide de méthodes d'aménagement modernes, de 95 hectares de rizières d'eau douce et de 30 hectares de bas-fonds maraîchers – le tout sur des terres agricoles jadis non utilisées ou abandonnées.
19. Les projets au titre du PADES ont renforcé les institutions locales en organisant des groupes de producteurs et de développement communautaire²⁶, qui ont commencé à produire des résultats tangibles dans la gestion des ressources collectives (terres, forêts, infrastructures scolaires et points d'eau).
20. L'absence de services financiers ruraux a été résolue par la création de fonds de développement locaux, avec un renforcement des capacités et une formation des utilisateurs. Dans le cadre du Projet de réhabilitation rurale et de développement communautaire, la diversification a consisté en un financement à la demande par l'intermédiaire du Fonds de développement des initiatives locales. Les comités de développement intervillageois ont mobilisé les producteurs intéressés et approuvé leurs microprojets (777 projets ont été soumis et 319 financés, au profit de 10 916 bénéficiaires, dont 5 722 femmes).
21. Les cours d'alphabétisation pour les femmes ont été appréciés et sont demandés par celles-ci. Ces cours sont ainsi devenus un élément essentiel de la stratégie globale d'équité femmes-hommes et d'autonomisation des femmes, qui ont ainsi appris à lire, à écrire et ont pu acquérir des compétences en matière de calcul et de vente de produits. Dans le cadre du PADES, l'alphabétisation encourage les femmes à se lancer dans des activités génératrices de revenus et à accéder au crédit par l'intermédiaire du système de microfinance basé sur l'épargne de résilience.

B. Enseignements tirés de la précédente note de stratégie de pays et d'autres sources

22. Les enseignements tirés et les recommandations qui suivent découlent de l'expérience acquise lors de la mise en œuvre et de l'évaluation des projets d'investissement du FIDA en Guinée-Bissau.

²⁶ Comités de développement intervillageois, comités intervillageois d'entretien des pistes, associations de femmes entrepreneuses, comités de gestion du périmètre et comités de gestion des zones agricoles.

23. Les projets simples sont plus adaptés au contexte de fragilité du pays. L'accent exclusivement mis sur la production de riz n'a pas permis d'améliorer l'état nutritionnel des ménages. À l'avenir, l'aide devrait permettre de diversifier la production et de promouvoir les cultures vivrières nutritives.
24. Les jeunes continuent d'abandonner l'agriculture, considérée comme une activité à forte intensité de main-d'œuvre et peu rémunératrice. Pour que l'agriculture soit attrayante pour les jeunes et les femmes, des technologies, y compris les technologies de l'information et des communications au service du développement (TIC au service du développement), doivent être introduites afin de réduire la charge de travail agricole.
25. Malgré des avancées prometteuses dans le domaine du développement institutionnel rural, les résultats obtenus en matière de renforcement des capacités des organisations paysannes restent limités. Les organisations paysannes ont peu d'expérience en matière d'action collective et disposent d'un capital social faible. Un appui à long terme est nécessaire pour leur permettre de mûrir et de fournir des services à leurs membres. Selon l'ESPP 2022, il est essentiel de renforcer les capacités des organisations paysannes et de collaborer avec le Gouvernement pour atteindre les principaux résultats de la huitième réunion mondiale du Forum paysan en 2024.
26. L'appui aux infrastructures de gestion durable de l'eau, telles que les systèmes d'irrigation, doit être mieux intégré dans une approche globale qui tient compte de la protection des écosystèmes et de la réhabilitation des ressources adjacentes. L'appui apporté aux techniques communautaires de gestion intégrée des terres et des bassins versants devrait être reproduit à plus grande échelle.
27. Un financement efficace au stade de la conception est essentiel pour éviter un manque de fonds lors de la mise en œuvre. De la même manière, les fonds de contrepartie devraient être proportionnels aux capacités de la Guinée-Bissau. Lorsque le cofinancement n'est pas assuré de manière efficace dès le départ, le projet peut rencontrer des difficultés. Le manque de fonds de contrepartie s'est soldé par la clôture prématurée de deux projets antérieurs et est considéré comme « plutôt insatisfaisant » dans le cadre du Projet de diversification agricole, marchés intégrés, nutrition et résilience climatique (REDE), pour lequel la contribution du Gouvernement est relativement importante.
28. Les partenariats avec les prestataires de services au cours de la mise en œuvre sont essentiels, compte tenu du manque de personnel gouvernemental, pour la fourniture de services de vulgarisation, par exemple.
29. L'assistance technique pour soutenir les équipes de gestion de projet faibles continuera d'être un élément clé. Face au manque de capacités nationales, les projets du FIDA et ceux d'autres donateurs ont inclus une assistance technique internationale pour soutenir les unités de gestion des projets, et celle-ci continue d'être essentielle.

III. Stratégie pour un programme de pays porteur de transformation

A. Théorie du changement

30. Les zones rurales de Guinée-Bissau sont aux prises avec un cycle de pauvreté, exacerbé par l'instabilité économique et la vulnérabilité accrue aux chocs climatiques. L'instabilité politique compromet la mise en œuvre efficace des politiques et entrave les initiatives de développement durable.
31. Dans ce contexte, la théorie du changement du présent COSOP aborde les défis systémiques de développement recensés dans les systèmes agricoles et alimentaires de la Guinée-Bissau, notamment la faiblesse des capacités

institutionnelles et organisationnelles, la faible productivité, la vulnérabilité aux changements climatiques, l'accès limité aux marchés pour les petits producteurs et un environnement plus favorable aux investissements et à la participation du secteur privé. Il cherche également à lutter contre les inégalités femmes-hommes et la marginalisation des groupes vulnérables tout en promouvant la nutrition.

32. Le COSOP renforcera les capacités institutionnelles et organisationnelles afin de jeter les bases d'investissements futurs et d'impacts durables: i) capacités institutionnelles pour faciliter la prestation de services et l'octroi d'un soutien, les investissements dans la production en mettant l'accent sur le soutien à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le renforcement des organisations paysannes, l'inclusion financière et l'alphabétisation; ii) mise à profit des organisations paysannes pour développer des coopératives facilitant la participation aux marchés afin de rendre accessibles les intrants et les services essentiels; iii) changement de politiques et plaidoyer en faveur du renforcement des investissements et de la participation du secteur privé.
33. Des technologies et des interventions fondées sur des données probantes seront déployées pour stimuler la diversification et la productivité des cultures vivrières nutritives (notamment les légumes, les légumineuses et le riz) et des petits ruminants. La stratégie comprend des investissements dans la fourniture d'intrants agricoles de qualité (semences, engrains, eau, etc.), la promotion de technologies agricoles durables et la fourniture de services financiers ruraux. Elle mettra en place un nouveau système pluraliste de vulgarisation agricole qui sera complété par des solutions TIC au service du développement afin de combler les lacunes du système d'innovation agricole du pays. Le développement de liens commerciaux pour les petits producteurs et les coopératives et l'amélioration de l'infrastructure des marchés, sur la base des enseignements tirés des investissements antérieurs du FIDA, sont également envisagés. Il s'agira notamment de renforcer les filières agricoles et d'établir des liens avec les marchés agricoles. Ces initiatives renforceront la compétitivité des filières alimentaires nationales et réduiront la dépendance du pays à l'égard des importations de denrées alimentaires.
34. L'inclusion sociale fait partie intégrante de la stratégie, et les femmes, les jeunes et les personnes handicapées seront prioritaires. La stratégie intégrera les approches éprouvées du FIDA, telles que le modèle d'incubateur pour l'entrepreneuriat des jeunes, l'inclusion financière, l'alphabétisation et le Système de formation-action pour l'égalité femmes-hommes, qui devraient améliorer l'accès au marché et accroître les revenus. Des interventions spécialisées et sur mesure seront conçues pour créer des opportunités pour les personnes handicapées.
35. La stratégie du COSOP prévoit, dans une certaine mesure, une présence du FIDA dans le pays et une collaboration active avec les pouvoirs publics et les principales parties prenantes du secteur agricole. De plus, un cadre dynamique de gestion des risques sera mis en place pour faire face aux risques, notamment l'instabilité politique, la variabilité du climat et la volatilité des marchés. Ce cadre adapte les interventions aux nouveaux défis, et garantit la souplesse et l'efficacité des initiatives, tout en atteignant les populations vulnérables. Cette approche, qui s'appuie sur l'expérience du FIDA en matière de planification des interventions d'urgence et de renforcement des mesures d'atténuation, permet de maintenir la dynamique de développement en dépit de l'adversité.
36. Cette théorie du changement repose sur l'hypothèse qu'avec un soutien adéquat, les petits exploitants peuvent produire des cultures vivrières de manière compétitive. Les systèmes de vulgarisation peuvent être renforcés, de même que la capacité des institutions rurales à fournir des services à fort impact. La théorie du changement reconnaît les risques inhérents, tels que l'instabilité politique et la variabilité du climat, qui nécessitent une adaptation et une validation continues des stratégies. Cette approche globale est conçue en conformité avec les objectifs

stratégiques de la Guinée-Bissau visant à stimuler la productivité agricole et à atteindre les objectifs nationaux et mondiaux, notamment les objectifs de développement durable n°s 1, 2, 5, 10, 13 et 15.

B. Objectif général et objectifs stratégiques

37. L'objectif général du ce COSOP est **d'améliorer les moyens d'existence des ménages ruraux en Guinée-Bissau.**
38. **Objectif stratégique 1: améliorer la productivité et la résilience des systèmes de production axés sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.** Grâce à des investissements dans les infrastructures rurales et au soutien des services agronomiques, qui permettront d'améliorer l'accès aux techniques et aux intrants adaptés aux aléas climatiques, les petits exploitants agricoles bénéficieront d'une aide afin d'augmenter la productivité du riz, et réduire ainsi la dépendance à l'égard du riz importé, et de diversifier la production de cultures riches en nutriments et de petit bétail pour leur propre consommation et les marchés locaux. Ainsi, les exploitants agricoles bénéficiaires devraient améliorer leur productivité et leur production au-delà des seuls niveaux de subsistance et dégager un excédent pour la commercialisation. Les projets d'investissement viseront à renforcer les capacités des organismes publics et des organisations paysannes et à soutenir leur collaboration, en renforçant cet effort par une participation à l'élaboration des politiques et à la gestion des connaissances.
39. **Objectif stratégique 2: accroître les revenus des ménages ruraux grâce à leur participation aux filières.** Grâce à l'augmentation de la production, les filières seront promues à travers des coopératives qui bénéficieront de formations afin de regrouper les petits exploitants par le biais de leurs organisations paysannes et de leur donner accès aux biens (intrants, équipements...) et aux services (financements, services de conseil, transformation...) dont ils ont besoin. Les coopératives et les organisations paysannes seront encouragées à conclure des accords contractuels. D'autres coopératives seront encouragées à produire et à fournir les biens et services nécessaires et à transformer les produits agricoles. Les agriculteurs et les coopératives bénéficieront d'un meilleur accès au financement. Les ventes de produits agricoles et les possibilités d'emploi non agricoles, en particulier pour les femmes et les jeunes, généreront des revenus plus élevés.
40. **La pérennisation des résultats** dépendra du renforcement institutionnel et du renforcement des capacités des principales institutions publiques bissau-guinéennes, notamment le MADR, ainsi que du développement d'un secteur privé plus robuste. Les projets du FIDA amélioreront la prestation de services de vulgarisation et renforceront les organisations paysannes, les coopératives des filières et les institutions financières rurales. La pérennité des investissements sera assurée par: i) l'identification participative des interventions par les communautés, en collaboration avec les organisations paysannes et toutes les autres parties prenantes; ii) la mobilisation d'ONG et d'organisations paysannes expérimentées en tant que partenaires d'exécution; iii) la promotion de pratiques et de technologies de production durables éprouvées. La durabilité en matière d'environnement et de changements climatiques sera intégrée à la conception des projets. Les stratégies de retrait des projets feront l'objet d'une attention particulière, mais la pleine durabilité au niveau de la stratégie nationale nécessitera probablement un engagement continu du FIDA au-delà de la durée de l'actuel COSOP.
41. **Les trajectoires vers la reproduction à plus grande échelle** incluent l'adoption d'une politique par le Gouvernement et l'adoption de techniques efficaces par les agriculteurs, ainsi que l'octroi de financements par les principaux partenaires de développement. Les innovations couronnées de succès issues des investissements passés du FIDA dans le Sud peuvent être reproduites à l'échelle nationale. Une gestion solide des connaissances dans le cadre du COSOP permettra

de recenser et de diffuser les initiatives fructueuses.

42. **La conception d'un nouveau projet basé sur les résultats et les leçons tirées des investissements précédents** est envisagée. Ce projet comprendra le développement d'infrastructures hydroagricoles, le soutien à la productivité et à la production agricoles, le renforcement des capacités et la professionnalisation des organisations paysannes, le soutien aux coopératives rurales et la facilitation de l'accès au marché.
43. **L'adaptation aux changements climatiques** consistera à soutenir une agriculture tenant compte des aléas climatiques par les moyens suivants: i) développer des filières adaptées aux aléas climatiques et intégrées dans une gestion durable des sous-bassins versants qui tiennent compte des écosystèmes, des ressources naturelles et des risques climatiques; ii) soutenir les pratiques culturelles adaptées aux aléas climatiques; iii) encourager l'utilisation de technologies d'énergie renouvelable; iv) anticiper les mesures de réponse aux catastrophes et les filets de sécurité.
44. **L'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes** seront renforcées par l'amélioration de l'accès des femmes et des filles aux ressources, à l'alphabétisation fonctionnelle et aux possibilités économiques. Les interventions cibleront les organisations de femmes pour renforcer leurs capacités institutionnelles et promouvoir le leadership des femmes et leur capacité d'action. La transformation des aliments, l'accès aux marchés et les possibilités d'emploi dans lesquelles les femmes jouent un rôle prédominant seront soutenus par un meilleur accès au financement, aux ressources productives et aux technologies. Le Système de formation-action pour l'égalité femmes-hommes sera également introduit pour répondre à la dynamique de pouvoir au sein des ménages et les normes sociales de la communauté.
45. **La jeunesse rurale** bénéficiera d'un soutien pour accéder à des possibilités d'emplois rémunérateurs dans les filières et les coopératives. Des mécanismes innovants, tels que des incubateurs pour la formation professionnelle et l'accès aux actifs et aux services financiers, seront mis en place pour favoriser l'emploi des jeunes. Des connaissances et des technologies de pointe, le réseautage commercial ainsi que des programmes de mentorat et de récompense seront utilisés pour tirer parti de l'expérience du FIDA dans le pays et de ses avantages comparatifs en matière de collaboration avec les organisations communautaires.
46. **L'inclusion sociale** sera consolidée par des initiatives adaptées aux besoins des personnes handicapées compte tenu de leurs contraintes et de leurs aspirations particulières. Ces interventions leur permettront de profiter pleinement des possibilités offertes par chaque opération financée par le FIDA pour accroître la résilience de leurs moyens d'existence.
47. **La sécurité alimentaire et nutritionnelle** sera renforcée grâce à la diversification des cultures riches en nutriments et des filières (par exemple, légumes, légumineuses, patates douces à chair orange, haricots à forte teneur en fer et en zinc, aquaculture, petits ruminants et volaille). Les interventions liées au changement de comportement en vue d'améliorer la nutrition seront axées sur le renforcement de l'autonomisation sociale et économique des femmes. L'approche intégrée de la production alimentaire familiale sera encouragée pour aider les personnes handicapées à adopter un régime alimentaire équilibré reposant sur des aliments cultivés à la maison. L'éducation nutritionnelle sensibilisera les ménages aux questions de nutrition et améliorera les connaissances, les attitudes et les pratiques en matière de sécurité nutritionnelle.

C. Groupe cible et stratégie de ciblage

48. Le COSOP bénéficiera directement à 92 857 ménages²⁷, ce qui équivaut à 650 000 personnes vivant sous le seuil de pauvreté national dans les zones rurales. 50% des bénéficiaires seront des femmes et 40% des jeunes de moins de 35 ans. Les femmes à la tête d'un ménage et les personnes handicapées²⁸ seront prioritaires.
49. Le COSOP s'applique à l'ensemble du territoire national, avec des zones d'intervention spécifiques qui incluront: i) les sept régions couvertes par le portefeuille actuel du FIDA; ii) la région de Biombo, une zone côtière avec une écologie de mangrove, qui a été ajoutée conformément à la recommandation d'IOE.
50. Un processus de ciblage transparent sera utilisé, conformément à la Politique du FIDA relative au ciblage de la pauvreté de 2023, avec la participation des populations locales. Ce processus comprendra: i) des critères d'admissibilité; ii) le recensement et la catégorisation des ménages pauvres et des groupes défavorisés ou marginalisés; iii) des mesures spécifiques pour soutenir les groupes les plus vulnérables. L'utilisation d'indicateurs ventilés relatifs au sexe et à l'âge permettra de mieux suivre l'impact des services fournis aux groupes cibles prioritaires. Une approche communautaire sera utilisée pour garantir un ciblage efficace, ainsi que des informations sur la sélection et le financement des bénéficiaires et un mécanisme décentralisé de réponse aux doléances.

IV. Interventions du FIDA

A. Instruments de financement

51. Le FIDA financera le COSOP à partir de ressources provenant de FIDA11 et de FIDA12, ainsi que de nouvelles ressources provenant de FIDA13 et de FIDA14.

B. Contribution à l'élaboration des politiques au niveau du pays

52. Le FIDA participera aux réformes des politiques relatives à l'accès au financement rural et à l'amélioration des technologies agricoles et des services de conseil. Une attention particulière sera accordée aux possibilités d'action visant à garantir que les institutions rurales, y compris les organisations paysannes, soient mieux équipées pour fournir des services répondant aux besoins de leurs membres. Une assistance technique sera fournie pour accompagner le Gouvernement dans la coordination des interventions dans le secteur agricole.

C. Renforcement des capacités institutionnelles

53. Un renforcement des capacités institutionnelles sera fourni aux agents étatiques et non étatiques opérant dans les zones rurales à différents niveaux. Des plans de renforcement des capacités seront élaborés à la suite d'évaluations des capacités institutionnelles des entités concernées. Une assistance technique et un soutien prioritaires seront fournis au MADR pour renforcer son rôle de chef de file dans la coordination du secteur rural.

D. Innovations

54. Le FIDA a appuyé des innovations dans le domaine de l'agriculture, notamment « le développement et la promotion de la riziculture de mangrove » et « la gestion d'un système d'information sur les marchés ». Les innovations potentielles comprennent: i) des variétés de cultures enrichies sur le plan nutritionnel; ii) le

²⁷ À raison de sept personnes par ménage [Taille moyenne des ménages en Guinée-Bissau - Vue d'ensemble (arcgis.com)].

²⁸ D'après le dernier recensement général de la population et du logement réalisé en 2009, 0,94% de la population résidente (53,9% d'hommes et 46,1% de femmes). Ce pourcentage est largement sous-estimé, car les personnes qui conduisaient les entretiens n'étaient pas formées. Il est difficile aujourd'hui d'évaluer de manière réaliste le pourcentage de personnes handicapées vivant dans le pays. La plupart des personnes handicapées recensées vivent dans des zones rurales (59,4%), contre 40,6% dans les zones urbaines.

Système de formation-action pour l'égalité femmes-hommes, qui intègre les questions relatives au climat, au genre, à la jeunesse et à la nutrition; iii) les technologies numériques, y compris les services de vulgarisation et les services financiers; iv) des incubateurs d'entreprises²⁹ pour soutenir les entreprises rurales; v) l'utilisation d'un système d'information géographique et d'observation de la Terre à des fins d'aide à la prise de décision et de suivi-évaluation.

E. Gestion des savoirs

55. Une stratégie de gestion des savoirs sera élaborée au début de l'exécution du COSOP, et s'appuiera sur les systèmes de gestion des savoirs des projets et le manuel de gestion des savoirs et de suivi-évaluation publié par le bureau multipays du FIDA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. La stratégie comprendra des orientations spécifiques sur les garanties environnementales, l'adaptation aux changements climatiques, la participation à l'élaboration des politiques et le dialogue sur le développement rural.

F. Technologies de l'information et de la communication au service du développement

56. Le COSOP intégrera l'utilisation des TIC au service du développement afin de soutenir la production et la commercialisation des petits exploitants. Les solutions de TIC au service du développement pertinentes pour les services de vulgarisation agricole et d'information sur les marchés seront mises à profit. Les produits appropriés seront recensés en vue de leur introduction et de leur adoption au cours de la conception et de l'exécution des projets.

G. Partenariats stratégiques et coopération Sud-Sud et triangulaire

57. L'exécution du COSOP s'appuiera sur les partenariats stratégiques suivants: i) les « Fonds verts » (Fonds pour l'environnement mondial, Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'adaptation) pour cofinancer des activités d'adaptation aux changements climatiques et liées la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture et de la sylviculture; ii) le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement, le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes et le Fonds de l'OPEP pour le développement international pour financer des projets d'infrastructures rurales; iii) l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance pour l'assistance technique apportée lors de l'exécution; iv) l'Union européenne pour améliorer la gouvernance, la planification stratégique et le suivi-évaluation au sein du MADR; v) le Programme alimentaire mondial pour promouvoir l'alimentation scolaire et les achats institutionnels auprès des organisations paysannes. Des partenariats stratégiques seront également établis avec des ONG, des organisations paysannes, des organisations représentant les jeunes, les femmes et les personnes handicapées, ainsi qu'avec le secteur privé.
58. **La coopération Sud-Sud et triangulaire** mettra l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles et l'amélioration de la compétitivité des filières. Des échanges techniques entre pairs et des salons commerciaux seront organisés dans les domaines de l'innovation technologique et du transfert de compétences, afin de favoriser la collaboration entre les pays voisins et la communauté des pays lusophones.
59. **Gouvernement et société civile.** Des partenariats avec le Gouvernement et les organisations de la société civile seront intégrés. Les partenaires participeront à l'exécution en fonction de leurs avantages comparatifs.

²⁹ Un « incubateur » est une entité, un centre de formation ou une entreprise chargée d'accompagner le nouvel entrepreneur depuis son idée de projet jusqu'à sa réalisation de manière viable et autonome.

60. **Partenaires du développement.** Les partenariats en cours avec le programme du Fonds pour l'adaptation pour les PEID visant à réduire les effets négatifs des changements climatiques en Guinée-Bissau, au Cabo Verde et à Sao Tomé-et-Principe, le Fonds koweïtien et le Fonds de l'OPEP seront étendus dans le cadre des projets REDE et PADES. Des possibilités de cofinancement supplémentaire ou de financement parallèle seront examinées avec le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement, la Banque africaine de développement et le Fonds pour l'environnement mondial, en particulier pour la nouvelle conception envisagée dans le cadre de FIDA13 et de FIDA14.
61. **Secteur privé.** Les parties prenantes telles que les coopératives engagées dans les filières sélectionnées seront des partenaires pour la diversification de la production agricole et le renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes, des femmes et des organisations paysannes³⁰. Des partenariats seront recherchés avec la Chambre de commerce et des institutions financières pour fournir des services financiers ruraux aux groupes cibles du FIDA.

V. Exécution du COSOP

A. Source et volume des investissements

62. Dans le cadre de FIDA11 (projet REDE), 16,16 millions d'USD ont été alloués au titre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). Sur ce total, 80% l'ont été sous forme de prêts particulièrement concessionnels et 20% sous forme de prêts extrêmement concessionnels. Dans le cadre de FIDA12 (investissement dans l'extension du PADES), 11,57 millions d'USD ont été alloués sous forme de dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette. En supposant que la tendance actuelle du portefeuille se poursuive, les allocations à la Guinée-Bissau au titre de FIDA13 et FIDA14 devraient être équivalentes à celles de FIDA12 (environ 12 millions d'USD chacune)³¹.

Tableau 1

Projets en cours ou prévus: financements du FIDA et cofinancements
(en millions d'USD)

Projets	Cofinancement			
	Financement du FIDA (SAFP)	National	International	Ratio de cofinancement
En cours				
Extension du PADES (FIDA12)	11,57	3,50	00,00	1:0,3
REDE (FIDA11)	16,16	12,81	37,00	1:3,08
Sous-total	27,73	16,31	37,00	1:1,92
Prévus au titre de FIDA13	12,00	3,00	À confirmer	À confirmer
Prévus au titre de FIDA14	12,00	3,00	À confirmer	À confirmer
Total	24,00	6,00	À confirmer	À confirmer

³⁰ Les organisations paysannes sont les organisations professionnelles agricoles rattachées aux organisations faîtières: l'Association nationale des agriculteurs de la Guinée-Bissau; l'Association des femmes pour les activités économiques; l'Association nationale des producteurs de riz; le Cadre national de concertation des organisations paysannes et des producteurs agricoles de Guinée-Bissau.

³¹ Dans la mesure où 2031 sera l'année d'achèvement, le présent COSOP ne bénéficiera pas de financement au titre de FIDA15, sauf dans le cas d'une extension de 2 ans.

B. Ressources à l'appui d'autres activités

63. Le FIDA et le Fonds pour l'adaptation ont conclu un accord pour financer un programme régional en Guinée-Bissau, au Cabo Verde et à Sao Tomé-et-Principe. L'adoption d'une approche régionale est motivée principalement par les défis communs à ces trois États insulaires et peut faciliter le partage des enseignements tirés et des bonnes pratiques, ainsi que l'apprentissage mutuel.

C. Gestion du programme de pays

64. La supervision directe du programme de pays sera assurée par le directeur de pays. Un consultant ou une consultante sera recruté-e en Guinée-Bissau pour permettre au FIDA de participer aux consultations avec les partenaires techniques et financiers, d'assurer un suivi régulier et l'appui à l'exécution des projets ainsi que le dialogue régulier avec les autorités (sans mandat de représentation du FIDA).

D. Suivi-évaluation

65. Le Cadre de gestion des résultats du COSOP 2025-2031 repose sur les mécanismes développés dans le cadre de suivi des projets d'investissement qui relèveront du COSOP et sur les systèmes nationaux d'information et de statistiques. Une fois que tous les résultats des projets auront été consolidés au niveau du COSOP, ils seront introduits dans le système du pays.
66. Le FIDA contribuera à la mise en place d'un système informatisé de suivi-évaluation pour les projets d'investissement agricole, en harmonisant les différents programmes utilisés pour faciliter la consolidation des données. Une application du système d'information géographique facilitera le suivi géographique des réalisations. Des cartes et des rapports de base de données seront produits annuellement et utilisés dans le cadre de l'examen annuel du programme de pays.

Méthodes de suivi

67. Des examens des résultats du COSOP seront menés chaque année et ils comprendront une mise à jour du Cadre de gestion des résultats et de ses contributions aux indicateurs politiques du pays.
68. Deux examens de l'exécution du COSOP par des tiers seront effectués après les missions d'examen ou d'achèvement des projets en cours.
69. Une étude d'évaluation finale sera réalisée à l'achèvement. En prélude à l'évaluation finale du COSOP, une étude d'impact sera menée pour mesurer l'ampleur des changements des conditions de vie des ménages attribuables aux interventions des projets.

VI. Participation du groupe cible

70. Une stratégie de participation citoyenne et de transparence sera déployée, basée sur trois piliers, à savoir: i) la participation des organisations de la société civile; ii) la participation de la société civile dans les zones rurales lors des missions de conception, de supervision et d'évaluation des programmes de pays; iii) la création d'un mécanisme de réception et de traitement des plaintes et des doléances et d'expression de la satisfaction, accessible à tous les bénéficiaires au niveau des projets et des antennes régionales.

VII. Gestion des risques

Tableau 2

Risques et mesures d'atténuation

Catégorie de risque	Risque inhérent	Mesures d'atténuation	Risque résiduel
1. Politique et gouvernance			
Instabilité et difficulté à maintenir un gouvernement stable	Élevé	Mise en œuvre par des acteurs non gouvernementaux (externalisation/approche « faire-faire ») Cartographie des partenaires potentiels avec leurs compétences et leurs capacités	Substantiel
2. Risques macroéconomiques			
Volatilité des prix des produits agricoles et fortes variations des prix des produits importés, en particulier des carburants	Élevé	Diversification agricole et intégration commerciale régionale au sein des couloirs commerciaux sous-régionaux	Substantiel
3. Stratégies et politiques sectorielles			
Manque d'efficacité dans la préparation des systèmes du Gouvernement, l'allocation de ressources et la mise en application	Substantiel	Renforcement du groupe du secteur agricole et participation aux discussions sur les politiques publiques prioritaires	Moyen
4. Capacités d'exécution et pérennité des institutions			
i) Manque de coordination entre les ministères sectoriels	Substantiel	i) Le MADR sera le maître d'œuvre du projet et dirigera un groupe de coordination multisectoriel.	Moyen
ii) Difficulté à mobiliser du personnel hautement qualifié	Substantiel	ii) Le personnel affecté aux projets sera évalué et retenu afin d'établir et de maintenir un niveau élevé de capacité professionnelle; mobilisation de l'assistance technique internationale pour soutenir les unités de gestion des projets.	Moyen
5. Portefeuille			
Décaissements lents; mise en œuvre incomplète du plan de travail et budget annuel	Substantiel	Mise en place de partenariats d'exécution avec les institutions internationales présentes dans le pays, telles que les ONG et les organismes des Nations unies	Moyen
6. Gestion financière			
Faibles capacités du personnel chargé de la gestion financière en matière d'information financière et de comptabilité; retards dans le démarrage des projets	Élevé	Soutien et contrôle fréquents de l'exécution, assistance technique et formations	Substantiel
7. Passation des marchés			
i) Des insuffisances dans les études techniques et les documents d'appel d'offres peuvent avoir un impact négatif sur les travaux	Substantiel	i) Recrutement d'entreprises performantes ii) Respect strict des règles de passation des marchés et mise en place d'un mécanisme de supervision conjointe	Moyen
ii) L'attribution de marchés de travaux à des entreprises non performantes	Substantiel	iii) Assistance technique internationale aux étapes clés	Moyen
iii) Mauvaise gestion des contrats au niveau des projets et des services techniques de l'État	Substantiel	iv) Utilisation du système de bout en bout de passation électronique des marchés relatifs aux projets (OPEN)	Moyen

8. Participation des acteurs			
i) Les organisations paysannes sont affaiblies dans un contexte d'économie de marché	Substantiel	i) Participation des organisations paysannes dès la phase de conception des projets	Moyen
ii) Les ONG locales ne possèdent pas de capacités fiduciaires et certaines compétences techniques	Substantiel	ii) Recensement des ONG disposant d'une capacité fiduciaire et d'une expérience en matière d'exécution au niveau local	Moyen
9. Environnemental et social			
Les groupes les plus vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, ont moins accès aux terres fertiles et aux centres de décision.	Substantiel	Alphabétisation fonctionnelle pour les femmes et formation technique pour les jeunes; soutien spécifique pour garantir la sécurité foncière dans les sites aménagés Mobilisation de l'eau pour le développement de zones irriguées	Moyen
Risque global	Élevé	Année de préparation et de planification avant le démarrage	Substantiel

Results management framework (2025 – 2031)

Alignement sur la stratégie pays	Résultats connexes des ODD et du PNUAD	Principaux résultats du COSOP			
<p>Plan Stratégique Guinée Bissau vision 2025 « Terra Ranka » :</p> <ul style="list-style-type: none"> Axe 1: Moteur de croissance économique Axe 3 : la Biodiversité et le capital naturel, Axe 4 : infrastructures et le développement urbain <p>Plan National de Développement (2020-2023):</p> <ul style="list-style-type: none"> Pilier 3 : Développer le secteur productif et l'infrastructure du pays Pilier 4 : Valoriser le capital humain et améliorer les conditions de vie des populations 		Objectif stratégique du COSOP	Activités de prêt et hors prêt pour la période du COSOP	Indicateurs de résultats prévus par le COSOP pour chacun des objectifs stratégiques	Indicateurs intermédiaires faisant apparaître des progrès dans la réalisation des objectifs stratégiques
	ODD : 1, 2, 10	Objectif général : Améliorer les conditions de vie des ménages ruraux en Guinée-Bissau.	IFAD funding and co-financing of ongoing and future projects	<ul style="list-style-type: none"> 92 857 ménages³² correspondant à 650 000 personnes bénéficiaires 75% des bénéficiaires sont satisfaits des services promus dans le cadre de ce COSOP ; Le pourcentage (%) de ménage en insécurité alimentaire diminue de 10%. 	Nombre de producteurs directs bénéficiaires des différentes interventions ³³ .
	ODD : 1, 2, 5, 8, 10,13,15 UNSDC (2022-2026) : Axe 2 transformation économique structurelle,	OS 1 : Améliorer la productivité et la résilience des systèmes de production orientés vers la sécurité alimentaire et notionnelle.	Activités de prêt/investissement REDE, PADES-Ext Activités hors prêt/ Partenariats : FAO, PAM, BOAD,	<ul style="list-style-type: none"> (1.2.4) Pourcentage de Personnes/ménages déclarant une augmentation de la production (végétale, animale et halieutique) (%) (1.2.8) Pourcentage de Femmes déclarant une amélioration qualitative de leur régime alimentaire (%) 	<ul style="list-style-type: none"> (1.1.3) Nombre de producteurs ruraux ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques (1.1.4) Nombre de personnes formées aux pratiques et/ou techniques de production (végétale, animale et halieutique) (1.1.8) Nombre de ménages ayant bénéficié d'un appui ciblé

³² Considérant une moyenne de 7 personnes par ménage (Réf. Average Household Size in Guinea-Bissau - Overview (arcgis.com)

³³ Au moins 50 % des femmes et 30 % des jeunes âgés de 15 à 35 ans.

<ul style="list-style-type: none"> Pilier 6 : Préserver la biodiversité, lutter contre le changement climatique et valoriser le capital naturel <p>Lettre de Politique de Développement Agricole (CPDA) de 2002 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantir la sécurité alimentaire ; Augmenter et diversifier les exportations agricoles ; Assurer la gestion rationnelle et la préservation des ressources agro-sylvo-pastorales ; et Améliorer le cadre de vie des populations rurales. <p>Plan National d'Investissement Agricole (PNIA 2^{ème} génération) /COMPACT 2016-2030 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Diffusion et adoption de techniques améliorées de production ; 	développement durable et inclusif et une croissance verte résiliente qui ne laisse personne derrière. IFAD : OS 1 et 3		OIM, BM, BAD	<ul style="list-style-type: none"> (2.1.3) Nombre d'organisations de producteurs ruraux (dans la production végétale, animale ou halieutique) soutenues (3.2.2) Personnes /ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique (Nbre) 	pour améliorer leur régime alimentaire ; <ul style="list-style-type: none"> (3.1.4) Nombre d'hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat Nombre de plateformes multi-acteurs en service soutenues (Cadres de concertation inter-régionaux et régionaux sont créés/dynamisés) Nombre de lois, réglementations, politiques ou stratégies existantes/nouvelles présentées aux décideurs politiques pour approbation, ratification ou modification
	ODD : 1, 2, 5, 8, 10,13,15 IFAD : OS 2 ZLECAF : Un marché unique : Accroître les échanges économiques intra-Africains	OS 2 : Augmenter les revenus des petits exploitants agricoles grâce à la participation aux chaînes de valeurs.	Activités de prêt/investissement : REDE, PADES-Ext Activités hors prêt/ Partenariats : FAO, PAM, BOAD, OIM, BM, BAD	<ul style="list-style-type: none"> (2.2.6) Personnes/ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés et aux installations de transformation et de stockage (%) (2.2.2.) Pourcentage de micro-entreprises rurales soutenues déclarant une augmentation de leur profit (%) ; Nombre d'expériences capitalisées à travers les études de cas qui contribuent au renforcement du dialogue politique 	<ul style="list-style-type: none"> (2.1.5.) Nombre de kilomètres de routes construites, remises en état ou améliorées (2.1.6.) Nombre d'installations de marché, de transformation ou de stockage construites ou remises en état Les organisations formelles de gestion, d'exploitation et d'entretien des infrastructures réhabilitées sont fonctionnelles (2.1.1) Nombre d'entreprises rurales ayant accès à des services de développement des entreprises (2.1.2.) Nombre de personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion de micro-entreprises rurales

<ul style="list-style-type: none">• Approvisionnement en facteurs de production,• Mécanisation de l'agriculture,• Maîtrise de l'eau dans les périmètres agricole,• Intensification des pratiques agricoles et• Exploitation permanente et durable des terres agricoles				<ul style="list-style-type: none">• (2.1.3) Nombre d'organisations de producteurs ruraux soutenues•
--	--	--	--	--

Key files

Dossier clé 1 : Pauvreté rurale et questions relatives au secteur agricole (voir la section C du chapitre I)

Domaines prioritaires	Groupe concerné	Problèmes majeurs	Mesures à prendre
Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales	Petit producteur	<ul style="list-style-type: none"> Système de production encore vulnérable aux chocs (climat et prix) Accès limité aux intrants améliorés, aux technologies et aux services d'appui dans le cadre de la production à petite échelle Absence des services d'appui et d'encadrement des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les systèmes de production par des techniques améliorées et une meilleure organisation Soutenir la production agricole pluviale dans le cadre de bonnes pratiques agricoles adossées à des systèmes d'irrigation à petite échelle ; Renforcer les capacités du MADR à développer et mettre en œuvre des services de vulgarisation et d'appui conseil. Améliorer l'accès aux services d'appui
Accès aux intrants	Exploitants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> Accès limité à des intrants de qualité à des prix abordables 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des structures/services de fourniture des intrants agricoles ; Améliorer les services de vulgarisation qui proposent des conseils sur le type et la source des intrants Travailler avec les négociants agricoles pour adapter les produits et les moyens de paiement aux besoins du groupe cible Favoriser les réglementations sectorielles adéquates Impliquer le secteur privé dans l'approvisionnement des intrants
Accès aux débouchés pour la production	Petits producteurs	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'accès aux marchés offrant des conditions rémunératrices (tarification claire, exigences de qualité, etc.) Mauvaise coordination au sein des producteurs de produits de base Absence de secteur privé dynamique (à l'exception de celui du cajou (Anacarde)) Agriculteurs relativement peu organisés Forte et diverses formes de Tracasserie sur les routes 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la coordination des acteurs dans les filières Organiser et Consolider les organisations de producteurs Établir des partenariats avec le secteur privé en ce qui concerne les intrants et les produits et veiller à ce que les accords de partenariat profitent (durablement) aux petits producteurs Favoriser les réglementations sectorielles adéquates Éliminer les tracasseries et respecter les taxes officielles
Infrastructures routières et systèmes d'irrigation en milieu rural résilients aux changements climatiques	Petit producteurs	<ul style="list-style-type: none"> Routes et ponts endommagés par des phénomènes des pluies et érosion, ce qui entrave l'accès aux zones rurales La capacité du Systèmes d'irrigation endommagés 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des investissements appropriés et rentables pour l'entretien des pistes rurales et des ponts

Domaines prioritaires	Groupe concerné	Problèmes majeurs	Mesures à prendre
		<p>par la sédimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque d'entretien du système d'irrigation 	<ul style="list-style-type: none"> • Investir dans les systèmes d'irrigation à petite ou à moyenne échelle et le reboisement des berges des rivières • Confier la gestion et l'entretien des systèmes d'irrigation aux usagers
Accès au financement rural inclusif	Population rurale et petits producteurs (en particulier)	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'institutions de finances rurales 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des incitations commerciales pour que les institutions de microfinance lancent des services de collecte de dépôts ; • Préparer et mettre en œuvre une stratégie de finance rurale inclusive en milieu rural
Services de vulgarisation fonctionnels	Population rurale et petites producteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Inexistence de services appropriés pour les petits producteurs, les petites et moyennes entreprises, les petits exploitants et les autres acteurs de la filière 	<ul style="list-style-type: none"> • Établir un modèle durable de prestation de services par les ONG et/ou secteur privé pour résoudre le problème en question

Dossier clé 2: Définition du groupe cible. Questions prioritaires et éventuelles réponses
 (voir la section C des chapitres I et III)

Groupe	Niveau de pauvreté et caractéristiques	Mesures d'adaptation	Besoins prioritaires	Réponse du COSOP
Petits producteurs et population en générale pauvres qui vivent avec US\$ 2 par jour	Ménages assurant leur sécurité alimentaire et vivant légèrement au-dessus du seuil de subsistance (en mesure d'épargner ou d'investir de petites sommes)	Recours à l'épargne en cas de difficultés Epargne et cotisation solidaire	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des Systèmes d'épargne fiables Accès au crédit local Assistance technique (entreprise et production, commercialisation) 	<ul style="list-style-type: none"> Bonnes pratiques agricoles Irrigation et conservation des sols et de l'eau Développement des filières Mécanismes de financement inclusif en milieu rural Prise en compte des enjeux nutritionnels
Emplois jeune dans l'agriculture	Plus de 55% de la population est âgée de 15 à 35 ans et dans une situation de la vulnérabilité total avec un taux de chômage de %	Inclusion et emploi des jeunes et son insertion harmonieuse dans la société rurale	<ul style="list-style-type: none"> Formations professionnalisant (Contuboel, pour la riziculture de bas-fonds ; Caboxanque, pour la riziculture de mangrove ; Bissorã, pour l'agro-pastoralisme ; Quebo, pour l'horti-fruticulture). Accès au crédit Accès aux intrants Assistance technique (entreprise et production, commercialisation) Accompagnement des jeunes dans le petit entrepreneuriat, l'agrobusiness et la modernisation des systèmes de production agricole 	<ul style="list-style-type: none"> Bonnes pratiques agricoles Irrigation et conservation des sols et de l'eau Développement des filières Accès aux filières Accès aux services financiers en milieu rural Aide alimentaire et appui nutritionnel Formation à l'agriculture et à la commercialisation

Femmes	<p>Les femmes représentent 49% de la population active rural et fournissent 55% des travaux agricoles et bénéficient de crédit en moyenne 9.36%</p> <p>Le taux d'alphabétisation des femmes est inférieur à celui des hommes.</p> <p>Les femmes assument 80% des travaux domestiques, y compris la collecte du bois de chauffage.</p> <p>Elles sont moins actives que les hommes dans le domaine du travail salarié.</p> <p>Les systèmes patriarcaux ou matrilinéaires ont des effets différents sur l'accès à la terre.</p>	<p>Forte dépendance à l'égard du mari</p> <p>Élevage de petits animaux et jardinage</p> <p>Petit commerce détaillant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux formations professionnelles • Accès aux financements • Accès aux groupes de producteurs • Formation en matière de nutrition • Accès aux marchés • Accès sécurisé à la terre et aux actifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Approche axée sur les ménages • Aide alimentaire et appui nutritionnel • Formations professionnelles • Débouchés non agricoles • Aide alimentaire et appui nutritionnel • Sécurité foncière • Approche en matière de reclassement
--------	--	--	--	---

Dossier clé 3: Tableau des institutions (analyse des points forts et des points faibles, des potentiels atouts et des risques)

Institution	Points forts	Points faibles	Potentiels atouts et risques	Observations
Table 3 IFAD financing and cofinancing of ongoing and planned projects (Millions of United States dollars)				
Ministère de l'agriculture du Développement Rural	<ul style="list-style-type: none"> Présence dans tout le pays Appui des PTF Abondance de sols, eau Coordination de toutes les interventions dans le secteur agricole (vue d'ensemble) 	<ul style="list-style-type: none"> Capacités d'exécution du personnel limitées sur le terrain, en raison du temps de travail et de manque des ressources humaines nécessaire à la mise en place des instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets Inexistence postes de vulgarisateurs, ce qui met en évidence les problèmes de prestation de services dans les villages Majeure partie des cadres senior à la retraite Manque de cadres spécialistes 	<ul style="list-style-type: none"> Atout : effets de synergie avec les programmes nationaux et les autres programmes financés par des donateurs Atout : assistances techniques internationales dans plusieurs domaines. Risque : lenteur de l'exécution en raison des capacités limitées du personnel et des contraintes de temps 	<ul style="list-style-type: none"> Actualisation de PNIA et élaboration de PNIASAN, Compact Programmes/stratégie Pays de plusieurs PTF (FIDA COSOP), Retard constant dans le démarrage des Projets/ Programme de développement agricole mené sous l'égide du Ministère de l'agriculture et Développement Rural
Ministère de l'Administration Territorial	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement et suivi des activités de Projets et des activités du MADR dans les Régions Présence dans les Secteurs Administratifs Faciliter la mise en œuvre des Projets et dans la résolution des problèmes survenus 	<ul style="list-style-type: none"> Présence limitée dans les villages 	<ul style="list-style-type: none"> Atout : action en faveur du développement et de la transformation du monde rural rural et de la promotion de débouchés non agricoles Risque : capacité quelque peu limitée au niveau des villages, ce qui entrave l'exécution 	<ul style="list-style-type: none"> Pilotage du Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales et de l'économie rural

Dossier clé 4: Perspectives de partenariats stratégiques

Objectif de partenariat	Partenaire	Nature du projet ou justification du partenariat	Couverture du [projet/programme]	État d'avancement	Résultats attendus du partenariat
Promouvoir l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes en milieu rural	AfDB	Cette initiative vise à développer une synergie entre le projet REDE (soutenu par FIDA), le projets PAIFJ et PACVEAR de la BAD Ces projets visent à créer des innovations attractives pour les femmes et les jeunes afin de diminuer l'exode rural	4 régions (Bafata, Cacheu, Gabú et Oio)	2024 - 2027	<p>Accélérer la mise en œuvre du projet REDE par le financement d'initiatives communautaires pour des femmes et des jeunes afin d'améliorer leurs conditions de vie dans leur milieu commun.</p> <p>Faciliter l'autonomisation et l'inclusion financière des femmes et des jeunes dans certaines filières d'intérêt commun.</p> <p>Développement de petites et moyennes entreprises en milieu rural ainsi que la mise en place d'infrastructures de facilitation de développement économique et d'accès au Marché (marchés, pistes rurales, entreprises de transformation et de conservation de produits agricoles, etc.)</p>
Développement des infrastructures pour Accroître la résilience aux changements climatiques des communautés rurales	Kuwait, Abu Dhabi, Fonds d'Adaptation et OPEP	Financement des infrastructures d'aménagement hydro-agricoles et pistes rurales dans le cadre de REDE et l'extension du PADES	Nationale	2024 - 2026	<p>Augmenter la productivité et la production du riz ;</p> <p>Faciliter le transport des produits et l'accès aux marchés ;</p> <p>Améliorer les revenus des petits producteurs et les commerçantes ;</p>
Nutrition	WFP / UNICEF	Contribution des projets PADES et REDE aux cantines scolaires, jardins scolaires et éducation nutritionnelle	Nationale	2023 - 2027	<p>Réduire la malnutrition en offrant des plats chauds aux enfants,</p> <p>Améliorer l'éducation nutritionnelle des femmes en âge de procréer</p>
Développement de partenariat public-privé-producteur	UNDP /FAO	<p>Appui à la mise en œuvre du projet REDE par le développement de partenariat 4P ;</p> <p>Formation des producteurs (champs écoles) et vulgarisation de bonnes pratiques ;</p>	4 régions (Bafata, Cacheu, Gabú et Oio)	2024-2027	Amélioration de la performance de mise en œuvre du projet REDE

Transition Scenarios

- Since its independence from Portugal in 1973, Guinea-Bissau has had a history marked by conflicts and political instability³⁴ which has precluded the establishment of an enabling environment for sustainable development. As a result, Guinea-Bissau has always been listed in group of countries with most fragile situations. It has the lowest score in WCA on both the Rural sector performance assessment of IFAD and the Country Policy and Institutional Assessment of the World Bank. Chronic political instability, which is estimated to cost between 3.6 and 4.7 percentage points of annual GDP growth, is the leading cause of its fragility.³⁵ Other drivers of fragility across Guinea-Bissau include poverty, weak institutions including public institutions, limited investment in basic infrastructure, vulnerability to climate change, etc. Due to multiple drivers of fragility, its economic performance has been subpart, with an average yearly economic growth of 0.69 per cent per annum against a demographic growth rate of 2.3 per cent between 2000 and 2021. After a slowdown due to COVID19, the economic rebounded from a real GDP growth of 1.2 per cent in 2020 to 6.4 per cent in 2021.

Table 5
Projections for key macro-economic and demographic variables³⁶

Case	Base	Alternative scenario
Average Real GDP growth (2022-2024)	5	3
GDP/capita (2022) (US\$)	775.8	
Gross government debt (% of GDP) (2024)	41.10 in 2022	Greater than 41%
Debt service ratio (2024) %	72	Greater than 72
Inflation rate (%) (2024-2031)	3	3
Rural population	2022: 1,157,951 Annual growth rate: 2.3%	
Investment Climate for rural business	It has the lowest score in WCA on both the Rural sector performance assessment of IFAD and the Country Policy and Institutional Assessment of the World Bank. Establishing an enabling environment of economic activities one of the country main challenges, starting with continued political stability and peace.	
Vulnerability to shocks	As a significant cashew exporter, Guinea-Bissau is vulnerable to cashew price shocks. Also, given its high risk of debt distress, a sharp tightening of global financial conditions would cause higher debt service and refinancing risks. With respect to climate shocks, it is the 3rd most vulnerable country in the world and the 171 st least ready country according to the Notre Dame Global Adaptation Initiative (ND-GAIN) analysis.	

³⁴ IMF Guinea-Bissau Country Report June 2023 highlights that there were 11 years of independence war (1963-1974), a civil war (1998-1999), four coup d' Etat and 16 coups attempts.

³⁵ Silva Filho, Felix Fischer, Stefan Klos, and Monique Newiak, 2015. The Costs of Fragility in Guinea-Bissau: Chronic Political Instability" IMF

³⁶ The projections are the author's estimates based on the IMF World Economic Outlook (April 2023) and the World Development Indicators.

2. **Base case:** Despite multiple shocks resulting from the food and fuel price inflation, the lingering effects of COVID19, the war in Ukraine and the increasing cost of borrowing, Guinea-Bissau is expected to continue experiencing a period of relative political stability, which will create a conducive environment with real GDP growth forecast at 5 per cent per year from 2023 to 2025 and even attain the national goal of 7 per cent. For this to happen, the Government must effectively prioritize investment in agriculture, notably by increasing its total budget allocated to the sector from the current low level of 2-4 per cent to 10 per cent, which is the level recommended by the African Union to stimulate a sustainable agricultural development. Additionally, major policy reforms aiming at diversifying and improving the productivity of the agricultural sector are required. Also, the international market price of cashew, the main cash crop, nut must remain favourable in the next five years. However, the overall positive growth outlook remains highly vulnerable to a weaker global economic recovery and inflation, climate change shocks, unfavourable financial market conditions, and risk of political conflict or instability.
3. The country limited fiscal space with tax representing only 15 per cent of Government resources. Its weak institutions and infrastructure do not offer an attractive- environment by Foreign Direct investments (FDI) which represent of 8 per cent of the country's development financing mix³⁷. The major sources of development finance being Overseas Development Assistance (45 per cent) and remittances (37 per cent). With political stability, and higher economic growth rate, an increase in the share of taxes and FDI in development financing mix is expected. A lasting period of political stability will permit to better use the large natural resources endowment of Guinea-Bissau. Which according to IMF has the highest proportion of natural wealth per capita in West Africa, including agricultural land, fisheries, and forest³⁸.
4. **Alternative scenario.** Given the recent history of Guinea-Bissau, a potential alternative scenario is slipping back into due to political risk. The incoming 2024 president elections constitutes a major risk factor to be closely monitor. Political instability will be a major deterrence for investments in agricultural as well as in the overall economy. If this scenario were to be materialized, the growth outlook will be lower than 3 per cent with subsequent increase in poverty and food insecurity. A lower performance in the cash sector as well as the continuation of food price inflation will also worsen food security and poverty. Under this scenario, Government effort to improve domestic tax collection and attract FDI will likely not yield positive outcomes.

Projected Implications for IFAD's country programme

5. Guinea-Bissau is an agrarian country at an early stage of its development with agriculture accounting for more than 50 per cent GDP and while sustaining the livelihood of 80 per cent of its active population, Greater access to sustainable productivity-enhancing inputs, farm management and water management could stimulate inclusive and broad-based agricultural-led growth. IFAD should consider the first scenario (Base case).
6. With the current per capita GDP (US\$ 775.8) in 2022, Guinea-Bissau is expected to remain within LIC countries group during the next five years even if the positive projected growth materialized. It is also unlikely to meet any of the SDG due to its low institutional capacities.

Lending terms and conditions

7. As a LIC and a country with fragile situations, Guinea-Bissau will continue to require access to significant development assistance which will continue to be dominated by highly concessional loans and grants. During IFAD12, Guinea-Bissau is eligible to DSF grant

³⁷ Data on development finance are from OECD transition finance

³⁸ IMF Guinea-Bissau Country Report June 2023

resources only. However, the county could in position to absorb concessional loan terms as its debt and economic situations continue to improve. In the short term, owing to high cost of borrowing, co-financing opportunities with partners with grant and highly concessionally finance should be prioritized.

PBAS allocation

8. Due to its needs for concessional development financing, Guinea-Bissau will very likely utilize the full PBAS allocation for IFAD13 and IFAD14.

COSOP priorities and products

9. Given the level of food insecurity, weak institutional capacities, and low adoption of improve technologies, the COSOP will continue to prioritize an increase in productivity of a diversity of food produce, including rice and nutrition sensitive agricultural products. A deliberate attention will be paid to invest in institutional capacity building in agriculture and in the rural sector at large.

Co-financing opportunities and partnerships

10. Partnerships will be leveraged with i) FAO and WFP (Rome-based Agencies); ii) the EU and Portuguese Cooperation on seed policies; iii) IOM on the reintegration of migrants; iv) CILSS, to support regional trade integration; v) GEF and Adaptation fund to promote climate-resilient and adaptation activities. Strategic partnership could be developed with Word Bank and AfDB in building resilience and tacking the drivers of fragility. Operational partnership will be strengthened in neighbouring francophone countries (Guinea and Senegal), with regional SIDS (Sao Tome, Cabo Verde) as well other Lusophone countries such as Angola, Mozambique, and Brazil.

SECAP Background Study

Social Environmental and Climate Assessment Procedures (SECAP)

Introduction

Cette note SECAP permet de mieux intégrer les enjeux environnementaux, climatiques et sociaux dans le Programme d'Options Stratégiques pour le Pays – COSOP défini entre la Guinée Bissau et le FIDA pour la période 2025-2031. L'objectif est d'assurer que les interventions du FIDA dans le cadre de ce COSOP 2025-2031 sont respectueuses de l'environnement, socialement inclusives et résilientes au changement climatique.

D'un point de vue méthodologique, cette étude de référence SECAP du COSOP repose sur une revue de littérature et une analyse des projets et programmes du FIDA et des partenaires au développement en Guinée Bissau, complétées par des consultations auprès des parties prenantes nationales. Cette étude de référence SECAP présente le contexte de développement en mettant l'accent sur les aspects socio-économiques liés entre autres à la pauvreté, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au genre et aux jeunes, ainsi que les aspects environnementaux et climatiques. Elle apporte des éléments d'analyse et propose des recommandations pour contribuer à la durabilité environnementale et sociale, mais aussi à l'adaptation aux changements climatiques.

1. Partie 1 - Analyse de la situation et principaux défis

1.1. Situation socio-économique et causes sous-jacentes

1.1.1. Économie

Une économie peu diversifiée, fortement dépendante de l'agriculture avec les exportations de noix de cajou. La Guinée Bissau a connu une croissance économique moyenne de 3,4% sur la période 2000-2019, ce qui reste inférieure à la moyenne des pays d'Afrique Subsaharienne (4,5%) ou celle des Petits Etats Insulaires en Développement (3,3%) dont elle fait partie³⁹. La croissance a été plus soutenue entre 2015 et 2019, période durant laquelle, le taux de croissance du PIB réel était de 5,4% en moyenne, avant d'être ralenti par la pandémie de covid-19. Ainsi, le pays a connu une détérioration des termes de l'échange avec une contraction du PIB réel de 2,8% en 2020. La croissance du PIB réel devrait atteindre 4,5 % en 2023⁴⁰, à mesure que la demande internationale de noix de cajou se redresse et que les exportations reprennent.

L'économie est essentiellement portée par les secteurs primaire et tertiaire. La part du secteur primaire dans le PIB sur la période 2015-2021 était en moyenne de 34,7%, principalement tirée par le sous-secteur de l'agriculture⁴¹. Le secteur agricole contribue à 62% au PIB et emploie plus de 90% de la population active nationale⁴². La performance de ce secteur repose essentiellement sur celle de la culture de cajou, principale culture de rente. Les noix de cajou brutes représentent entre 90% et 98% des recettes d'exportations totales et génèrent des revenus à près de 80% de la population⁴³. Avec une croissance économique qui est intrinsèquement liée aux exportations de noix de cajou, l'économie

³⁹ World Bank. (July 2020). Guinea-Bissau Country Economic Memorandum.

<https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/a8635720-a91b-51c3-b0d4-311aeced0daa/content>

⁴⁰ BAD. 2022. Guinea-Bissau: Bank Group Country Strategy Paper 2022-2026.

https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/projects-and-operations/guinea_bissau_-_country_strategy_paper_2022-2026_0.pdf

⁴¹ https://remtp.com/wp-content/uploads/2017/10/UT_NI_2022_Guinee-Bissau-Digital.pdf

⁴² UN. 2022. Examen National Volontaire Guinée Bissau 2022.

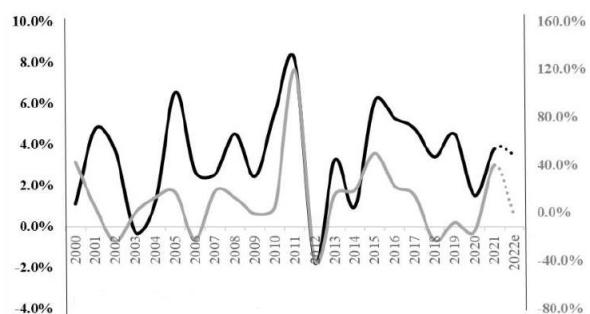
<https://hlpf.un.org/sites/default/files/vnrs/2022/VNR%202022%20Guinea%20Bissau%20Report.pdf>

⁴³ World Bank. 2023. Guinea-Bissau Economic Update: Macroeconomics, Gender and Education.

<https://documents1.worldbank.org/curated/en/099022502172340925/pdf/P1774230ee6e310310831203c4dceb10109.pdf>

Bissau Guinéenne reste peu diversifiée et vulnérable aux chocs externes. La Guinée Bissau a le deuxième portefeuille d'exportations le moins diversifié d'Afrique Subsaharienne⁴⁴. Avec l'exposition de son économie aux chocs exogènes, et sa faible diversification, la Guinée Bissau est l'un des pays les plus pauvres au monde avec un faible niveau de développement humain.

Figure 1: Variation annuelle du PIB réel et variation annuelle des exportations de noix de cajou brutes (2000-2022)



Source : WB, 2023

1.1.2. Pauvreté

La Guinée Bissau, connaît des niveaux de pauvreté et d'inégalités encore élevés, avec un développement humain faible. Avec un PIB par habitant de 494 dollars, la Guinée Bissau est l'un des pays les plus pauvres au monde⁴⁵. Les 40% les plus pauvres de la population ne partagent que 12,8% des revenus du pays, tandis que les 10% les plus riches partagent 42% du revenu national. C'est le 178^{ème} sur 189 pays sur l'indice de développement humain en 2019, et le 27^{ème} sur l'indice de fragilité de l'État⁴⁶. Entre 2020 et 2018, le taux de pauvreté national n'a diminué que de 1 point de pourcentage passant de 48,7% à 47,7%. Cependant, ce chiffre cache des disparités entre zones rurales et centres urbains. La pauvreté a diminué de 6 à 9 points de pourcentage à Bissau et dans les autres centres urbains respectivement ; alors qu'elle a augmenté de 5 points de pourcentage dans les zones rurales⁴⁷.

Les régions d'intervention des projets passés et en cours du FIDA en Guinée Bissau (Quinara, Tombali, Gabú, Cacheu, Bafatá et Oio) font partie des zones rurales où la pauvreté est la plus marquée. Ces régions rurales ont des taux de pauvreté absolue qui dépassent la moyenne nationale avec 83% pour Gabú, 80% pour Cacheu, 78% pour Tombali, 75% pour Bafatá, 73% pour Oio et 70% pour Quinara⁴⁸. Ces tendances sont confirmées par les taux de pauvreté extrême qui y restent plus élevés et supérieurs à la moyenne nationale, avec 47,2% à Gabú, 45,6% à Oio, 42,8% à Cacheu, 41,1% à Quinara et 38,9% à Tombali. Le taux d'extrême pauvreté d'ici l'horizon 2040 devrait être de 56,3% dans la trajectoire actuelle, et 53,2% voire 50,1% dans les scénarios avec une croissance économique plus élevée⁴⁹.

Les populations défavorisées sont davantage localisées dans les zones rurales où 70% de la population est pauvre et varie d'une région à l'autre, avec un faible accès voire inexistant

⁴⁴ <https://korbel.du.edu/sites/default/files/2022-06/UNDP%20Guinea-Bissau%20Report%201%20French.pdf>

⁴⁵ UN. 2022. Examen National Volontaire Guinée Bissau 2022.

<https://hlpf.un.org/sites/default/files/vnrs/2022/VNR%202022%20Guinea%20Bissau%20Report.pdf>

⁴⁶ <https://korbel.du.edu/sites/default/files/2022-06/UNDP%20Guinea-Bissau%20Report%201%20French.pdf>

⁴⁷ World Bank. 2023.

⁴⁸ Institut National de Statistique INE. 2017. Guinée-Bissau em números 2017

⁴⁹ <https://korbel.du.edu/sites/default/files/2022-06/UNDP%20Guinea-Bissau%20Report%201%20French.pdf>

aux services de base, Oio et Gabu étant respectivement les régions plus défavorisées⁵⁰. Les faibles niveaux de vie des populations rurales comparées à celles urbaines, reflètent ainsi un capital humain qui y est plus faible et une faible productivité agricole. Les femmes sont davantage touchées par l'extrême pauvreté, surtout en milieu rural. La distribution par sexe montre que 56% des femmes sont affectées par la pauvreté, contre 49% pour les hommes.

1.1.3. Genre

Malgré les progrès notés ces dernières années, les inégalités de genre persistent en Guinée Bissau. Les femmes représentaient 50,6% de la population Bissau Guinéenne en 2021⁵¹. Le manque de dotations en capital humain, capital physique mais également financier dont souffre la majorité de la population sont exacerbées chez les femmes. La Guinée Bissau fait partie des pays les moins performants en matière d'égalités des genres, au regard de l'indice de l'égalité de genre en Afrique de la BAD publié en 2020⁵². Cela se confirme également au regard de l'Indice d'inégalités de Genre (IIG) qui propose une mesure composite de l'inégalité de genre dans trois domaines, l'autonomisation, le marché du travail et la santé reproductive. Avec une valeur de l'IIG de 0,63 en 2021, la Guinée Bissau occupe la 159^{ème} place dans le monde et la dernière dans l'espace UEMOA.

En matière d'éducation un écart important est noté entre les sexes au niveau secondaire, malgré la parité relative entre les filles et les garçons dans la scolarisation au niveau primaire. Les raisons principales expliquant l'abandon du secondaire par les filles sont la grossesse et le mariage précoce. Le ratio de scolarisation des filles par rapport aux garçons est inférieur en Guinée Bissau, comparé aux autres pays de l'Afrique de l'Ouest, à l'exception du Togo. Le mariage précoce y est très répandu, 37% des femmes âgées de 20 à 49 ans ayant été mariées avant l'âge de 18 ans contre seulement 4% pour les hommes. Quant à la santé, il est important de noter que 52% des femmes âgées de 15 à 49 ans ont été victimes de Mutilations Génitales Féminines en 2021 ; les taux les plus élevés concernant les régions de l'Est, notamment Gabú (96%) et Bafata (87%). La Guinée-Bissau affiche l'un des taux les plus élevés d'Afrique en matière de mortalité maternelle. Selon les données du ministère de la Santé, le taux de mortalité maternelle qui était de 560/100000 en 2015 a augmenté à 667/100000 en 2021.

A cela s'ajoute des discriminations relativement à l'inclusion financière des femmes, leur accès à la terre et leur représentativité dans les hautes instances de décision. En Guinée Bissau, le droit civil hérité de l'époque coloniale ne permet toujours pas à une femme mariée d'ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de son époux⁵³. Bien que les femmes aient les mêmes droits que les hommes selon la Constitution, le droit coutumier qui est le plus appliqué en milieu rural n'accorde pas aux femmes le droit d'héritage des biens les plus importants comme la terre⁵⁴. Selon les données de la Banque Mondiale, la proportion de sièges occupés par les femmes dans les parlements nationaux est passée de 14% en 2004 à 10 % en 2008 pour atteindre 13,7% depuis 2019, d'où une faible représentativité parlementaire. Les femmes sont moins présentes dans les emplois formels, car pratiquant dans leur grande majorité des activités indépendantes marginales, et les jeunes filles exercent un travail domestique dans des conditions précaires et parfois dangereuses⁵⁵.

Quant à l'accès au marché du travail, il est noté une faible représentativité des femmes au niveau de la fonction publique, 69% des emplois au sein de l'administration étant

⁵⁰ UN.c2022

⁵¹ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL.FE.ZS?locations=GW>

⁵² BOAD. 2022. Politique de la Banque Ouest Africaine de Développement en matière d'équité et d'égalité de genre. Décembre 2022. <https://www.boad.org/wp-content/uploads/2023/04/Politique-Genre-BOAD-28042023.pdf>

⁵³ <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2018/03/29/four-african-economies-among-most-improved-in-removing-legal-barriers-against-women-says-wbq-report>

⁵⁴ Henriques, A., Sá, I. & Fernandes, S. 2015. Direitos Económicos das Mulheres Na Guiné-Bissau. Desafios Ora di Diritu. https://issuu.com/acep_ongd/docs/ora_di_diritu_vdigital

⁵⁵ ILO. 2011. Programme pays pour un travail décent en Guinée Bissau 2012-2015. Octobre 2011.

https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_mas/---program/documents/genericdocument/wcms_560924.pdf

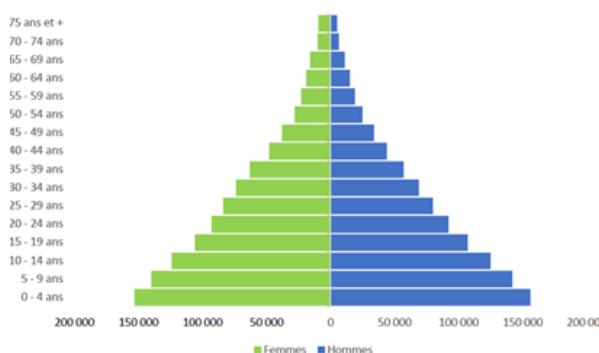
occupés par les hommes. La représentation féminine reste faible aussi bien au niveau du Parlement que du Gouvernement ; avec 13,7% de femmes députés et 13,6% de femmes Ministres. Même lorsqu'elles sont salariées, les femmes ont tendance à être concentrées dans des activités informelles telles que la vente de poisson, la préparation de repas dans de petits restaurants, ou le commerce de fruits et d'autres aliments par le biais de réseaux informels, ou le commerce de fruits et d'autres aliments par le biais de réseaux informels⁵⁶. La prédominance des femmes dans le secteur informel explique le fait qu'elles profitent moins de revenus salariaux. En effet, selon les données de l'enquête EHCVM 2018-19, les femmes ne représentent que 21,2 % du total des revenus salariaux en Guinée-Bissau, contre 79,8 % pour les hommes.

Par ailleurs, le foncier est l'un des domaines où des inégalités de genre persistent. Les terres reviennent aux hommes et sont gérées par eux, en tant que propriétaires fonciers, notables ou chefs de famille, et ce malgré la loi foncière en vigueur (Lei da Terra) garantissant le droit à l'utilisation des terres sans aucune discrimination. L'accès limité à la terre pour les femmes, les contraint aussi à accéder facilement au crédit, ce qui peut retarder l'achat d'intrants au moment opportun et impacter sur leur productivité agricole.

1.1.4. Jeunes

La Guinée Bissau est caractérisée par la jeunesse de sa population. Avec une population de 2,06 millions d'habitants en 2021, la population Bissau Guinéenne est principalement jeune comme le montre la pyramide des âges. En effet, 41,3 % de la population est âgée de moins de 15 ans et les jeunes de 15 à 24 ans représentent 19,6 % de la population en 2018 dans les zones rurales et urbaines. Cette jeunesse de la population doit être analysée en lien avec le taux de croissance de la population qui est de 2,4% et le taux de fécondité de 4,3 naissances par femme. Les résultats de l'enquête sur les ménages montrent qu'en 2018, la population en âge de travailler (15-64 ans) était estimée à 932 562 personnes, soit 55,5 % de la population totale, et les jeunes de 15-34 ans représentent 64,9 % de cette population en âge de travailler. Le taux de chômage élevé a été un problème structurel avec de nombreux travailleurs dans le secteur informel. Le taux de chômage des personnes âgées de 15 ans et plus était estimé à 11,6 % en 2017, bien que ces données sous-estiment probablement le degré de chômage effectif dans l'économie. Plusieurs raisons expliquent l'importance de du chômage des jeunes, dont l'instabilité politique, les faibles opportunités d'emplois offertes par le secteur privé et les difficultés d'accès au marché du travail. La répartition du taux de chômage par tranche d'âge montre que les jeunes de 25-34 ans sont davantage concernés car représentant 28,5% de la population au chômage, suivis des 15-24 ans (23,5%).

Figure 2: Pyramide des âges de la population en Guinée Bissau en 2021



Source : UMOA-Titres, 2022

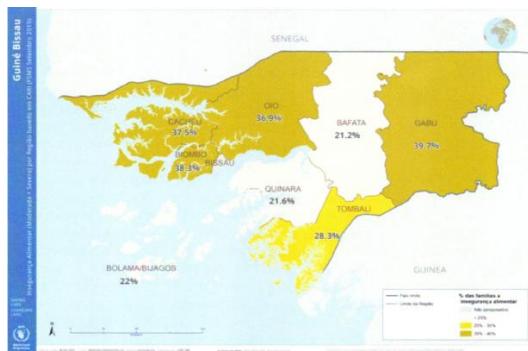
⁵⁶ UNDP. 2020. Building Back Better Starts Now. COVID-19 Socio Economic.

Impact Analysis for Guinea-Bissau.

1.1.5. Sécurité alimentaire et nutritionnelle

L'indice de la faim dans le monde classe la Guinée Bissau à la 101^e place sur 117 en 2022⁵⁷ (2022 Global Hunger Index). D'après le PAM 2023⁵⁸, la malnutrition est généralisée. Plus des deux tiers de la population ne peuvent pas se permettre une alimentation saine et nutritive (4 US\$/jour pour une famille de sept personnes). D'après les résultats du MICS6 2018-19 montrent que 16,1% des enfants de moins de 5 ans souffrent d'insuffisance pondérale modérée ou sévère (poids pour l'âge, mesuré à la fois aiguë et chronique malnutrition) en 2019, contre 17% en 2014. La situation est pire dans les zones rurales, avec 17,8% en 2019, contre 11,3% en milieu urbain. Les régions de Gabú, Oio et Bafatá sont les plus touchées, avec 22,5%, 20,8% et 17,2% respectivement. Selon le PAM⁵⁹, près de 70% vivent en dessous du seuil de pauvreté, avec des taux élevés de mortalité infantile et maternelle et un taux de malnutrition chronique à l'échelle nationale supérieur à 25%. Dans l'ensemble, 11% des ménages de Guinée-Bissau sont en situation d'insécurité alimentaire, bien que ce chiffre puisse atteindre 51% dans certaines régions. L'insécurité alimentaire chronique est aggravée par l'instabilité politique, l'irrégularité des précipitations et la volatilité des prix du riz importé et de la production locale de noix de cajou. Depuis février 2022, la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays a encore été aggravée par les conséquences de la crise ukrainienne. Le pays étant un importateur net de denrées alimentaires, la flambée des prix des denrées alimentaires et du carburant entrave gravement l'accès à la nourriture des ménages vulnérables.

Figure 3: Situation de l'insécurité alimentaire par région



Source : PAM, 2020

1.1.6. Groupes marginalisés et Peuples autochtones

L'exclusion sociale et la marginalisation sont des maux qui pèsent sur certaines franges de la population, dont les personnes en situation de handicap, les personnes porteuses du VIH/SIDA, les enfants - exploités pour le travail ou non enregistrés et les migrants de retour. La majorité de la population vivant en situation de handicap se rencontre en zones rurales, soit 59,4% contre 40,6% pour les zones urbaines (recensement de 2009). En milieu rural, les femmes (61,9%) sont plus concernées que les hommes (57,2%). La Guinée Bissau est l'un des rares pays où l'on note la présence des deux virus du VIH (1 et 2) avec des proportions assez importantes, 4,4% pour le VIH-1, 1% pour le VIH-2 et 0,3% pour le double profil⁶⁰. La prévalence du VIH (1 et 2) est de 3,3% dans la population

⁵⁷ 2022 Global Hunger Index <https://www.globalhungerindex.org/ranking.html>

⁵⁸ PAM. 2023. WFP Guinée-Bissau Country brief

https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000148655/download/?_ga=2.216942741.2080727127.1686048031-1271444231.1686048031

⁵⁹ WFP Guinée Bissau Country Brief, June 2023

⁶⁰ ONUSIDA. 2015. Rapport d'Activités National Guinée-Bissau. Avril 2015

générale⁶¹, taux qui reste élevé en comparant la Guinée Bissau à d'autres pays de la sous-région comme la Guinée (1,7%) et le Sénégal (0,5%). L'analyse selon le genre montre que les femmes sont particulièrement vulnérables au VIH, surtout les plus jeunes. Les femmes représentaient 72% des Personnes Vivant avec le VIH sous traitement antirétroviral d'après l'étude conduite en 2010 par l'Institut National de la Santé Publique (INASA). Elles sont trois fois plus infectées, notamment celles de la tranche d'âge 15-24 ans, et la prévalence chez les jeunes filles de 15-19 ans est élevée avec un taux de 3,6%⁶². Il en est de même pour les femmes enceintes, chez qui le taux de prévalence a atteint les 5% en 2014, montrant une baisse dans toutes les régions entre 2009 et 2014, sauf à Oio où il est passé de 2,7% à 5,3%.

D'après l'enquête MICS 2018-2019⁶³, 17% des enfants âgés de 5 à 17 ans sont impliqués dans des activités de travail en Guinée Bissau. La prévalence est plus élevée en milieu rural (22%) qu'en milieu urbain (9%). L'analyse selon le sexe et l'âge montre que les garçons sont davantage concernés (17% contre 13% pour les filles) et les enfants de la tranche d'âge 5-11 ans qui représentent 24% des enfants au travail. Les enfants qui s'adonnent à des activités économiques sont peu enclins à poursuivre leur scolarisation, particulièrement les jeunes filles. Par ailleurs, les enfants non enregistrés à l'état civil sont souvent marginalisés avec un faible accès à l'éducation, à la sécurité sociale et aux soins de santé. Selon les statistiques de l'UNICEF, la Guinée Bissau fait partie des dix pays au monde avec les niveaux d'enregistrement à l'état civil les plus faibles. Le taux d'enregistrement diffère selon le milieu de résidence (21% en milieu rural, 30% en urbain), le quintile de richesse du ménage (17% pour le quintile le plus pauvre, 35% pour le plus riche) et le niveau d'éducation de la mère.

Figure 4: Répartition de la population handicapée par région

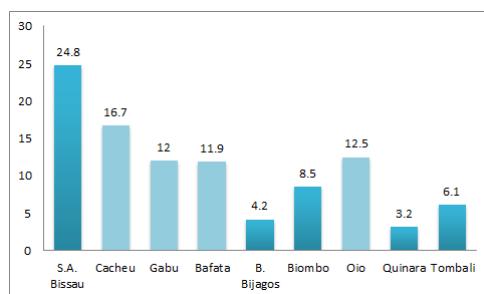
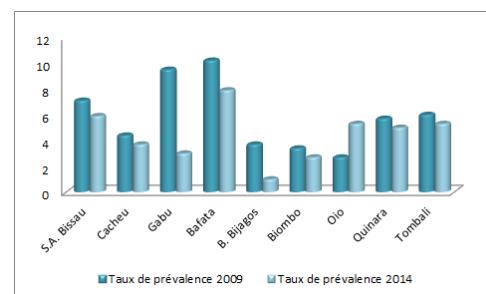


Figure 5: Prévalence du VIH chez les femmes enceintes par région 2009-2014



Sources : Données INE⁶⁴, Données ONU-SIDA⁶⁵

⁶¹ Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) 2013-2017 République de Guinée Bissau

⁶² ONUSIDA. 2015. Rapport d'Activités National Guinée-Bissau. Avril 2015

⁶³ MICS Guiné-Bissau 2018-2019. Inquérito aos indicadores múltiplos (MISC6)

<https://www.unicef.org/quineabissau/media/1416/file/Desdobl%C3%A1veis%20estat%C3%ADsticos%20dos%20principais%20resultados.pdf>

⁶⁴ INE. 2009. População com deficiência/ III RGPH 2009. 146 pages. PNUD, UNFPA, ABC.

⁶⁵ ONUSIDA. 2015. Rapport d'Activités National Guinée-Bissau. Avril 2015

1.2. Contexte environnemental et climatique : tendances et implications

1.2.1. Défis environnementaux et impacts sur le développement agricole et la pauvreté rurale

1.2.1.1. Géographie et zones agroécologiques

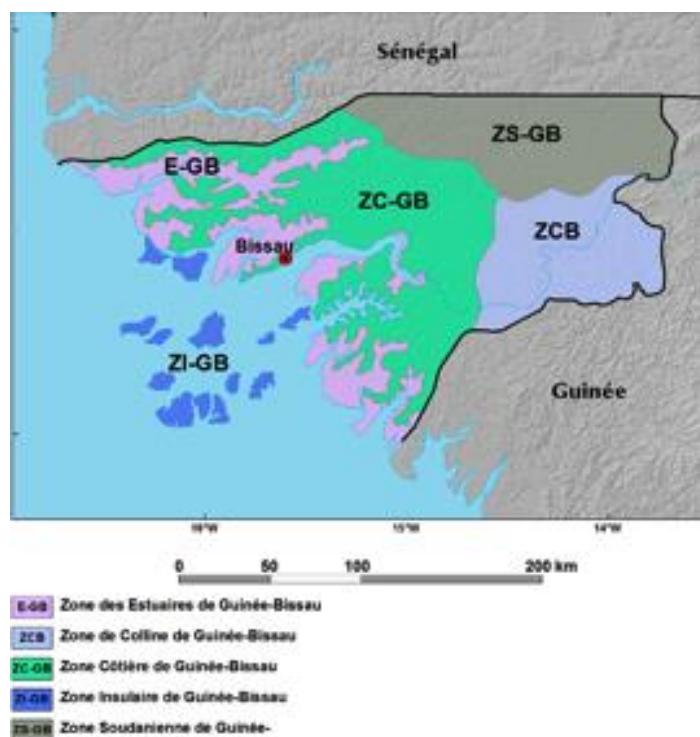
Géographie et relief

Le relief de la Guinée Bissau est très peu marqué et l'essentiel du pays est sous les 100 m d'altitude. Les points culminants de la Guinée Bissau à la frontière sud-est sont proches de 300 m d'altitude. Une large partie du pays est composée d'une plaine alluviale traversée par de nombreux fleuves et rivières. La côte est extrêmement découpée et s'étend sur plus de 1000 km. Le pays est traversé par une série de cours d'eau d'orientation nord-est / sud-ouest (Rio Cacheu, Rio Mansoa, Rio Geba, Rio Corubal, Rio Grande de Buba, Rio Tombali, Rio Cumbija, Rio Cacine, etc.). L'embouchure de ces rivières constitue un vaste delta avec de nombreuses îles auxquelles il faut ajouter les îles de l'archipel des Bijagos situé au large de l'estuaire du Geba. La Guinée Bissau se trouve dans une zone de transition écologique entre le sahel au nord et les forêts tropicales humides au sud.

Zones agroécologiques

Le pays est composé de cinq écorégions dont la première ou Zone Insulaire de Guinée Bissau (ZI-GB) correspond à l'archipel des Bijagós et les autres îles. Sur la partie continentale côtière se trouvent deux écorégions : la Zone des Estuaires de Guinée Bissau (E-GB) composée de forêts de mangroves, d'estuaires et de savanes herbacées, et la Zone Côtière de Guinée Bissau (ZC-GB) avec une basse plaine vallonnée et de larges vallées consacrées en grande partie à l'agriculture. Au Sud-Est se trouve la zone des collines de Boé (ZCB) correspondant à un haut plateau disséqué coiffé de vastes sols de latérite et de formations de plateaux latéritiques herbacées. Et au Nord-Est, se trouve la zone soudanienne de Guinée Bissau (ZS-GB) qui est une zone de transition de savanes boisées entre le haut Fouta Djallon en Guinée et les basses terres côtières.

Carte 1: Zones agroécologiques de la Guinée Bissau



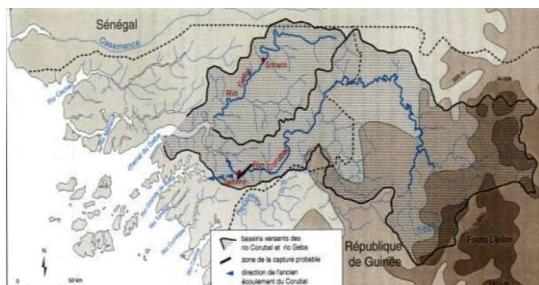
1.2.1.2. Sols, végétation et hydrographie

Les sols à vocation agricole sont estimés à 1.410.000 hectares, correspondant à 30% de la superficie totale de la Guinée Bissau, dont 200.000 hectares représentant des terres de bas-fonds, 106.000 hectares des terres à vocation rizicole au sein de l'écosystème de mangroves et 1.104.000 hectares de terres de plateau⁶⁶. Bien que les potentialités en terres agricoles soient importantes, elles restent sous-exploitées avec seulement 18% de la superficie totale cultivable mise en valeur. Seuls 14,5% des terres de bas-fonds, soit 29.000 hectares, et 47,2%, soit 50.000 hectares, des terres à vocation rizicole au sein de l'écosystème de mangroves sont exploitées.

Le pays a un potentiel important en ressources hydriques, avec 130 km³ par an en eaux de surface et 45 km³ par an en eaux souterraines, auxquelles s'ajoutent les eaux pluviales. Les eaux souterraines sont préférées pour l'approvisionnement en eau potable des populations, et sont utilisées dans une moindre mesure pour l'abreuvement du bétail et l'irrigation (notamment pour le maraîchage). Les eaux souterraines situées sur la partie côtière sont soumises à l'intrusion marine, alors que celles se trouvant à l'intérieur du pays ont des teneurs en fer élevées.

La Guinée Bissau possède deux grands fleuves transfrontaliers, le fleuve Geba et le fleuve Corubal qu'elle partage respectivement avec le Sénégal et la Guinée (Conakry), des fleuves nationaux, des cours d'eau et des plans d'eaux douces ou saumâtres. Le fleuve Corubal⁶⁷ est la ressource en eau de surface la plus importante du pays, avec un volume annuel moyen de 13 milliards de m³; alors que le fleuve Geba qui a un bassin versant de 7350 km² et un volume annuel moyen de 800 millions de m³ offre des opportunités pour l'irrigation avec la proximité des bonnes terres au niveau de sa vallée⁶⁸. La partie côtière du pays profite des rias et estuaires comme Cacheu, Mansoa au Nord, et Cacine, Tombali, Rio Grande de Buba et Cumbijá au Sud. L'Archipel des Bijagós, délimité au Nord par le chenal du Geba et au Sud par les îles Joao-Vieira, se trouve à l'embouchure de l'estuaire du Geba et à la confluence entre les fleuves Geba et Corubal.

Carte 2: Bassins hydrographiques des fleuves Corubal et Geba



Source : CNSMC, 2004

1.2.1.3. Agriculture, Élevage, Foresterie et Biodiversité

Agriculture⁶⁹

Le secteur agricole contribue à 62% au PIB et emploie plus de 90% de la population active nationale⁷⁰. L'agriculture fournit 90% des exportations du pays, particulièrement avec les noix de cajou brutes. Les systèmes de production agricole de la Guinée Bissau sont assez

⁶⁶ République de Guinée Bissau. 2011. Second National Communication on Climate Changes in Guinea-Bissau. Secretary of State for Environment and Sustainable Development, GEF, UNDP, February 2011.

⁶⁷ Corubal a un régime de fleuve tropical avec un débit moyen de 1160 m³/s en période de crues (Vasconcelos et al., 1997)

⁶⁸ République de Guinée Bissau. 2011.

⁶⁹ BAD. 2015. Etude sur le développement du secteur agricole de la Guinée Bissau.

⁷⁰ UN. 2022. Examen National Volontaire Guinée Bissau 2022.

<https://hlpf.un.org/sites/default/files/vnrs/2022/VNR%202022%20Guinea%20Bissau%20Report.pdf>

diversifiés vu son important potentiel. Le potentiel agricole est estimé à 1.630.000 ha de terres à vocation agricole, soit 45% de la superficie totale du pays, et la superficie cultivée est de 300,000 ha correspondant à 18% de ce potentiel⁷¹. Dans la zone Nord, les systèmes de production reposent sur la culture du riz de mangrove d'eau salée dans les zones côtières, du riz de bas-fonds et les cultures vivrières sur le plateau, associées à un élevage essentiellement de porcins et volailles en divagation. Dans la zone Est, les systèmes de production sont axés sur les cultures pluviales (maïs, sorgho, arachide au niveau des terres de plateau et riz dans les bas-fonds) et l'élevage extensif de bovins et petits ruminants. La culture de l'anacardier se pratique dans presque tous les systèmes de production, ce qui en fait la principale culture de rente. Cependant sur le plan institutionnel, on note la faiblesse des structures d'encadrement technique, de vulgarisation agricole, de la recherche agronomique, et des organisations professionnelles de producteurs et de la société civile.

La superficie cultivée était estimée en 2013 à environ 200.000 ha, soit 18% du potentiel agricole. La production du riz constitue la base de la sécurité alimentaire nationale. Une superficie de l'ordre de 68.000 ha est cultivée en riz dont 37% en riz pluvial et 63 % en riz de bas-fonds et de mangrove. Les autres céréales cultivées sont : le maïs, le sorgho, le mil et le fonio. Il existe d'autres cultures telles que : l'arachide, le manioc, le coton, l'anacarde, le haricot, le palmier à huile, les légumes, les tubercules et les fruits (bananes, mangues et les agrumes). Les superficies des cultures maraîchères sont estimées actuellement à environ à 765 ha.

La noix de cajou domine les exportations de la Guinée-Bissau. Elle couvre 47% des superficies agricoles, est produite par 80% des agriculteurs et constitue une activité stratégique pour la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. L'essor de la culture d'anacarde (cajou) développée sur quelques 100.000 ha est devenu un véritable phénomène socio-économique. L'instauration d'un système de troc entre la noix de cajou et le riz (1 à 3 kg de noix de cajou contre 1 kg de riz) fait que la culture d'anacarde se généralise et tend à se substituer progressivement aux cultures vivrières, contribuant ainsi à modifier les stratégies de productions paysannes.

Malgré les conditions agroécologiques favorables, la production céréalière reste faible et ne couvre pas les besoins alimentaires du pays. Le déficit céréalier brut en 2017-2018 était de 202.000 tonnes. La riziculture reste la culture vivrière la plus dominante, même si la production est complétée par les importations pour répondre aux besoins de consommation. La production annuelle de riz est estimée à 125.064 T et les importations annuelles sont de 87.234 T⁷²... Les contraintes du secteur rizicole sont principalement, l'enclavement des zones de production, la dégradation des systèmes de mangrove due aux problèmes de salinité et d'acidité, l'insuffisance de l'entretien des ouvrages hydrauliques traditionnels, le manque de semences de qualité et l'exode rural des jeunes. Quant à la production céréalière, elle fait face à de multiples défis dont les précipitations irrégulières et inondations liées au changement climatique, l'insuffisance des investissements en infrastructure et matériel pour le développement des chaînes de valeur agricoles, la dégradation de l'environnement dans les basses terres, l'accès difficile aux intrants agricoles, particulièrement le crédit, l'exode rural et la faiblesse des organisations des petits producteurs.

Le maraîchage constitue une activité très importante au niveau périurbain et elle est essentiellement pratiquée par les femmes, contribuant à leur autonomisation ainsi qu'à l'économie familiale. Les filières horticoles présentent des potentialités de développement importantes. Cependant, les problèmes du secteur sont nombreux et concernent principalement : la faible utilisation d'intrants agricoles, les méthodes d'irrigation manuelles, pénibles et inefficientes, la faible sécurisation foncière au niveau des femmes, le manque d'infrastructures de transformation et de conservation des légumes, ainsi que des difficultés de commercialisation et les pertes après récoltes.

⁷¹ UN. 2022

⁷² <http://araa.org/sites/default/files/news/pdf/ECOWAS%20rice%20factbook%20FINAL%20FR.pdf>

Sur les terres de plateau, Les principaux systèmes de production de l'agriculture familiale sont basés sur la culture des jardins de case autour des habitations et à proximité directe des villages (« *quintal* »), des champs sur les plateaux (« *lugar* » ou « *campada* ») issus de forêts défrichées pour des cultures associées de riz, tubercules, arachide, mil, fonio, sorgho, maïs, niébé et légumes pendant la saison des pluies (concombre, citrouille et pastèque), des plantations d'anacardiers et d'autres arbres fruitiers (dont les agrumes). L'itinéraire technique des parcelles de plateau est similaire à celui de l'agriculture itinérante : défrichage manuel, feu de brousse pour faciliter le nettoyage, profiter des cendres pour fertiliser le sol et désinfecter les sols (insectes, etc.), labour manuel après les premières pluies, puis semis, désherbage manuel et récolte. Ce système requiert beaucoup de main d'œuvre, sans apport d'engrais ni d'utilisation de produit phytosanitaire. La tendance généralisée est désormais de planter des plants d'anacardiers dans les parcelles de cultures annuelles de défriche sur brulis rompant ainsi le cycle de retour à la jachère et mettant en péril les stratégies locales et traditionnelles de gestion et de régénération de la fertilité des sols. Au fur et à mesure, on constate une disparition des zones de forêts, anciennement utilisées comme jachère, qui sont cultivées pendant une année ou deux pour la production de riz avant de devenir des plantations d'anacardiers. Ce phénomène est particulièrement préoccupant dans les aires protégées de la Guinée Bissau où les populations résidentes ont tendance à couper les forêts censées être protégées pour les transformer en plantations d'anacardiers.

Élevage

Le secteur de l'élevage, caractérisé par un système agro-pastoral traditionnel et extensif, représente environ 32% du PIB du secteur primaire, 17% du PIB. Selon le recensement de 2009, les informations sur le secteur donnaient : 1 324 692 bovins, 304 104 ovins, 646 183 caprins, 4 355 équins, 330 089 porcins, et 1 439 512 volailles. L'élevage est essentiellement pratiqué dans l'Est du pays où les régions de Bafata et de Gabú abritent plus de 75% du cheptel bovin, 54% des ovins, 64% des caprins, 34% des porcins et 86% des équins. Le secteur de l'élevage rencontre plusieurs contraintes pour son développement dont notamment : les carences et déficits en aliments de bétails, le manque d'organisation des éleveurs, la faiblesse de l'encadrement technique, la faiblesse de l'investissement public et les problèmes liés à la santé animale : faible couverture vaccinale, fréquence de pathologies meurtrières et des épizooties. Le développement de l'élevage pourrait contribuer à augmenter la disponibilité de protéines animales pour les ménages et constituer une source importante de revenus et d'épargne pour les petits exploitants familiaux.

Foresterie

La Guinée Bissau dispose d'importantes ressources forestières, avec un couvert forestier qui occupe 57% du territoire terrestre⁷³. Il est composé de 65 775 ha de forêt dense, 706 998 ha de forêt ouverte, 1 503 534 ha de savane arboré et 290 482 ha de mangrove⁷⁴ qui offrent du bois et divers produits forestiers non ligneux (PFLN). Le potentiel ligneux était estimé à 100 millions de mètres cubes en 1986 et il serait de l'ordre de 70 à 80 millions de mètres cubes en 2013⁷⁵. Selon la Banque Mondiale, les ressources en bois pourraient représenter jusqu'à 304 US\$ par habitant et, combiné aux autres ressources forestières, cette valeur pourrait même doubler⁷⁶. Cependant, le pays fait face à une baisse de ses ressources forestières à cause des pressions sur les ressources en bois et des autres pressions anthropiques.

La destruction accélérée des forêts est de l'ordre de 60 000 à 80 000 ha par an selon les données du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de 2018, et dont les principales causes sont l'exploitation forestière illégale, les feux de forêts incontrôlés et la

⁷³ République de Guinée Bissau. 2015.

⁷⁴ <https://www.cbd.int/doc/world/gw/gw-nr-04-fr.pdf>

⁷⁵

⁷⁶ World Bank. 2015. Guinea-Bissau Country Economic Memorandum: Terra Ranka! A fresh start. Report No. 58296-GW. January 2015

déforestation. Le taux de déforestation s'est accru de 2% par an entre 1975 et 2000 à 3,9% durant la période 2000-2013. Des réductions importantes sont observées particulièrement pour certains types de forêts, par exemple une baisse de 57% des surfaces de forêts de savane de Bafatá, Oio et Gabú (247 000 ha)⁷⁷. La carbonisation, liée à la forte densité des populations (43 habitants/km²), l'agriculture itinérante de défriche sur brulis, le développement anarchique de la culture de l'anacardier, la transhumance et l'intrusion saline constituent les principaux facteurs de cette déforestation. Pour inverser la tendance, la Guinée Bissau considère le reboisement comme une priorité en matière d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN).

Biodiversité

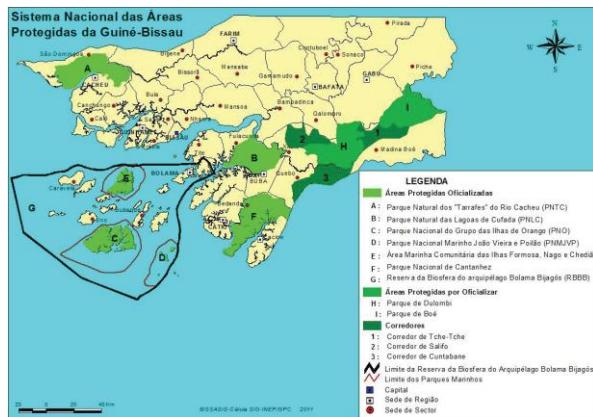
La Guinée-Bissau dispose d'une grande diversité écologique (forêts humides, forêts sèches, forêts galeries, savanes, palmeraies et mangroves). La zone côtière est reconnue en termes de conservation et de protection de la biodiversité, tant par ses zones de production d'espèces variées de poissons, de crevettes et de mammifères marins sur la côte que par la grande étendue de ses mangroves ainsi que par le nombre et la variété d'oiseaux. Le pays est reconnu au niveau international pour sa richesse en termes de biodiversité qui constitue, avec le capital naturel, l'un des six axes du plan de développement à l'horizon 2025. Pour gérer durablement cette biodiversité, la Guinée Bissau a créé progressivement depuis les années 90 un réseau d'Aires Protégées, géré par l'Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées (IBAP), qui correspond désormais à 26% du territoire national et qui est composé de huit aires protégées qui présentent la particularité d'inclure des populations humaines résidentes :

Table 6: Données sur les aires protégées de Guinée Bissau (Source : IBAP – Plans de Gestion des AP)

Aire protégée	Région	Superficie	Population résidente
Parc Naturel des Mangroves de Cacheu	Cacheu	95 000ha	30 000 habitants
Parc Naturel des Lagunes de Cufada	Quinara	89 000ha	7 000 habitants
Parc National des Forêts de Cantanhez	Tombali	106 000ha	24 000 habitants
Parc National des îles d'Orango	Bolama Bijagos	158 000ha	3 500 habitants
Parc National Marin de Joao Vieira et Poilão	Bolama Bijagos	49 500ha	3 500 habitants à Canhabaque
Aire Marine Protégée communautaire d'Urok	Bolama Bijagos	54 500ha	3 000 habitants
Parc National de Dulombi	Bafata	160 000ha	5 500 habitants
Parc National de Boé	Gabu	107 000ha	1 600 habitants

⁷⁷ Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. 2013. Plan National d'Investissement Agricole.

Carte 3: Réseau National d'Aires Protégées de la Guinée Bissau



Toutes les aires protégées de la Guinée Bissau ont toutes été créées entre les années 2000 et 2017 selon l'approche « *Parks for People with People* » promue par l'IUCN qui implique une gestion des aires protégées basée sur un système de zonage composé de deux zones principales :

- Zone de protection intégrale où se trouvent les cibles écologiques de conservation (forêts, mangrove, zones humides, concentration d'espèces menacées) ;
- Zone de développement durable où se trouvent les villages et où la population résidente pratique l'agriculture, la pêche, la chasse et l'exploitation des PFNL sur la base de règles de gestion et d'exploitation durable des ressources naturelles négociées au sein du conseil de gestion participative de chaque aire protégée.

Selon cette logique, la Guinée Bissau cherche à concilier la conservation de la biodiversité et le développement durable des populations résidentes des aires protégées. Les huit aires protégées de la Guinée Bissau abrite ainsi une population humaine résidente estimée à plus de 78 000 personnes qui dépendent essentiellement de l'agriculture. Le manque d'alternatives économiques et les pratiques agricoles non durable (comme l'agriculture de défriche sur brûlis et l'expansion anarchique des plantations d'anacardiers) menacent et détruisent progressivement les forêts, mangroves et zones humides des zones de conservation intégrale des aires protégées. L'IBAP ne dispose pas des moyens suffisants pour investir dans le développement d'une agriculture durable dans les aires protégées (aménagement des rizières, diversification agricole, agroforesterie, irrigation, etc.), pour promouvoir un aménagement durable du territoire des zones de développement durable des aires protégées et pour réhabiliter les voies d'accès dégradées dans les aires protégées rendant difficile la commercialisation des produits agricoles et des PFNL.

Malgré les efforts du gouvernement et de ses partenaires nationaux et internationaux pour protéger la biodiversité et l'environnement, les conditions environnementales des zones de production agricoles (bas-fonds et terres de plateaux) sont négativement affectés par des activités préjudiciables comme l'agriculture itinérante, l'expansion anarchique des plantations d'anacardiers, la dégradation et la disparition progressive des habitats forestiers qui réduisent les capacités d'infiltration des sols affectant la régénération et l'abondance des ressources hydriques tout en provoquant des phénomènes d'érosion et de sédimentation compromettant la gestion durable de la fertilité des sols agricoles.

1.2.2. Défis climatiques et impacts sur le développement agricole et la pauvreté rurale

Les données disponibles dans la CDN actualisée de 2021⁷⁸ indiquent que pour le scénario climatique à court terme (2016-2045), une augmentation de la température entre 1,2°C (RCP4.5) et 1,3°C (RCP8.5) est prévue pour la zone côtière, et entre 1,4°C (RCP4.5) et 1,5°C (RCP8.5) l'intérieur du pays. Les précipitations journalières moyennes peuvent augmenter légèrement de 3% (RCP4.5) ou stagner (RCP8.5), avec des prévisions pour le sud-ouest du pays et l'archipel des Bijagós d'une augmentation de 5% à 10% (RCP4.5) et 2% à 5% (RCP8.5). Pour le moyen terme (2046-2075), une augmentation de la température de 1,5°C (RCP4.5) à 2,9°C (RCP8.5) est prévue, ainsi qu'une augmentation des précipitations quotidiennes moyennes de 5% à 10% (RCP4.5) et de 2% à 5% (RCP8.5) dans le Sud du pays et une légère baisse de -2% à -5% (RCP4.5) ou de -2% à -10% (RCP8.5) dans le Nord du pays.

1.2.3. Impacts du changement climatique et priorités nationales pour l'atténuation et l'adaptation.

Du point de vue des effets et impacts du changement climatique, le pays peut être divisé en deux grandes régions : la zone côtière et l'intérieur



Carte 4: Délimitation des deux grandes régions de la Guinée Bissau (zone côtière et intérieur) et des impacts du changement climatique associés.

D'après la CDN actualisée de 2021, l'intérieur du pays caractérisé par un climat plus sec est plus sensible aux anomalies de température et de précipitations résultant des effets du changement climatique. Il s'agit notamment d'un raccourcissement de la saison des pluies et d'une baisse des températures dans la "saison froide", de trois mois (décembre à février) à seulement deux mois (décembre et janvier). Les vents de poussière devraient également devenir plus fréquents dans l'intérieur du pays et affecter la production agricole. Bien que les scénarios de changement climatique indiquent une tendance générale à l'augmentation des précipitations moyennes, des phénomènes tels que des sécheresses plus longues et une incidence plus élevée des incendies de forêt sont également des anomalies prévisibles. Les inondations peuvent également se produire sous l'effet du changement climatique à l'intérieur du pays. Dans ces conditions, la disponibilité de l'eau pour la consommation humaine sera affectée négativement.

La zone côtière occupe les deux tiers du territoire du pays, a une importance économique importante et abrite environ 70% de la population. Le seul grand centre urbain du pays est situé sur la côte : la capitale Bissau, avec 300 000 habitants (jusqu'à 500 000 si l'on considère la zone périurbaine). L'influence maritime se fait sentir dans les bassins hydrographiques de la Guinée-Bissau dans des endroits aussi éloignés de la mer que Farim ou Bafata. L'influence maritime comprend principalement non seulement les marées, mais aussi l'intrusion saline qui sera exacerbée dans les champs agricoles côtiers (riziculture sur terres de mangrove). La zone côtière sera principalement affectée par l'élévation du

⁷⁸ Republic of Guinea-Bissau. 2021. Updated Nationally Determined Contribution in the framework of the Paris Climate Agreement

niveau de la mer, les tempêtes tropicales, l'érosion côtière et les inondations dans les zones de basse altitude. Il peut y avoir pénurie d'eau, sachant qu'une bonne partie de la côte souffre déjà d'aridité. Les océans deviendront plus acides sous l'effet global du changement climatique. En Guinée-Bissau, cela aura à un moment donné un impact sur la productivité marine, la chaîne alimentaire marine, et par conséquent, cela affectera également la disponibilité du poisson mais tous ces effets ont été peu étudiés.

D'après la troisième communication nationale de la Guinée Bissau sur les Changements Climatiques (2018), les principaux impacts du changement climatique sur le secteur agricole sont une variabilité accrue des précipitations en termes de volume (confirmant la tendance à la baisse depuis 1970), d'intensité et de répartition temporelle (caractérisée par un raccourcissement progressif de la durée de la saison des pluies) et une augmentation des températures moyennes. Les rendements et la productivité des systèmes de production agricole essentiellement pluviale sont particulièrement vulnérables à cette variabilité accrue des précipitations. Les régions du nord et de l'est de la Guinée Bissau (correspondant à la zone d'intervention du projet REDE financé par le FIDA) sont caractérisées par un climat plus sec (avec des précipitations moyennes par an variant entre 1300 et 1500 mm) et risquent de fait d'être davantage affectées par la réduction des pluies et la recrudescence des épisodes de sécheresses.

Ces impacts du changement climatique risquent de provoquer :

- La perte de sols propices à l'agriculture à cause de l'aggravation des phénomènes de salinisation et d'acidification (dues aux déficits de pluviométrie) et de l'invasion par l'eau salée (due à l'élévation du niveau de la mer) ;
- La diminution de 20 à 30% des rendements agricoles affectant spécifiquement les produits maraîchers, les céréales, l'arachide et l'anacarde à cause des sécheresses, des températures élevées, de la mauvaise distribution des pluies et des inondations des bas-fonds sur de longues périodes. On estime que 30% de la population rurale est directement menacée par ces phénomènes ;
- L'aggravation du déficit céréalier au niveau national qui rendra la population encore plus dépendante des importations de riz ;
- La détérioration des conditions de vie des populations rurales.

2. Partie 2 – Cadre institutionnel et légal

Sur le **plan institutionnel**, le Ministère l'Environnement et de la Biodiversité est l'institution chargée des questions environnementales et climatiques. Le ministère de l'Environnement et de la Biodiversité, MAB, est le département gouvernemental dont la mission est de définir, coordonner et mettre en œuvre les politiques environnementales, ainsi que d'assurer la planification et la gestion des ressources en faveur de la préservation de l'environnement dans une perspective de développement durable. Le Ministère l'Environnement et de la Biodiversité abrite trois institutions qui jouent un rôle important dans l'environnement en Guinée Bissau : l'AAAC, l'IBAP et l'INA.

- L'Autorité d'Évaluation Environnementale Compétente (AAAC) créée en 2010 est chargée de veiller au respect de la législation nationale en matière d'impact environnemental.
- L'Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées (IBAP) a été créé en 2004 pour poursuivre la dynamique entamée dans les années 90 avec un programme de planification côtière et la préparation de propositions visant à créer un réseau d'aires protégées pour la Guinée-Bissau. La mission de l'IBAP est de gérer les aires protégées et les ressources stratégiques de la biodiversité, en valorisant les connaissances scientifiques et les connaissances traditionnelles, en favorisant la participation et les synergies aux niveaux local, national et international.
- L'Institut National de l'Environnement (INA) est en cours de mise en place et intégrera les compétences de la Direction Générale de l'Environnement, la Direction Générale du Développement Durable et le Cabinet de Planification Côtier et sera donc un outil important de coordination entre projets, partenaires et Ministères.

La Commission spécialisée de l'Assemblée nationale Populaire, en charge de l'agriculture, de la pêche, des ressources naturelles, de l'environnement et du tourisme, approuve les lois et les politiques sectorielles du point de vue de l'environnement et joue le rôle de surveillance et d'évaluation de l'action gouvernementale. Le ministère des Ressources Naturelles est responsable de la gestion et de la valorisation des ressources en eau (Direction générale des ressources en eau) et des ressources minières et pétrolières (Direction générale de la géologie et des mines et Pétroguin). Le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural est chargé de la gestion et de la valorisation des terres agricoles (Direction générale de l'agriculture), ainsi que de la gestion des ressources forestières et cynégétiques (Direction générale des forêts et de la faune).

Sur le plan de la **politique environnementale**, les principaux documents stratégiques élaborés par la Guinée Bissau sont :

- Le Plan National de Gestion Environnementale (PNGA) 2004
- La Stratégie Nationale et le Plan d'Actions sur la Diversité Biologique (SNPA-DB)
- Le Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA) 2006
- Le Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (DENARP-II) 2011-2015
- Le Plan Stratégique et Opérationnel 2015-2020 (Terra Ranka)
- La Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) 2015
- La Lettre de politique de développement agricole (LPDA) 2002
- La Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) 2017
- Les Communications Nationales sur les Changements Climatiques (2^e CNCM, 2011, 3^e CNCM, 2018)

Avec la ratification par la Guinée Bissau de l'Accord de Paris en 2018 et l'actualisation de la Contribution Nationale Déterminée en 2021, la Guinée Bissau a désormais pris des engagements chiffrés et concrets vis-à-vis de la communauté internationale pour l'atténuation du changement climatique. Selon la CDN actualisée en 2021, la Guinée Bissau s'engage à réduire de 30% ses émissions de gaz à effet de serre par une mise en œuvre des politiques et plans d'action dans le secteur des forêts et des ressources énergétiques. Par rapport à l'INDC, la CDN actualisée en 2021 est marquée par une augmentation significative du niveau d'ambition du pays, bien que la Guinée-Bissau ne contribue que de manière insignifiante aux émissions mondiales :

- Un engagement sur un objectif quantifié de réduction des émissions de GES couvrant les principaux secteurs : AFOLU (Agriculture, Forêts et autres Usages des Terres), énergie et déchets ;
- Un objectif ambitieux de réduction des émissions de GES d'environ 30 % d'ici 2031 par rapport au scénario de référence.
- Un objectif inconditionnel, basé sur les ressources propres du pays, visant à réduire les émissions de 10% d'ici 2031 par rapport au scénario de référence. Cet objectif est jugé ambitieux compte tenu de la situation économique du pays et de son niveau de développement.

La CDN actualisée en 2021 s'inscrit dans une vision plus large d'un développement sobre en carbone et résilient au changement climatique. La Guinée-Bissau considère que la mise en œuvre de la CDN actualisée est une opportunité pour le développement du pays sur une base durable et plus résiliente au changement climatique. Cependant, sa mise en œuvre nécessitera la mobilisation d'investissements importants qui dépassent les ressources propres du pays. Le coût de mise en œuvre du volet atténuation est estimé à environ 694 millions US\$ sur la période 2021-2030, dont 664 millions US\$ pour couvrir les investissements et 30 millions US\$ pour les actions de renforcement des capacités. Le soutien international est crucial pour atteindre les objectifs de la CDN actualisée de la Guinée-Bissau. Le financement nécessaire pour soutenir la réalisation de la contribution

conditionnelle à l'atténuation s'élèverait à environ 531 millions US\$ sur la période 2021-2030.

Sur le plan **législatif et réglementaire**, la Guinée Bissau dispose de lois en lien avec l'environnement, notamment sur l'utilisation des ressources naturelles comme l'eau, la terre, la forêt, la chasse, la pêche et l'exploitation minière. Les gouvernements successifs ont ratifié de nombreuses conventions et accords internationaux sur l'environnement :

- Convention RAMSAR sur les zones humides – 1990
- Convention internationale sur le commerce des espèces menacées CITES – 1990
- Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques – 1995
- Accord de Paris sur les changements Climatiques - ratifié par la Guinée Bissau en 2018
- Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique – 1995
- Convention sur les espèces migratrices – Convention de Bonn – 1995
- Convention cadre des Nations Unies pour la lutte contre la Désertification – 1995
- Protocole de Montréal sur la couche d'ozone – 2002
- Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers des déchets dangereux et de leur élimination – 2005
- Protocole de Kyoto sur la réduction des gaz de serre dans le cadre de la convention des changements climatiques – 2005
- Convention de Rotterdam sur le commerce des produits chimiques et des pesticides dangereux – 2008
- Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants – 2008
- Protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques (OGM) dans le cadre de la convention sur la diversité biologique – 2010
- Convention pour la coopération en matière de protection et de développement du milieu maritime et littoral de la région d'Afrique Occidentale et Centrale –Convention d'Abidjan– 2011
- Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage équitable des bénéfices dérivés dans le cadre de la convention sur la diversité biologique – 2011

3. Partie 3 - Recommandations stratégiques

3.1. Leçons apprises

L'élaboration du COSOP de la Guinée Bissau pour la période 2025-2031 s'est basée sur les leçons apprises des projets passés et en cours du FIDA dans les pays résumés ci-dessous.

Le FIDA est considéré en Guinée Bissau comme un **assembleur de fonds** pour couvrir une zone géographique plus vaste (toutes les régions par ces deux projets PADES et REDE sauf la région de Biombo jusqu'à maintenant), atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires, avoir des résultats et un impact plus important, bénéficier d'économies d'échelle et augmenter les probabilités de succès.

Suite aux aménagements des rizières, la **maîtrise de l'eau** s'est améliorée : les producteurs qui avaient abandonné les bas-fonds et les mangroves sont retournés sur les sites réhabilités et cela contribue à atténuer la pression due à la défriche sur brûlis sur les habitats forestiers.

La production de semences communautaires a permis de garantir une disponibilité de plus de 100 tonnes de semences de riz améliorées à 13 835 producteurs (42% de femmes et 34% de jeunes). Mais la pénibilité du travail des femmes est toujours une préoccupation et la mécanisation de l'agriculture familiale reste un défi, la durabilité de la production de semences dépend de sa professionnalisation, la sécurité nutritionnelle des familles reste problématique liés à la concentration du système de monocultures « noix de cajou-riz », la protection et la gestion durable des écosystèmes fragiles des mangroves dans la réhabilitation des rizières côtières reste un défi, les opportunités offertes sur les marchés agricoles nationaux et sous régionaux n'ont pas encore été exploitées.

La mise en place, à travers une ingénierie sociale adéquate, de **comités de gestion des périmètres agricoles**, (AUE) chargés de la gestion des infrastructures réalisées et de leur entretien périodique, garantit l'exploitation rationnelle des aménagements hydro-agricoles réhabilités. Mais les textes réglementaires régissant la constitution, le fonctionnement et le mandat de ces comités n'ont pas encore été promulgués ce qui fragilise la légitimité et la durabilité de ces dispositifs pourtant efficaces, les conflits générés par les aménagements entre les différents usagers de l'eau et des territoires doivent trouver une résolution locale durable.

La réhabilitation de près de 99 km de pistes rurales a contribué à favoriser la commercialisation de la production agricole (riz, maraîchage et cajou) en désenclavant 63 villages (70 000 habitants). Mais pour assurer la durabilité des pistes réhabilitées, il est nécessaire que les 13 comités inter villages d'entretien des pistes (CITEP) installés soient équipés, formés et fonctionnels.

Les projets financés par le FIDA, PRRDC dans le passé, PADES et REDE, ont conduit une **évolution positive et significative du capital social** au niveau des « tabancas » grâce aux approches adoptées de développement participatif des communautés locales (CDD), de partenariat (faire-faire) avec les organisations de base. Mais le manque de professionnalisation des OP et la faible implication avec le secteur privé et les institutions financières limitent l'intégration durable dans l'économie locale pouvant assurer une durabilité économique de la plus-value obtenue durant le temps du projet. Les partenariats avec l'IBAP et la DGFF devrait contribuer à **l'adoption par le MADR de l'approche de reboisement des bassins versants des rizières aménagées**. Mais l'aménagement durable des territoires villageois et la promotion de l'agriculture durable sont encore trop délaissés pour freiner la disparition des forêts notamment dans les aires protégées abritant des populations résidentes.

Les interventions du FIDA en Guinée Bissau ont permis de développer des activités ayant des impacts directs ou indirects sur l'adaptation au changement climatique ainsi que l'environnement et la gestion des ressources naturelles. En effet le Projet en cours PADES « Projet d'Appui au Développement Economique du Sud » (extension de la 1^e phase pour la période 2022-2026) a permis de **réhabiliter de nombreuses rizières de mangrove qui avaient été abandonnées à cause de l'invasion de l'eau salée ayant provoqué la rupture des digues de ceintures**. L'élévation du niveau de la mer provoquée par le changement climatique constitue une menace importante pour le maintien de ces modes de production rizicole en zone côtière. A travers le PADES, le FIDA a ainsi expérimenté des approches de réhabilitation traditionnelle et moderne des rizières en terres de mangrove en axant ses interventions sur un renforcement des capacités de gestion de l'eau à l'intérieur des périmètres rizicoles.

Cette approche de **renforcement des ouvrages de protection contre les marées de vives eaux et les conditions climatiques extrêmes** en s'investissant aussi dans la promotion de modes de gestion et de valorisation optimisée de l'eau pour la riziculture constitue des expériences riches que le FIDA pourra valoriser dans ses futurs projets tout en les adaptant aux contextes différents des zones de bas-fonds et de la riziculture d'eau douce dans les régions du nord et de l'est où le nouveau projet REDE est en train d'intervenir ainsi que dans les régions du sud et insulaire où l'extension du projet PADES va intervenir.

3.2. Orientations stratégiques

L'objectif global du COSOP 2025-2031 est d'améliorer les moyens de subsistance des ménages ruraux en Guinée-Bissau. La période couverte par ce COSOP verra la continuation de projets en cours et formulés dans le cadre de la CSN (REDE et PADES extension) ainsi que la formulation d'interventions confortant ou mettant à l'échelle les résultats obtenus. La transformation de l'agriculture familiale, résiliente au changement climatique, intégrant une mécanisation adaptée, s'insérant au sein d'unités territoriales de

développement économique par le biais d'une société rurale organisée inclusive, constitue le cœur de cette stratégie et des deux objectifs stratégiques qui en découlent :

Objectif stratégique 1 : Améliorer la productivité et la résilience des systèmes de production orientés vers la sécurité alimentaire et la nutrition des petites exploitations agricoles: L'amélioration et la modernisation de la production végétale, animale et halieutique et de la productivité des exploitations agricoles familiales seront axées sur des systèmes, intégrant la mécanisation, résilients aux effets du changement climatique, contribuant à une diversification qualitative de l'alimentation des familles, et performants afin de commercialiser les surplus et accroître le revenu agricole.

Objectif stratégique 2 : Augmenter les revenus des petits exploitants agricoles grâce à leur participation dans les chaînes de valeurs.

En permettant aux acteurs économiques organisés, dont les organisations de producteurs, de mieux intégrer les réseaux commerciaux locaux, nationaux et sous-régionaux afin de tirer une part équitable de valeur ajoutée grâce au renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes, des femmes et des OPA, notamment avec des produits à haute valeur nutritionnelle, et en tirant parti des opportunités de la ZLECAF (Zone de libre échange du continent Africain).

Le COSOP 2025-2031 est aligné au Plan Stratégique Guinée Bissau vision 2025 « Terra Ranka » (axes 1, 3 et 4), au Plan National de Développement 2020-2023 (piliers 2, 4 et 6), au Plan National d'Investissement Agricole (PNIA 2^{ème} génération 2016-2030) et à la Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA, 2002). Il s'aligne également à la Contribution Nationale Déterminée dans le cadre de l'Accord de Paris sur le Climat - CDN (actualisée en 2021), au Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PCNUAD ; axes 2 et 3) et au cadre stratégique du FIDA pour la période 2016-2025. En outre, les interventions du FIDA dans le cadre de ce présent COSOP contribueront aux efforts du Gouvernement pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 1 (Éradication de la pauvreté), l'ODD 2 (Lutte contre la faim), l'ODD 5 (Égalité entre les sexes), l'ODD 10 (Réduction des inégalités), l'ODD 13 (Lutte contre les changements climatiques) et l'ODD 15 (Préserver les écosystèmes terrestres).

3.3. Actions stratégiques et ciblage

Pour renforcer la résilience climatique de l'agriculture familiale de la Guinée Bissau vulnérable à la recrudescence des sécheresses et la baisse des précipitations, l'analyse des documents stratégiques⁷⁹ du pays et les consultations des parties prenantes et communautés rurales bénéficiaires des projets FIDA en Guinée Bissau permettent de formuler les recommandations suivantes :

- Nécessité d'améliorer les capacités de **gestion durable de l'eau** pour l'agriculture en investissant notamment dans des aménagements hydro-agricoles des rizières de bas-fonds et de terres de mangrove,
- Nécessité de **dimensionner et adapter les aménagements des rizières aux enjeux climatiques impliquant une élévation du niveau de la mer et la recrudescence de pluies torrentielles**,
- Nécessité de **construire des bassins de rétention de l'eau** en amont des rizières réhabilitées pour capter les excédents de précipitations pour l'irrigation et l'élevage lors de la saison sèche,
- Nécessité de développer des **systèmes d'irrigation pour le maraîchage et aussi la production de riz irrigué pendant la saison sèche**, notamment dans la vallée du fleuve Geba,
- Nécessité de promouvoir et faciliter **l'accès à des semences de variétés de riz à cycle court** adaptées au raccourcissement de la durée de la saison des pluies,

⁷⁹ PANA 2006, 3^e communication sur les changements climatiques 2018 et CDN actualisée 2021

- Nécessité d'**adapter et de respecter le calendrier agricole** en fonction de la variabilité du début de la saison des pluies,
- Nécessité de **diversifier les productions agricoles et les activités économiques** pour augmenter la résilience des populations rurales,

La valorisation et la gestion durable des ressources hydriques au niveau des rizières des zones de bas-fond et des terres de mangrove (prévues dans les projets PADES et REDE notamment) dépendent en grande partie des **modes de gestion et d'aménagement des terres de plateaux limitrophes et situés dans leurs sous-bassins versants** ; où il s'avère nécessaire de préserver le couvert végétal à travers des forêts communautaires, protéger les sources et les cours d'eau, et reboiser les bordures amont des rizières afin d'atténuer les phénomènes d'érosion et de dégradation des sols.

Pour ce qui concerne les rizières sur terres de mangrove (aménagées dans le cadre du PADES notamment), il est nécessaire d'élaborer des **diagnostics participatifs et des plans d'aménagement durable des rizières impliquant d'envisager le recul des digues externes** situées le long des bras de mer pour maintenir une bande d'eau de 50m de large entre la digue externe et le bras de mer qui devra faire l'objet de reboisement et de protection de la mangrove pour constituer une protection et un effet tampon contre les invasions salines provoquées par l'élévation du niveau de la mer.

Avec le changement climatique, **l'agriculture familiale traditionnelle perd ses capacités à subvenir aux besoins alimentaires et économiques de la famille**. La demande en main d'œuvre est élevée et repose surtout sur les femmes qui sont chargées de la quasi-totalité ou tout au moins de la plus grande partie des travaux agricoles. Les jeunes s'éloignent progressivement de l'agriculture et cherchent des revenus alternatifs hors des zones rurales. De plus en plus, le travail agricole devient un facteur rémunéré par le propriétaire foncier au détriment des travaux collectifs traditionnels. Les volumes des principaux produits agricoles autoconsommés ont diminué et continuent à chuter rendant les ménages plus dépendants de la commercialisation de la noix de cajou (culture de rente du pays) pour couvrir leurs besoins alimentaires. Les excédents de production agricole sont faibles sauf pour les produits agricoles destinés aux marchés (arachide, patate douce, pastèque et produits maraîchers). La **diversification des productions agricoles constitue une stratégie importante pour améliorer les conditions de vie des populations rurales et pour les rendre moins vulnérables aux conséquences du changement climatique**.

Les projets du FIDA de le cadre du COSOP 2025-2031 devront contribuer au renforcement de la résilience climatique des systèmes de production et des populations, à la création de nouvelles opportunités économiques et à la diversification des revenus et au désenclavement des communautés. Les risques environnementaux des projets pourront être atténués grâce à la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir (i) la gestion durable de l'eau et des sols ; (ii) l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires ; (iii) le respect des normes environnementales au niveau des aménagements hydro-agricoles (rizières et maraîchage), des pistes rurales et infrastructures de marchés, et (iv) la gestion durable des ressources naturelles dans les bassins versants des rizières aménagées dont les terres de plateau et les zones de mangrove en fonction des cas.

Pour la **contribution à la réduction de l'émission de gaz à effet de serre**, les projets du FIDA devront contribuer d'une part à la réduction de l'émission de CO2 (réduction des feux de brousse et défrichements des habitats forestiers grâce à la mise en valeur des rizières) et de méthane (bonne maîtrise de l'eau dans les bas-fonds), et d'autre part à l'accumulation de carbone dans les sols (notamment pas l'accroissement de la teneur en matière organique des sols cultivés) et dans les zones forestières et de mangrove protégées et régénérées dans les bassins versants autour des rizières aménagées (reboisement des bordures des rizières avec des arbres en amont et des mangroves en

aval, gestion durable des forêts communautaires, agroforesterie permettant l'association entre plantations d'arbres fruitiers et cultures annuelles).

Le respect de ces principes dans les domaines de l'environnement et du climat permettra au FIDA de mobiliser des cofinancements de ces projets auprès des **mécanismes de financement de la transition climatique comme le Fond Vert pour le Climat, le Fond d'Adaptation ou le Fond Mondial pour l'Environnement**. Cette stratégie nécessitera de faire converger les visions et priorités des Ministères en charge de l'Agriculture et de l'Environnement pour développer ensemble des dossiers communs de candidature pour le développement d'une agriculture durable et climato-intelligente en Guinée Bissau.

Sur le plan social, les principaux risques des projets du FIDA sont liés à l'accès, la possession et la concurrence sur les terres (pouvant alimenter des **conflits fonciers**), notamment dans les rizières de bas-fonds et de terres de mangrove aménagées pour les femmes et les jeunes. Des mesures de prévention devront être prises notamment : (i) en réalisant des diagnostics fonciers des zones réhabilitées (principalement dans les zones qui feront l'objet d'aménagement hydro-agricoles pour la riziculture et le maraîchage) et (ii) en appuyant la mise en place, le renforcement de capacités et le suivi-accompagnement de structures de gestion inclusives aux femmes et aux jeunes.

Les évènements climatiques extrêmes et les projections sur les températures et les précipitations auront des impacts sur les sociétés, conduisant ainsi à un certain nombre de défis sociaux notamment dans les domaines d'accès à l'eau potable qu'à la santé. En ce qui concerne les ressources hydriques (d'après le PANA, 2006), les précipitations sont le paramètre du climat qui affecte le plus leur régénération et leur abondance lorsque l'on considère la diminution de volumes des pluies de l'ordre de 10% en zone côtière et de 15% en zone continentale entre 1941 et 1970. Cette diminution affecte négativement la recharge des aquifères et aussi le débit des cours d'eau. Une étude réalisée au niveau du fleuve Corubal a démontré la corrélation directe entre la diminution des précipitations et du débit du fleuve entre 1957 et 1987. Les populations des zones rurales sont de plus en plus confrontées à **l'assèchement des points d'eau potable en fin de saison sèche** les obligeant à s'approvisionner en eau de consommation au niveau de cours d'eau ou de sources naturelles posant parfois des problèmes en termes d'hygiène et d'assainissement.

En ce qui concerne la santé humaine (d'après le PANA, 2006), l'évolution des températures et des précipitations dans un contexte sanitaire fragile ont tendance à favoriser la **recrudescence de nombreuses maladies** comme le paludisme (correspondant à 60% des consultations aux urgences hospitalières), les hépatites, le choléra, etc. Lors des événements pluvieux extrêmes et des fortes températures, le nombre de cas de paludisme augmente de manière exceptionnelle alors que des maladies, comme la rougeole et la méningite, sont plus fréquentes lors des périodes moins humides mais avec de forts vents. Pendant la saison sèche, les vagues de poussière plus fréquentes provoquent une recrudescence de maladies comme la méningite ou des maladies respiratoires comme la bronchite entre autres ; l'est du pays étant particulièrement affecté par cette situation.

Ces défis sociaux sont susceptibles d'aggraver la situation alimentaire et nutritionnelle, ainsi que la pauvreté des populations les plus vulnérables aux impacts du changement climatique. Les projets du FIDA contribueront à atténuer en partie ces impacts sociaux du changement climatique à travers :

- L'amélioration de l'accès à l'eau par le creusement de puits améliorés ou de forages sur les périmètres maraîchers offrant des opportunités supplémentaires aux communautés rurales d'accès à de l'eau potable ;
- L'amélioration des conditions de transport et de déplacement des populations par la réhabilitation des pistes rurales sur le continent et la mise en place d'un réseau de transport maritime dans la région insulaire offrant de meilleures conditions aux communautés rurales pour l'évacuation sanitaire et le déplacement vers les infrastructures de soins médicaux.

Groupes Cibles

Les interventions du FIDA vont continuer à se focaliser sur les zones rurales où la pauvreté est la plus marquée (Quinara, Tombali, Gabú, Cacheu, Bafatá et Oio). Les groupes cibles du COSOP sont : (i) les petits exploitants agricoles organisés en coopératives, (ii) les coopératives opérant en amont et en aval des chaînes de valeur (producteurs de semences, transformateurs), (iii) les petites et micro-entreprises de services opérant en amont et en aval des chaînes de valeur (transformateurs, vendeurs, fournisseurs et prestataires de services agricoles). Le COSOP contribuera à l'émergence et au renforcement : (i) des coopératives (ii) des petites entreprises agroalimentaires investissant dans la fourniture d'intrants et de services agricoles et la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Les cibles prioritaires du COSOP sont les femmes et les jeunes. Au total, les projets bénéficieront à une population composée à 50 % de femmes et à 30 % de jeunes.

Ciblage et genre

Le programme du pays veillera à ce que les ménages ruraux pauvres, vulnérables et défavorisés impliqués dans l'agriculture bénéficient d'opportunités économiques concrètes, en particulier les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les personnes handicapées. Le groupe cible de chaque projet sera identifié de manière participative. Lors de la conception des projets, la méthode d'analyse sensible au genre à la pauvreté et aux moyens de subsistance sera appliquée. Le ciblage des populations les plus pauvres se fera par la combinaison de différents mécanismes (ciblage direct des ménages pauvres, auto-ciblage par les OP et utilisation d'un tableau de bord avec des facteurs de pondération discriminants). Pour les femmes, au-delà de l'autonomisation économique, les projets augmenteront leur voix à différents niveaux et assureront une charge de travail plus équilibrée et un partage des bénéfices. Une équipe d'exécution du projet (unités de gestion, services de vulgarisation, prestataires de services) préparera au démarrage avec la facilitation du spécialiste régional, un plan opérationnel de ciblage, de genre et d'inclusion sociale. L'indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture sera utilisé pour évaluer les réalisations. Le risque de capture par l'élite sera constamment évalué et atténué.

a) Femmes vulnérables et personnes handicapées (PWD): les femmes comprennent différents groupes, notamment les veuves, les femmes séparées ou divorcées et les femmes-chefs de famille. Il peut également s'agir de femmes ayant des enfants de moins de 15 ans ou prenant en charge une personne handicapée (PWD). Le FIDA ciblera également les personnes handicapées directement ou par l'intermédiaire de leurs bénéficiaires mandataires qui recevront l'appui en leur nom.

Les mesures de ciblage du FIDA comprendront : - les mesures habilitantes qui englobent un certain nombre de politiques visant à lutter contre les disparités entre les sexes ; des mécanismes d'autonomisation et de renforcement des capacités pour renforcer leurs capacités et des mesures d'auto-ciblage pour s'assurer que les thèmes d'intégration incluent le genre en utilisant le système d'apprentissage par l'action sur le genre (GALS), la nutrition et le changement climatique. Pour les interventions qui impliquent un cofinancement des bénéficiaires, des mesures de ciblage direct seront appliquées pour répondre à une catégorie spécifique de groupe pour un cofinancement avec une action positive sur une réduction de leur contribution pour leur permettre de participer activement. Les groupes seront classés en fonction de leur maturité et de leur capacité à participer avec un modèle d'entreprise favorable aux femmes

b) Les jeunes vulnérables : En l'absence de politique jeune Bissau guinéenne les jeunes hommes et les jeunes femmes utiliseront la tranche d'âge de 15 à 35 ans conformément à la définition de l'Union Africaine et de la CEDEAO. Les jeunes comprendront deux catégories : les 15 à 24 ans (jeunes plus jeunes – juniors) et les 25 à 35 ans (jeunes plus âgés – seniors). Les jeunes hommes et jeunes femmes sans emploi ou sous-employés seront ciblés par le projet. Ils seront disposés à s'engager dans la production, la

transformation et/ou la commercialisation des produits sélectionnés dans leurs communautés.

Portée communautaire des jeunes femmes et hommes : la présélection et la sélection des candidats seront gérées par des comités compétents et crédibles au niveau communautaire par le biais d'une manifestation d'intérêt et impliquant le groupe ou l'association de jeunes et d'autres institutions communautaires. Les mesures de ciblage du FIDA comprendront : - les mesures habilitantes qui englobent un certain nombre de politiques visant à lutter contre les disparités entre les sexes ; des mécanismes d'autonomisation et de renforcement des capacités pour renforcer leurs capacités et des mesures d'auto-ciblage pour s'assurer que les thèmes d'intégration incluent le genre en utilisant le système d'apprentissage par l'action sur le genre (GALS), la nutrition et le changement climatique. Pour les interventions qui s'engagent dans le cofinancement des bénéficiaires, des mesures de ciblage direct seront appliquées pour répondre à une catégorie spécifique de groupe avec une possible réduction de leur contribution pour leur permettre de participer activement. Les groupes seront classés en fonction de leur maturité et de leur capacité à participer à des modèles économiques favorables aux femmes.

c) Les personnes marginalisées. Les personnes marginalisées suivantes seront également prioritaires : les personnes en situation de handicap, les personnes porteuses du VIH/SIDA, les ménages avec les enfants - exploités pour le travail ou non enregistrés et les migrants de retour.

d) Interventions sensibles à la nutrition : Compte tenu du rôle de la femme dans la préparation de la nourriture de la famille et de leurs responsabilités en matière de garde d'enfants, en particulier pour les enfants de moins de 5 ans, la promotion d'interventions sensibles à la nutrition devrait largement cibler les femmes et les jeunes filles. La plupart des hommes sont chargés de fournir de la nourriture, en particulier dans les communautés où les femmes ne sont pas autorisées à effectuer des travaux agricoles, par exemple dans les communautés islamiques. De plus, les hommes décident de la quantité de terre qui sera allouée pour quelles cultures. Il y a donc lieu de sensibiliser les hommes sur l'importance de la nutrition.

Pour les interventions de sous-nutrition ou de malnutrition : le FIDA encouragera : (1) les interventions nutritionnelles (approvisionnement) liées à la production ; 2) Interventions sur la consommation ou l'utilisation de produits nutritifs (demande) ; 3) Pratiques pro nutritionnelles ; 4) D'autres interventions transversales comme : des sensibilisations sur l'eau, l'assainissement et la santé, la formation des comités d'exploitation et d'entretien de l'eau sur l'hygiène et une formation sur la méthodologie des GALS pour promouvoir de meilleures relations entre les ménages et la prise de décision conjointe des ménages concernant ce qui est produit dans les exploitations, ce qui est vendu et combien reste à la maison pour la consommation du ménage améliorera la nutrition des ménages.

Ainsi, pour contribuer à l'inclusion socio-économique, les interventions du FIDA qui seront mises en œuvre dans le cadre du COSOP 2025-2031 accorderont une attention particulière à ces groupes vulnérables en garantissant leur accès aux sites de production agricole réhabilités dans le cadre de plans d'aménagement durable, des rizières incluant des arrangements fonciers reconnus par les autorités locales et traditionnelles (expérience en cours du PADES dans les régions sud du pays) et en appuyant leurs initiatives entrepreneuriales avec un accompagnement et un financement adaptés surtout pour les jeunes, en renforçant les capacités des femmes sur différents domaines et en les appuyant à développer de micro entreprises rurales (dont certaines seront à haute valeur nutritive), et en développant des infrastructures marchandes et aménagements hydro-agricoles qui facilitent la diversification et la génération de revenus.

3.4. Suiivi

Le suivi-évaluation du respect des procédures SECAP du COSOP sera basé sur les indicateurs suivants qui devront être renseignés périodiquement. Ces indicateurs SECAP

du COSOP devront être alignés avec les PGES – SECAP des projets du FIDA mis en œuvre en Guinée Bissau dont les indicateurs de suivi SECAP feront partie intégrante des systèmes de suivi-évaluation des projets du FIDA dans le pays.

Indicateurs de suivi du respect des procédures SECAP dans le cadre du COSOP 2025-2031 de la Guinée Bissau :

- Proportion des projets et investissements du FIDA contribuant à la gestion durable de l'eau agricole (irrigation, aménagements hydro-agricoles, bassins de rétention) ;
- Niveau de prise en compte des enjeux climatiques dans le dimensionnement des aménagements hydro-agricoles (recul des digues de ceinture, reboisement antiérosif, taille des ouvrages, etc.) ;
- Proportion des projets et investissements du FIDA contribuant à améliorer l'accès des populations rurales à des semences de variétés de riz plus résilientes au changement climatique
- Proportion des projets et investissements du FIDA contribuant à la diversification des productions agricoles ;
- Proportion des projets et investissements du FIDA contribuant à la diversification des activités économiques des populations rurales cibles ;
- Proportion des projets et investissements du FIDA contribuant à la gestion durable des sous-bassins versants des zones d'aménagements hydro-agricoles ;
- Proportion des projets et investissements du FIDA contribuant à la réduction des émissions de dioxyde carbone et de méthane ainsi que à la séquestration du carbone ;
- Proportion des projets et investissements du FIDA contribuant à l'amélioration des conditions d'accès l'eau et à la réduction de la recrudescence des maladies en milieu rural.
- **Pour le Genre:** nombre de foyers brisés réconciliés, nombre d'hommes aidant désormais leur femme dans les tâches ménagères, nombre de femmes participant à la prise de décision au sein du ménage et de la communauté, nombre de femmes ayant accès aux actifs et à la terre, nombre de femmes qui ont le contrôle et la propriété des actifs et des terres, du bétail, du matériel agricole, etc., nombre de femmes ayant une capacité accrue à négocier avec les prestataires de services, nombre de femmes contrôlant leurs propres revenus nombre de femmes, jeunes, personnes vivant avec un Handicap, autochtones participant au projet, nombre de femmes participant à la prise de décision du ménage et de la communauté
- **Pour la Nutrition :** Nombre de ménages augmentant leur budget familial pour une meilleure nutrition, Améliorer ou diversifier l'alimentation et la nutrition des ménages ciblés, nombre de femmes interrogées affirmant que la qualité et la diversité de leur alimentation se sont améliorées (c'est-à-dire qu'elles consomment des aliments plus variés et plus nutritifs) par rapport aux années précédentes, nombre de ménages cultivant diverses cultures riches en nutriments.

Fragility assessment note, Guinea Bissau

Contexte national de la Guinée Bissau

La Guinée-Bissau est l'un des pays les moins avancés du monde et son PIB par habitant s'élevait à 795,10 USD⁸⁰. La croissance économique est positive, estimée autour de 3,8% en 2021, mais pas assez forte pour permettre une réduction sensible de la pauvreté.

Au niveau national, le taux de pauvreté absolue⁸¹ est de 69,3%. Le taux en dehors de la capitale atteint 75,6%. Les taux de pauvreté absolue sont les plus élevés dans les régions de Gabú (83,5%) et de Cacheu (80,5%). Sur les 39 districts que compte le pays, 22 districts ont un taux de pauvreté supérieur à 80% et sont situés dans des zones rurales.

Analyse de fragilité du secteur agricole en Guinée-Bissau

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'intervention du FIDA en Guinée-Bissau, il s'avère nécessaire de faire l'étude sur les fragilités, dont les résultats sont présentés ci-dessous :

Politique

La Guinée Bissau dispose d'immenses potentialités et des ressources naturelles non négligeables (agriculture, domaine maritime, gisements miniers, etc. La mise en valeur de ces richesses depuis l'accession à l'indépendance en 1974 ne s'est pourtant pas traduite, au cours des décennies passées, par un progrès économique et social à la hauteur des espérances.

Avec un secteur primaire qui concentre 67% du PIB et 80% des emplois la Guinée-Bissau demeure pour l'essentiel, une économie de subsistance. Le potentiel agricole du pays est donc important, en raison de la pluviométrie et de la variété des terres qui permettent tous les types de culture. Toutefois, le secteur souffre d'insuffisances structurelles qui nuisent à la valorisation de ces atouts : le manque d'une variété politique d'incitation rurale qui entraîne un manque d'infrastructures et la pauvreté des milieux ruraux sont des freins à la diversification de la production primaire. De ce fait, le secteur reste concentré sur la production de noix de cajou, qui représente 93% des recettes d'exportation du pays et 12% de la production mondiale.

En Guinée Bissau, il existe 3 (trois organes) inter indépendants (Présidence de la République, Assemblée National Populaire et Suprême Tribunal). Le pouvoir législatif est exercé par l'Assemblée Nationale Populaire (ANP)/le parlement et le pouvoir exécutif incombe au Premier Ministre avec un système semi-présidentiel. Il y a 20 partis politiques enregistrés dont 5 sont représentés au parlement (Législatives de 20 parties). L'ANP comprend 102 sièges. Dès la proclamation de son indépendance (1974) et sous la conduite d'un parti unique, le Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée et du Cap Vert (PAIGC), la Guinée Bissau est entrée dans une phase d'instabilité politique chronique avec des changements fréquents de gouvernements (des vingtaines successifs sur 1999 - 2023) et cette situation qui perdure encore en 2023, a fragilisé l'administration publique (en particulier la gestion économique et financière) et les infrastructures du pays.

⁸⁰ Banque mondiale, 2021.

⁸¹ 2 USD par personne et par jour (seuil national de pauvreté absolue).

Les nominations techniques sont faites à la base politique en privilégiant les cadres du parti sans en tenir en compte leurs niveaux et domaine de formation et moins leurs expérience et compétence professionnelle tant au niveau central ainsi qu'au niveau déconcentré.

Institutionnelle et organisationnelle

Les modes d'intervention et d'appui aux acteurs et à leurs organisations se limitent des approches classiques fondées sur des modèles technicistes et dirigistes sont apparues nettement au cours des années passées. Elles ne permettent pas d'apporter de réponses adéquates aux nouveaux besoins suscités par les évolutions en cours tant sur le plan institutionnel que socio-économique. La responsabilisation des bénéficiaires dans la définition, la mise en œuvre et le contrôle des actions d'appui qui leurs sont destinées sera essentielle dans la mise en œuvre des actions envisagées dans le cadre du PNISAN.

Les services de support aux producteurs tels qu'ils existent actuellement n'ont pas la capacité financière ni technique de répondre aux besoins réels des acteurs. Au cours des dix dernières années, le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural a connu une hémorragie de ses cadres et le manque de personnel qualifié se fait sentir à tous les niveaux. 90% des cadres séniors et avec les fonctions des Directeurs Généraux et autres hautes fonctions sont à la retraite, Cependant il en existe une centaine des jeunes cadres et certains avec des diplômes de Master et autres qui ne sont pas encadrés dans la fonction publique à cause d'une circulaire que n'empêche pas le recrutement des cadres des partis politiques. Certains de cadres jeunes cadres sont recrutés comme des stagiaires pendant 5-10 ans et reçoivent une indemnité occasionnelle de moins de 50 milles francs par mois.

Au niveau du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural existent des services centraux directement liés au Ministre et quatre directions générales : Agriculture, Forêt, Génie Rural et Elevage et des services autonomes comme l'Institut National de Recherche Agricole (INPA, avec des antennes régionales à Bissorã, Contuboel, Caboxanque et Quebo), et les services décentralisés (Directions Régionales de l'Agriculture) au niveau des 8 régions du pays et au niveau du Secteur Autonome de Bissau. Ces structures ont la charge de jouer le rôle d'encadrement et d'appui-conseil du monde rural ; et en établissant un pont entre le Ministère, les paysans et leurs organisations. Comme déjà mentionné précédemment, la majorité des structures d'appui ne jouent plus leur rôle effectivement par manque des moyens financier, matériels et surtout des ressources compétentes et expérimentés

La vulgarisation agricole est inexistante par manque de véritable politique de vulgarisation agricole qui permettrait d'harmoniser et de rationaliser l'appui aux producteurs ; ainsi que, par manque des moyens matériels et financiers et surtout par manque de personnel qui sont en nombre de 5 sans profil et expérience dans le domaine de la vulgarisation. Donc, les services susceptibles d'apporter, en amont et en aval, les appuis nécessaires à la production sont inopérants ; iii) la recherche n'est pas en mesure d'apporter des solutions efficaces aux problèmes techniques des producteurs.

Le ministère de l'Agriculture continue à faire des prestations de service de la location des tracteurs, vente des intrants et fertilisants en faisant la concurrence déloyale aux commerçants privés et donc, l'approvisionnement en intrants est mal organisé.

2.6. La recherche agricole est dans une situation critique. Il a été créé par un décret du gouvernement en tant que l'Institut National de Recherche Agronomique (INPA) avec l'autonomie administrative, financière et patrimoniale et la responsabilité de la recherche agronomique en Guinée-Bissau. Le pays dispose de 4 stations de recherche,

correspondants aux 4 grandes zones agroécologiques De 1992 à 1996, l'INPA a bénéficié des appuis de différentes coopérations bilatérales, particulièrement de la Suède. Après 1997 l'INPA est confronté avec des problèmes financiers et surtout de manque des cadres spécialisés et haut niveau qu'exige la recherche

Les dernières années, l'INPA fonctionne grâce à la signature des conventions avec différents projets (financés notamment par la BAD, le FIDA et l'UE) qui lui permettent de soutenir la production de semences à partir de ses centres de Contuboel, Caboxanque, et à Bissora pour ce qui concerne les animaux à cycle court. Du point de vue des infrastructures et équipements, les installations des stations de recherche sont très dégradées, affectant sévèrement les activités des personnels techniques en poste. Les rares programmes de recherche appliquée en cours ne répondent guère aux préoccupations des paysans, à l'exception des volets de production de semences de riz et d'animaux à cycle court menés avec l'appui de certains projets.

Les semences de qualité sont indispensables pour améliorer la production et la productivité agricole. Les atouts du pays dans le secteur semencier proviennent de l'expérience accumulée par divers projets mis en œuvre dans le passé. Des actions de production de semences sont actuellement soutenues par certains projets. Actuellement, il n'y a pas de politique nationale semencière et la législation en ce domaine est inexistante, ce qui entraîne un vide institutionnel et constitue un handicap majeur pour le développement de la production de semences. Par ailleurs, il n'y a : i) aucune réglementation qui établit le processus d'enregistrement ou/et de distribution des variétés, et ii) pas de contrôle sur l'importation de semences, chaque organisme ou opérateur important des semences selon ses propres critères. Le laboratoire National de semence existe avec peu des équipements et matériels et sans les ressources humaines qualifiés.

Le financement du secteur agricole (Agriculture, Élevage et Forêt) par le gouvernement n'est pas évident. Le budget alloué varie entre 3 à 5,6% Ces pourcentage difficilement sont mis à la disposition du Ministère à 100%. L'analyse des budgets affectés au MADR montre que ceux-ci ont souvent oscillé entre 2 et 4%, ce qui constitue un signe trop faible au secteur agricole, encore loin des engagements de Maputo qui prévoyaient que 10% des budgets nationaux soit consacré au secteur agricole. Ceci constitue incontestablement un défi de premier plan, pour le financement et la mise en œuvre du des actions de développement agricoles qui sont prises en charge par les partenaires techniques et financiers

A part la faiblesse du budget de l'état pour le secteur agricole, Le Ministère d'agriculture est aussi confronté à de multiples contraintes dont : i) la faible capacité institutionnelle de définir des priorités de coordonner et de suivre les programmes d'investissement public et l'insuffisance de ressources humaines qualifiées. ii) le manque de rigueur dans la gestion administrative : déficience dans l'administration des biens publics, faiblesse des mécanismes de contrôle, de suivi et d'évaluation. Absence d'une politique des ressources humaines (insuffisance de cadres spécialisés), manque de mesures incitatives au niveau financier, et des conditions de travail, etc. ; iii) un déséquilibre dans l'organisation du secteur et d'une faiblesse des capacités d'intervention en milieu rural liée essentiellement à la concentration au niveau central des cadres formés ou expérimentés ; iv) une absence de capacité réelle de coordination et d'harmonisation des interventions ; et v) une carence de moyens de tous ordres et de méthodes de travail.

Donc, ces insuffisances institutionnelles limitent considérablement l'efficacité des actions du MADR en milieu rural. Il sera donc indispensable de renforcer le MAPF par des moyens matériels, la formation des cadres, le renforcement du système administratif et

organisationnel et l'assistance technique en vue d'améliorer ses capacités institutionnelles.

Sécurité alimentaire, nutritionnelle

La Guinée-Bissau a des énormes potentialités agricoles, cependant le pays est caractérisé par sa vulnérabilité économique et sa forte dépendance de l'extérieur pour s'approvisionner en produits alimentaires particulièrement en riz, aliment de base des bissau-guinéens. La situation alimentaire est en effet souvent influencée par des perturbations soit d'ordre conjoncturel (mauvais mécanisme de commercialisation des produits agricoles et alimentaires, la fluctuation des prix des principaux denrées alimentaires, les facteurs politiques et situation économique du pays, la faiblesse des revenus, etc.), soit d'ordre structurel (faible productivité, destruction fréquente des rizières de mangrove et inondation de bas-fonds, à cause de la faiblesse des travaux d'aménagement hydro-agricoles, irrégularité des pluies, l'invasion des ravageurs, l'accès déficient des ménages aux approvisionnements, l'enclavement des populations en raison de la précarité des conditions et états des infrastructures routières, l'insuffisance des infrastructures d'hygiène et sanitaire etc.). La situation nutritionnelle générale en Guinée-Bissau reste précaire.

Donc, les questions de la vulnérabilité économique et climatique, associés à de mauvaises habitudes nutritionnelles, se traduisent par une insécurité alimentaire généralisée et une forte prévalence de la malnutrition maternelle et infantile. La malnutrition chronique ou retard de croissance touche 27,7 % des enfants âgés de 6 à 59 mois, avec un pic supérieur à 30 % dans les régions d'Oio, Bafatá et Gabu. La malnutrition aigüe modérée touche 5 % des enfants âgés de 6 à 59 mois, atteignant 8 % à Gabu et 7 % à Oio.

Les ménages en milieu rural restent vulnérables aux crises alimentaires et nutritionnelles, en raison des causes structurelles (taux de pauvreté - un des plus élevés au monde-, manque d'accès aux services de base, taux élevé de malnutrition, instabilité et changements climatiques) et des causes conjoncturelles (chocs successifs, crise alimentaire découlant des hausses inhabituelles et importantes des prix des produits alimentaires).

L'analyse Cadre Harmonisé en Guinée-Bissau fait ressortir les résultats suivants :

En situation courante (octobre à décembre 2022), environ 108.321 personnes (soit 6,4% des personnes analysées) sont estimées en phase crise et plus. Ces personnes auront besoin d'assistance alimentaire immédiate. 236.533 personnes (soit 14,0%) sont en insécurité alimentaire sous pression, elles ont besoin de programmes de renforcement de leur résilience pour éviter qu'elles ne basculent en crise.

En situation projetée (juin à août 2023), le nombre de populations en Insécurité Alimentaire Crise et plus est de 117.440 personnes (soit 6,9% de la population totale analysée). Tandis que celles en Insécurité Alimentaire Sous pression est de 281.085 personnes (16,6% de la population totale analysée), elles auront besoin des programmes de renforcement de leur résilience pour éviter qu'elles ne basculent en crise.

Crédit agricole

Les différents acteurs des filières de production ont des besoins en financement de leurs activités. Or, il n'existe pas dans le monde rural Bissau guinéen d'institutions d'épargne et de crédit, pas plus que de banque de développement agricole.

Le système bancaire se limite à des banques commerciales, implantées à Bissau et dans quelques villes, qui accordent essentiellement, leur concours au financement d'opérations commerciales dans le secteur de l'import-export. Ceci exclut la majorité des producteurs et des petits commerçants. Les possibilités sont donc encore plus restreintes. Parmi les producteurs, seuls certains « ponteiros » et les quelques entreprises agricoles sont à même d'y recourir.

Les seuls financements dont bénéficia le monde rural sont ceux effectués par les projets, les ONG, le secteur informel et la parenté.

La plupart des projets menant des activités dans le secteur rural ont eu une composante crédit, celui-ci étant accordé souvent sous forme de crédit de campagne,

Organisations paysannes

Les organisations paysannes commencent à surgir, mais par manque d'une politique globale de promotion et de législation en faveur de la structuration du milieu rural constitue un handicap sérieux au développement des organisations paysannes. Il faudra inscrire le développement des organisations paysannes dans la durée, et passer progressivement de logiques de formation pure et stricto sensu pour entrer dans une logique d'appui aux activités économiques à la base, visant le renforcer la base économique des organisations. Le développement et la pérennité des OP impliqueront donc des appuis différenciés, à l'organisation ou à la gestion, à l'alphabétisation, à l'information et au conseil technique visant les améliorations des techniques et le transfert de nouvelles technologies.

Bien que cette structure associative se trouve encore dans une phase embryonnaire et relativement fragile, certaines de ces associations constituent d'ores et déjà des partenaires durables et efficaces pour la mise en œuvre d'actions de développement.

Pour répondre à cette situation de fragilité, différentes mesures et orientations ont été prises par la Guinée-Bissau dont notamment la promotion de filières porteuses et la résilience du secteur agricole aux changeant climatiques à fin d'assurer la sécurité alimentaire des populations

Le Plan Stratégique et Opérationnel 2015-2025 « Terra Ranka » constitue le cadre de référence pour la planification stratégique, la programmation et le dialogue avec les partenaires techniques et financiers. Les PNIA 1ère génération et réactualisés en PNIASAN représentent la réponse sectorielle du pays en matière de politique et d'investissement, visant à contribuer à la réalisation des objectifs de l'ECOWAP/PDDAA, du PSO et des ODD et à résoudre les problèmes de la faim, de la malnutrition et d'insécurité alimentaire.

Cette volonté politique nationale est fortement soutenue par les partenaires techniques et financiers, qui, dans le cadre de Dakar 2 soutiennent les gouvernements des pays dans l'élaboration et le financement de leurs programmes d'investissement dits Compact en vue de leur présentation au Sommet Dakar 2 dont le thème est « Nourrir l'Afrique : Souveraineté alimentaire et résilience » coorganisé par le gouvernement du Sénégal et la BAD avec le soutien des autres partenaires.

2.6 Passation des Marchés

En Guinée Bissau, le cadre juridique régissant les marchés publics transpose les Directives de l'UEMOA en matière de marchés publics. Il est régi par les quatre (4) textes. Ces documents sont utilisés comme dossiers types nationaux de passation de marchés et contiennent des conditions contractuelles. Il s'agit des Documents Standards Régionaux d'Acquisition (DSRA) de l'UEMOA pour les marchés de travaux, de biens et services courants, et de prestations intellectuelles. Bien que les méthodes utilisées transposent les Directives de l'UEMOA, le choix est limité par rapport aux directives et guide de passation des marchés du FIDA. Toutefois certains des aspects du FIDA ne sont pas bien pris en compte en particulier la Politique révisée du FIDA sur le harcèlement sexuel, les préventions de fraude, de corruption et aussi les aspects des procédures d'évaluation social, environnemental et Climatique (PESEC). Bien qu'il y ait au niveau du code des marchés un décret qui prévoit des dispositions sur les différentes étapes de la passation des marchés, il n'existe pas encore un système de gestion efficace et informatisées et de suivi des contrats au niveau de l'Autorité de Régulation et la Passation informatisée des marchés publics n'est pas encore développée car il n'existe pas encore une plateforme nationale permet la publication des AGPM, PPM, les Avis d'appel d'offres, réception, exécution des offres en ligne.

D'autres difficultés comme l'inexistence d'une politique d'utilisation de l'approvisionnement en l'absence de stratégie de gestion des données relatives à la passation des marchés ne permet pas aux personnes impliquées dans le processus de passation des marchés de beaucoup s'informer et d'avoir accès aux données en temps réel. Le suivi et l'évaluation du personnel impliqués dans le processus de passation des marchés ne sont pas encore trop développés. A cela s'ajoute le manque de formation certifiante à l'endroit du personnel impliqué dans le processus de passation des Marchés n'est pas encore prévu.

En 2022, l'Indice de Perception de la Corruption de la Guinée Bissau publié par l'ONG Transparency International donne la note de 21/100 et classe le pays au rang de 164/180, soulignant un niveau de corruption élevé.

Ceci agit sur le processus de passation des marchés car en matière de sanction, il existe des institution (Par exemple une inspection de Lutte contre la corruption et un Bureau de Lutte contre la corruption et des délits économiques auprès du Procureur General de la république). Mais ces institutions sont inefficaces et ne fonctionnent pas de façon indépendante. Il en est de même pour les décisions de l'organe d'appel qui sont souvent contestées en raison de la non indépendance de cet organe. Par ailleurs, les précédents rapports de mission des projets existant ont noté des irrégularités en ce concerne l'archivage des DAO, et le risque que les processus de passation des marchés (méthodes, planification, appel d'offres, attribution et gestion des contrats) soient inefficaces et affecte de manière significative les principes fondamentaux de compétition, transparence, optimisation des ressources et éthique des activités de passation des marchés publics.

Un accent particulier doit être mis sur le renforcement des capacités de tous les acteurs impliqués dans le processus de passation des marchés (le Programme de certification BUILDPROC est recommandé). En ce qui concerne les documents d'appel d'offre, il est recommandé d'utiliser les documents types du FIDA et de se référer au guide de passation de marchés du FIDA en cas de divergence dans les procédures nationales pour la prise en compte des aspects sociaux, économiques et environnementaux dans le processus de passation des marchés et aussi dans le cadre des marchés à grande valeur.

De plus il faudra former les acteurs impliqués dans le processus de passation des marchés sur le code d'éthique, les actes d'abus, de corruption et de fraude et renforcer les dispositions sur les pratiques interdites sur les dossiers d'appel d'offres. Cela permettra d'assurer une meilleure efficacité des procédures d'acquisition.

Matrice Évaluation de la Fragilité Pays

Questions clés	Réponses/Actions identifiées proposées par la stratégie
Pourquoi la Guinée-Bissau est considérée comme un pays avec situation fragile ?	<p>L'instabilité politique structurelle du Pays depuis la décolonisation et l'Indépendance (1974) ;</p> <p>Les faiblesses structurelles en termes de capacités, d'organisation et de gouvernance, de l'administration publique et des organisations communautaires de base, de la société civile et des acteurs socio-économiques (GIE, OPA, etc.) ;</p> <p>Un manque de continuité des politiques et programmes de développement capables de traduire en action les stratégies formulées et adoptées par les différents gouvernements ;</p> <p>Le manque d'une véritable politique de décentralisation et de développement des collectivités locales mettant en place des institutions inclusives, représentatives et démocratiques.</p>
Dans quelle mesure la fragilité affecte le secteur agricole et rural ? quels sont les leviers/drivers de la fragilité ?	<p>Manque d'une politique sectorielle agricole publique appuyant le développement durable de l'agriculture familiale ;</p> <p>Manque d'infrastructures adéquates permettant aux agriculteurs d'avoir facilement accès aux marchés ;</p> <p>Absence d'un système d'appui-conseil agricole basé sur des modèles agroécologiques durables développant la résilience des exploitants familiaux et des ménages ruraux aux chocs (climatiques, économiques, politiques), pour éviter la monoculture et la dépendance aux cours mondiaux de la noix de cajou, et augmenter soit la productivité, soit la diversification des systèmes agro-forestiers capables d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelles ;</p> <p>Manque de programmes d'investissements publics à grande échelle dans le développement social (éducation, santé, services) et économique (infrastructures, logistique, viabilité et transport) ;</p> <p>Manque de coordination entre les différentes interventions et les investissements ;</p> <p>Manque de crédibilité des bénéficiaires dans les politiques nationales.</p>
Quel est le risque posé au Programme FIDA ? Quels sont les différentes mesures que le FIDA adoptera dans la Stratégie Pays et dans les futures opérations pour prévenir, atténuer, faire face à cette fragilité ? cette	<p>Quelles sont les risques au Programme FIDA :</p> <p>Dialogue et engagement politique de moyen/long terme, continuité de programmation et planification des stratégies et politiques publiques de développement économique, sociale et sectoriel difficile ;</p> <p>Risque de durabilité des investissements et du dialogue social à cause d'une société rurale déstructurée et marginalisée ;</p> <p>Risque de manque de crédibilité des politiques et institutions nationales auprès des bénéficiaires.</p> <p>Retard dans le démarrage des Projets et programmes.</p> <p>Les mesures à adopter dans les opérations futures :</p> <p>Appuyer : a) le renforcement institutionnel et organisationnel à la base notamment la société civile organisée en milieu rural, b) l'ingénierie sociale afin de promouvoir la cohésion sociale entre les communautés</p>

<p>fragilité affecte les opérations en cours ? si oui, comment ?</p>	<p>rurales et, c) les acteurs économiques autour d'une vision transformatrice inclusive de l'agriculture familiale, moderne, agroécologique, productive et orientée vers des opportunités de marchés ;</p> <p>Poursuivre : l'adoption d'une approche territoriale de développement local et d'accès au marché ; l'appui aux partenariats public-privé locaux ; l'intégration cohérente des actions d'ingénierie sociale et les appuis en matière d'ingénierie civile dans le développement des infrastructures rurales ;</p> <p>Valoriser/capitaliser les leçons apprises des projets financés par le FIDA ;</p> <p>Renforcer et mettre à l'échelle les actions de renforcement de la gouvernance des organisations sociales et économiques de base et de la société civile ;</p> <p>Elaborer (pendant la formulation du nouveau projet) une stratégie opérationnelle sur l'équité de genre, l'autonomisation des femmes et l'intégration socio-économiques des jeunes ;</p> <p>Poursuivre une approche d'intégration sous-régionale du Programme FIDA avec les pays limitrophes visant l'intégration économique et sociale des marchés ;</p> <p>Accélérer le démarrage du projet futur (i.e. fonds de démarrage, FIPS, etc.);</p> <p>Plan d'action d'appui à la mise en œuvre du projet, AT national et international, plan de formation et recyclage des agents et des partenaires techniques ;</p> <p>Impacts sur le PADES en cours : Le PADES se trouve dans sa dernière année de mise en œuvre et sera entièrement décaissé, il n'y a pas de risques empêchant sa bonne clôture.</p>
<p>Quelles sont les mesures spécifiques que le FIDA adoptera dans ce contexte pour mitiger/prévenir les effets de cette fragilité sur les bénéficiaires, le staff, les partenaires de mise en œuvre du FIDA ?</p>	<p>Un cadre de gestion et prévention des risques et un focus de la stratégie sur l'amélioration de la résilience des groupes plus vulnérables ;</p> <p>Dans le nouveau projet, le ciblage géographique avec des opérations concentrées dans les régions plus pauvres et plus exposées à l'insécurité alimentaire et un ciblage socio-économique focalisé sur les groupes les plus vulnérables (femmes, jeunes, et jeunes femmes) ;</p> <p>Le FIDA, le Gouvernement et les autres partenaires adopteront le présent cadre de gestion, de suivi-évaluation des risques comme outil concret et opérationnel de gestion soit du portefeuille, soit du projet ;</p> <p>Pour le nouveau projet, une unité de coordination séparée et indépendante sera mise en place pour éviter que le risque d'instabilité politique et institutionnel se répercute sur le projet ;</p> <p>Une cellule d'appui aux projets et programmes sera mise en place pour entre autres faire le lien entre FIDA-Projet-Gouvernement ;</p>

La stratégie pays place au centre de son intervention les questions d'égalité entre les sexes et de ciblage socio-économique aux fins du renforcement de la résilience des groupes cibles contre la fragilité. On établira des partenariats structurants avec des institutions inclusives (organisations de la société civile et communautaires) susceptibles de renforcer la légitimité du dialogue social, de favoriser la justice et la sécurité, d'aider à développer les potentialités et l'entreprenariat des femmes et des jeunes. Ces aspects seront systématiquement évalués dans le cadre de mesure des résultats proposé (results - based management matrix) sur le cycle de projet à travers l'élaboration et le suivi d'indicateurs de résultat spécifiques.

À l'achèvement du PADES, les informations et les mesures concernant "l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes" ainsi que "le ciblage et la portée" seront largement communiquées et diffusées.

Dans le cadre des résultats et dans le cadre logique des projets, toutes les données relatives aux produits et aux effets seront ventilées par catégorie ciblée.

Agreement at completion point

République de Guinée Bissau – FIDA

Évaluation de la stratégie et du programme de pays

ACCORD CONCLUSIF

Introduction

En 2022, le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a conduit la première évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) du FIDA en Guinée Bissau. Cette évaluation a couvert la période de 2008 à 2022. Les objectifs étaient de: 1) évaluer la mesure dans laquelle la stratégie et le programme de pays du FIDA ont produit des résultats tangibles et qui ont contribué à des changements positifs, inclusifs et durables en lien avec la transformation rurale ; et ii) tirer des enseignements utiles pour la formulation conjointe du nouveau cadre des options stratégiques et programmatiques (COSOP) du FIDA pour la Guinée Bissau (GB) en tenant compte des effets de la crise sanitaire du COVID19 et des conséquences du conflit Russo Ukrainien sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle nationale. Ce qui permettra par ailleurs de les intégrer dans les orientations du Compact de la Guinée-Bissau pour la souveraineté alimentaire, adopté en janvier 2023.

L'ESPP a évalué : la performance d'un portefeuille de trois projets financés par des prêts (hautement concessionnels), des activités "hors prêt" (la gestion des savoirs, le développement de partenariats, l'engagement dans le dialogue sur les politiques agricoles); et la performance de la stratégie dans sa globalité. Par ailleurs, l'ESPP a aussi fait une appréciation la performance des partenaires (FIDA et Gouvernement) dans la gestion du programme de pays.

L'Accord conclusif de l'évaluation, établi à la fin du processus, est convenu entre le Gouvernement et la Direction du FIDA (représentée par le département de la gestion des programmes). Il indique le niveau d'acceptation des recommandations de l'ESPP (accepté, partiellement accepté ou non accepté) et les modalités de mise en œuvre sur lesquelles le Gouvernement et le FIDA se sont entendus. Ainsi, l'Accord démontre les engagements du Gouvernement et du FIDA pour des actions de mise en œuvre des recommandations de l'ESPP, dans des délais précis.

La mise en œuvre des recommandations fera l'objet d'un suivi au niveau du FIDA à travers le "Rapport du Président sur l'état de mise en œuvre des recommandations d'évaluation et les actions de la Direction" (PRISMA), qui est présenté annuellement au Conseil d'administration du FIDA par la Direction du FIDA.

L'Accord conclusif est signé par le Gouvernement de la Guinée Bissau représenté par le Ministre en charge de l'Agriculture (Gouverneur du FIDA) et la Direction du FIDA (représentée par le Vice-Président Associé, Département de la Gestion des Programmes). IOE a facilité le processus de préparation dudit Accord.

Accord conclusif

En raison de sa configuration géographique qui comprend plus 80 petites îles, les Bijagos, la République de Guinée Bissau est classée parmi les « Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) » qui sont particulièrement vulnérables aux chocs climatiques en raison de leur isolement. Ils sont aussi sensibles aux chocs externes du fait de leurs grandes dépendances en importations. La Guinée Bissau figure également parmi les Etats

fragiles en raison des épisodes d'instabilité politique qu'a connu le pays depuis son indépendance. Compte tenu de la prévalence de la pauvreté rurale et de l'importance du secteur agricole, le FIDA se doit de prêter une attention particulière à la performance de sa stratégie et son programme pays à Guinée Bissau.

Recommandation 1. Dans le prochain COSOP, il est nécessaire d'inclure ou de clarifier dans les priorités ou orientations stratégiques les aspects importants suivants: (i) La gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique pour une agriculture durable, (ii) les thèmes de gestion des connaissances (pour identifier et apprendre des leçons en vue d'amélioration) et d'engagement dans le dialogue sur les politiques agricoles (avec le gouvernement en partenariat avec les autres acteurs clés) ; (iii) le renforcement institutionnel dans le secteur agricole, y compris des structures étatiques et non. Après l'approbation du COSOP, il est nécessaire de procéder à la formulation d'un plan holistique d'actions pour le renforcement institutionnel du ministère en charge de l'agriculture et du développement rural (concernant la disponibilité de ressources humaines et matériels, d'expertise de qualité et des capacités adéquates d'interventions et d'actions). Ceci devra se faire en partenariats avec les autres partenaires, pour l'identification, la planification et la mise en œuvre des actions. Pour les aspects hors prêts, il est nécessaire d'organiser des missions d'appuis techniques fréquentes, y compris de longue durée, sur les thèmes en lien avec la fragilité, pour soutenir le directeur de pays.

Recommandation acceptée

Suites et Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement

Le FIDA et le Gouvernement de la République de Guinée Bissau se mettent d'accord pour reprendre le processus de planification stratégique qui était suspendu en attendant les conclusions de l'évaluation. Cet exercice doit aboutir à la préparation du COSOP 2024-2030 dès le premier trimestre 2023 en s'appuyant sur les recommandations de l'évaluation. Les notes SECAP actualisées de PADES et REDE fourniront les directives pour établir le plan de gestion des ressources naturelles et d'adaptation au changement climatique, ainsi des plans d'action sur l'équité de genre et l'inclusion sociale.

Le principe de mise à échelle des bonnes pratiques sera priorisé et renforcé. Un cadre de mesure des résultats, de capitalisation et diffusion des bonnes pratiques sera défini dans ce nouveau COSOP 2024-2030. Un plan de gestion des connaissances et partage d'expériences entre les projets et programmes financés ou non par le FIDA sera formulé et mis en œuvre.

Le FIDA appuiera le Ministère en charge de l'Agriculture et du Développement Rural dans la réalisation d'un diagnostic institutionnel et le développement d'un plan d'action de renforcement des capacités à différents niveaux afin d'assurer la mise en œuvre de ses priorités pour qu'elles puissent avoir des impacts durables pour les producteurs,

La Coopération de partenariat Sud-Sud sera développée davantage au niveau des pays voisins, particulièrement entre les petits états insulaires de la région et/ou les pays lusophones pour favoriser les échanges commerciaux et d'expériences et de savoir-faire.

Le renforcement institutionnel, organisationnel et socio-économique des organisations de producteurs (OP).

Responsable et délai de mise en œuvre:

Actions	Responsabilités	Délais
Reprise des consultations pour la finalisation du COSOP	FIDA	Février - septembre 2023
Actualisation de la note SECAP et préparation d'un plan de gestion des ressources naturelles et d'adaptation au CC, en s'appuyant sur la dynamique en cours sur l'agroécologie (activités existantes et volonté politique).	FIDA	Février-juin 2023
Préparation d'une stratégie nationale de gestion de connaissances / Organisation de forum partage d'expériences à niveau national puis des visites d'échanges à niveau régional en pays lusophones (route d'apprentissage avec PROCASUR) et dynamisation de la coopération Sud-Sud	Gouvernement avec appui FIDA à travers les projets en cours	2023
Diagnostic institutionnel du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural afin d'identifier les besoins en renforcement des capacités en partenariat avec les autres PTF	Gouvernement avec Appui FIDA et tous les autres PTF intéressés	2e Semestre 2023
Etude de fragilité en partenariat avec d'autres acteurs afin de définir les fréquences des missions d'appui et recrutement d'un consultant national à temps partiel mais avec contrat de longue durée pour le suivi et appui à la mise en œuvre des projets	FIDA avec appui Gouvernement	2e trimestre 2023

Recommandation 2. En partenariat avec les autres partenaires, appuyer le Gouvernement pour une coordination effective des interventions dans le secteur agricole. A ce titre, il est indispensable d'améliorer les systèmes de suivi - évaluation, non seulement des projets appuyés par le FIDA, mais aussi des directions techniques compétentes centrales et déconcentrées du ministère en charge de l'agriculture et du développement rural. Ceci pourra s'intégrer dans le plan holistique de renforcement institutionnel suggéré plus haut. A défaut d'ouvrir un bureau de pays, le FIDA doit disposer d'un consultant national de longue durée, présent dans le pays comme point focal et qui contribuera à améliorer l'efficacité dans la gestion du programme de pays. Ceci s'inscrit aussi dans la proposition de création d'une cellule ou unité permanente d'appui technique déjà en cours de discussion au sein des partenaires.

Recommandation acceptée

Suites et Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement

Le FIDA, en collaboration avec les autres partenaires de développement, tâchera d'aider le Gouvernement à dynamiser le groupe sectoriel agricole afin de mieux s'engager dans la définition de politiques publiques agricoles pour les producteurs.

Une évaluation conjointe des systèmes Suivi/Évaluation en place tant au niveau projet que du Ministère sera faite et un manuel de S/E assorti d'outils techniques d'amélioration et de consolidation des données sera proposé. Il est prévu à travers le projet REDE que le FIDA appuie le Ministère dans la mise en place d'une unité d'appui à la livraison des

résultats (Delivery Unit), qui accompagnera le Ministère dans la mise en œuvre des priorités pour qu'elles puissent avoir des impacts durables pour les producteurs.

En attendant l'ouverture d'un bureau pays, le FIDA recruterà sans délai un consultant national qualifié en appui au programme avec des TDR permettant de contribuer à la mise en œuvre des projets, participer aux missions de supervision et faire le suivi des recommandations.

Responsable et délai de mise en œuvre :

Actions	Responsabilités	Délais
Dynamisation du groupe sectoriel agricole et engagement les discussions sur les politiques publiques prioritaires	Ministère de l'Agriculture avec FIDA et autre PTF intéressé	2023
Évaluation conjointe des systèmes de Suivi-Évaluation en place tant à niveau projets que du Ministère en charge de l'Agriculture	FIDA et Gouvernement	2e semestre 2023
Élaboration d'un manuel de suivi/Évaluation assorti d'outils techniques et technologiques d'amélioration de la collecte et de consolidation des données	FIDA et Gouvernement	1e trimestre 2024
Recrutement immédiat d'un consultant national qualifié en appui au programme avec TDR permettant de contribuer à la mise en œuvre des projets, participer aux missions de supervision et faire le suivi des recommandations	FIDA en liaison avec le Gouvernement	1e trimestre 2023

Recommandation 3. Poursuivre les appuis au développement des systèmes agricoles dans les zones humides (de mangroves et bas-fonds), y compris dans les trois régions déjà appuyées dans le Sud, en déployant de façon progressive une approche de filières, et donc des actions sur divers maillons : approvisionnement en intrants de qualité, itinéraires techniques améliorées de production, activités post-récolte, transformation et commercialisation. L'établissement de relations commerciales fiables, y compris avec le secteur privé, doit figurer parmi les objectifs à atteindre à terme.

Recommandation acceptée

Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement

La mise en œuvre de cette recommandation sera opérationnalisée à travers les 2 projets en cours précisément la prorogation du PADES avec les fonds FIDA 12 dans sa zone initiale d'intervention qui est le sud du pays et son extension dans les îles Bijagos et aussi le projet REDE couvrant les parties Est et Nord du pays. Il s'agira de mettre à l'échelle les activités qui ont eu de bons résultats ainsi qu'avoir recours aux innovations (ICT4D, finance inclusive, adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets, utilisation des énergies renouvelables) et au développement et/ou renforcement de partenariats stratégiques avec des acteurs nationaux y compris les organisations de producteurs qui seront renforcées (cf. recommandations 4 plus bas), le secteur privé et d'autres partenaires de développement internationaux comme la FAO faisant de l'assistance technique dans les domaines agropastoraux et le PAM (collaboration en cours avec PADES à travers les cantines scolaires, un marché prometteurs pour les petits producteurs).

Développement d'une approche pour favoriser les partenariats productifs entre coopératives/Organisations de Producteurs (OP) et acheteurs privés selon une stratégie filière intégrée dans le territoire qui mobilise plusieurs acteurs dans les chaînes de valeurs (CV). En d'autres termes, il s'agit de faciliter les partenariats commerciaux ou relations d'affaires intra- et inter maillon (appui technique et financier) et mise en œuvre de modèles économiques avec l'implication du secteur privé (3P et/ou 4P).

Mettre des moyens pour renforcer les capacités de production (accès aux semences, intrants de qualité de préférence organiques, mécanisation, itinéraires techniques, etc.) des OP dans le cadre plus large de contrats/accords de fourniture avec des acteurs de l'aval ; promotion de produits de qualité à haute valeur nutritionnelle, faciliter l'accès à la technologie de transformation et conservation des produits agricole, etc.

Organisation de visites d'échange entre les 2 projets (PADES et REDE) et le projet AGRIFARM en Guinée (similaire à REDE) et/ou Inclusif au Mali, ou d'autres initiatives portées par les réseaux d'OP voisins dans une approche d'échanges paysans à paysans, qui pourrait être pilotés via le partenariat régional avec le ROPPA.

Responsable et délai de mise en œuvre :

Actions	Responsabilités	Délais
Mettre à l'échelle les activités qui ont eu de bons résultats et recours aux innovations (ICT4D, finance inclusive, adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets, utilisation des énergies renouvelables)	Gouvernement / UGP	À partir de 2023
Développement de partenariats stratégiques avec des acteurs nationaux y compris les OP, le secteur privé et d'autres partenaires de développement internationaux comme la FAO dans les domaines de l'assistance technique et le PAM.	Gouvernement / UGP	Immédiat
Mettre des moyens pour renforcer les capacités de production (accès aux semences, intrants de qualité de préférence organiques, mécanisation, itinéraires techniques, etc.) des OP dans le cadre plus large de contrats/accords de fourniture avec des acteurs de l'aval ; promotion de la qualité et accès à la technologie	PADES et REDE	Sans délais
Organisation de visites d'échanges avec les 2 projets (PADES et REDE) au projet AGRIFARM en Guinée et/ou Inclusif au Mali	Équipe pays FIDA	2e trimestre 2021

Recommandation 4. Accentuer de façon durable les appuis de renforcement des organisations paysannes communautaires, pour leur formalisation et structuration rapide et effective, de la base vers le sommet ; la finalité étant de pouvoir préster des services aux membres et prendre part au processus de développement local au niveau décentralisé (contribution à la planification des actions et à la prise de décision dans les instances du gouvernorat régional). Selon une approche explicite d'adaptation et de résilience au changement climatique, des actions d'appui à la diversification des sources de revenus agricoles doivent être inclusives (femmes, jeunes et plus pauvres ou groupes vulnérables) et promues à titre individuel comme en groupement. Par rapport aux

groupements d'intérêt économique, ceux promus et/ou appuyés doivent aussi faire l'objet d'actions soutenues de renforcement sur la durée.

Recommandation acceptée

Suites et Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement

Pour mettre en œuvre cette recommandation le FIDA et le Gouvernement tâcheront de réaliser les actions suivantes à travers les projets PADES et REDE en utilisant les services et compétences de consultants nationaux ou internationaux (groupes qualifiés, bureaux et/ou cabinets d'études). Le financement sera assuré sur les PTBA des projets proportionnellement à leurs zones d'intervention. Le processus associera la plateforme nationale paysanne de Guinée Bissau QNCOCP82 partenaire stratégique du REDE qui bénéficiera d'une assistance technique du ROPPA pour son renforcement organisationnel et opérationnel.

Mapping/recensement des organisations de producteurs (OP) à niveau national ;

Diagnostic institutionnel approfondi (DIP) ;

Élaboration et mise en place d'un plan de structuration ascendante des OP ;

Élaboration et mise en route d'un plan de capacitation (renforcement) des OP ;

Élaboration d'un programme d'autonomisation des OP (femmes et jeunes).

Recrutement de compétences pour l'exécution du programme ;

Responsable et délai de mise en œuvre :

Actions	Responsabilités	Délais
Mapping des organisations de producteurs (OP) à niveau national	Gouvernement / UGP	2e trimestre 2023
Diagnostic institutionnel approfondi (DIP)	Gouvernement / UGP	2e trimestre 2023
Élaboration et mise en place d'un plan de structuration ascendante des OP	Gouvernement / UGP	3e trimestre 2023
Élaboration et mise en route d'un plan de capacitation (renforcement) des OP	Gouvernement / UGP	3e trimestre 2023
Élaboration d'un programme d'autonomisation des OP (femmes et jeunes).	Gouvernement / UGP	3e trimestre 2023
Exécution du programme	Consultant recrutés par Projets	4e trimestre 2023 et continu en 2024

Recommandation 5. Poursuivre les appuis visant la réduction des inégalités genre, notamment en accentuant la promotion des opportunités économiques pour les femmes, (et les jeunes) l'alphabétisation fonctionnelle, le renforcement de leurs compétences en matière de gestion et de leadership, ainsi que leur accès à des marchés sûrs et rémunérateurs. Dans ce cadre, le développement des activités d'agriculture durable, dont l'agroécologie et les systèmes de certification communautaire, sont particulièrement prometteurs. Des orientations claires sont requises sur ce thème, afin que les actions

⁸² Quadro Nacional de Concertacao dos Organizações Campesinas e productoras agrícolas

puissent contribuer à mieux comprendre et aborder les causes des inégalités genre et de les traiter progressivement, dans la limite des objectifs du programme.

Recommandation acceptée

Suites et Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement

Le FIDA et le Gouvernement s'assureront de Promouvoir la disponibilité de données qualitatives et quantitatives spécifiques au genre pour informer la mise en œuvre.

Inclure un chapitre d'analyse qualitative sur le genre dans l'enquête/étude de référence au niveau des résultats prévue dans le cadre du PADES. Cet exercice permettra d'étudier les effets transformateurs sur le genre d'un projet en cours de mise en œuvre, récemment prolongé pour quatre années supplémentaires, et de comparer les résultats avec les données de base sur les nouvelles zones d'intervention du projet.

S'assurer que l'élaboration des plans hydrologiques simplifiés, prévus dans le cadre du REDE, qui sont accompagnés d'une analyse socio-économique, intègrent une optique de genre informant sur les dynamiques de genre spécifiques au contexte. Ils devraient inclure une évaluation de potentiels impacts sociaux concernant l'accès à la propriété, et recommander une approche spécifique au contexte/communauté pour augmenter l'accès des femmes à la terre.

Assurer le recrutement d'un spécialiste du ciblage, de l'inclusion sociale et du genre dans tous les projets financés par le FIDA en Guinée Bissau.

Promouvoir la fourniture des services combinés qui sont adaptés au contexte et aux nécessités spécifiques du groupe cible dans différentes communautés.

Tirer parti des leçons apprises dans le cadre du PADES et créer des paquets de services spécifiques au contexte pour promouvoir des résultats transformateurs en matière de genre. Par exemple, utiliser les centres d'alphabétisation pour promouvoir la formation à la gestion et au leadership, ainsi comme une plateforme permettant de mettre en œuvre des approches centrées sur les ménages (GALS). Renforcer les résultats potentiels en combinant la création de centres avec des interventions liées à l'horticulture afin de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Responsable et délai de mise en œuvre :

Actions	Responsabilités	Délais
Promouvoir la disponibilité de données qualitatives et quantitatives spécifiques au genre pour informer la mise en œuvre	UGP des projets financés par le FIDA	2023 -2024
Assurer le recrutement d'un spécialiste de l'inclusion sociale/du genre dans tous les projets financés par le FIDA	UGP, Gouvernement	2023
Promouvoir la fourniture des services combinés qui sont adaptés au contexte et des nécessités spécifiques du groupe cible dans différentes communautés	UGP, Gouvernement	2023-2027

Signé à Bissau, le 10 Février 2023

Pour le Gouvernement de la
République de Guinée Bissau, le
Ministre d'Etat en charge de
l'Agriculture



Botche CANDE

Signé à Rome, le ...3 Mars 2023.....

Pour le Fonds International pour le
Développement Agricole, le Vice-
Président Associé – Département de la
Gestion des Programmes


Donal BROWN

COSOP preparation process

- 1) Préparation du mémo, approuvé par le DR ;
- 2) Evaluation de la CSN, rapport approuvé par le DR ;
- 3) Mission de consultation au pays, organisation de l'atelier des parties prenantes ;
- 4) Elaboration du premier draft,
- 5) Contribution PDT
- 6) Validation au pays ;
- 7) REN révision ;
- 8) RD endossement
- 9) SKD endossement ;
- 10) PMD endossement
- 11) Soumission à l'OSC,
- 12) Finalisation et soumission au EB.

South-South and Triangular Cooperation strategy

I. Introduction

With significant challenges in achieving the SDGs due to escalating prices for food and energy; persistent and growing inequalities exacerbated by the COVID-19 pandemic, geopolitical conflicts, climate change and inadequate resources, the global development community is increasing its partnership and coordination efforts to address gaps in policy, knowledge, technology, and resources to tackle these new and existing threats. Of particular relevance in these efforts is South-South and Triangular Cooperation (SSTC), a partnership approach to development that has been playing an increasingly important role in helping countries of the Global South – a collective term that encompasses much of Africa, Asia and Latin America - share and adopt policies, solutions and resources that best suit their needs and contexts.

For IFAD, SSTC is a complement to traditional North-South cooperation. Over the years, the modality has seen an increased integration within the Fund's operating model as an additional instrument to deliver on its mandate of rural transformation in developing countries. A milestone of IFAD SSTC engagement in the last two years was the launch of the new corporate Strategy for SSTC 2022-2027. As agreed during consultations on IFAD12, this new Strategy will guide IFAD towards better integrated and more effective use of SSTC, building on the lessons learned since 2016. With the aim of doubling and deepening IFAD's impact, the Strategy will pursue two main objectives:

- I) Systematically identifying and disseminating knowledge and innovations at the country programme and project level; and
- II) Supporting enhanced policy engagement aimed at enhancing rural poor people's productive capacities, market access and resilience.

One of the key lessons from the first Country Strategy and Programme Evaluation (CSPE) conducted by IFAD's IOE in 2022 is for the Fund's interventions in Guinea-Bissau to develop south-south partnerships that will deepen its impact across cross-cutting thematic areas. Therefore, this annex presents the engagement rationale for SSTC in the country; highlighting sectors of relevance and providing, in section IV, concrete options for interventions that could be undertaken in the context of this COSOP, which covers the years 2023 - 2030.

As Guinea-Bissau looks to strengthen its focus on recovery, reconstruction, and sustainable development, it recognises the need to create an environment for new and effective (public-private) partnerships between national and international actors, including through SSTC⁸³. Stronger partnerships with countries of the global south will not only help mitigate constraints from reduction in ODA; they can also enhance the country's capacity to address common challenges from a broader range of stakeholders who can share lessons learned, adapt good practices and provide context-appropriate technical assistance.

The inputs for SSTC have been prepared in support of this recognition, and with reference to the lessons learned from the CSPE and the preceding CSN for Guinea-Bissau. They are targeted at supporting the achievement of the overall objective of the COSOP, that of a sustainable increase in the incomes, food diversity and climate resilience of rural households in Guinea-Bissau.

⁸³ https://unsdg.un.org/GuineaBissau_Cooperation_Framework_2022_2026

II. **SSTC engagement rational**

As a modality of engagement, south-south; and tri-lateral cooperation are not new to the country. As far back as 1994, Guinea-Bissau undertook a Memorandum of Intent with the Netherlands, Germany, and Denmark to protect their wetlands and migratory species of waterfowl under the Ramsar Convention. Past Governments have entered into cooperation agreements with a number of countries, such as with Angola on military-technical cooperation. As a member of the CPLP, Guinea-Bissau is signatory to the Community's Strategy of Food Security and Nutrition (ESAN), ratified in 2012, benefitting from knowledge exchanges on agro-ecology, family farming and public food procurement.

Brazil is a key development partner, with its Cooperation Agency (ABC) assisting, through trilateral cooperation, to develop projects in diverse areas, including security, health, agriculture, education, food security, justice, and support for elections, among others. Furthermore, in its 'Terra Ranka'; or National Development Vision and Plans, the country looks to revitalise foreign policy and promote regional integration⁸⁴ as one of its pillars to accelerate development as it recovers from COVID-19 and other global challenges, including those confronting it as a small-island developing state.

SSTC could thus complement the interventions outlined in this COSOP and IFAD's overall strategy in the country, especially around youth and women's empowerment, inclusive and climate-smart land management, improved and diversified agricultural practices, institutional reforms, strengthening of producer organizations, and increased engagement of the private sector. In close collaboration with the relevant ministries of the Government of Guinea-Bissau and development partners in the country, successful innovative solutions could be identified and promoted to support the achievement of the SDGs and other global commitments for food systems transformation.

III. **Opportunities for rural development investment promotion and technical exchanges**

IFAD's presence in Guinea-Bissau has helped to address some challenges related to food production, community water management and seed production; the access of women to land especially for market gardens and the construction of local irrigation systems. A number of minor roads for rural communities have been developed and rehabilitated, increasing market access for producers and making it easier for more children to attend school and for the sick to receive medical attention. From these interventions, key lessons have been identified which provide additional entry points for knowledge and solutions exchange through SSTC.

Whilst rice production systems have been enhanced through IFAD's interventions, there are opportunities for diversifying food crops and small livestock, thereby improving household nutrition and increasing the income potential for rural households. Crop diversification will also help to mitigate the risks associated with climate change by reducing the risk of crop failure caused by extreme weather events such as droughts and floods, and by improving soil health and fertility through rotation practices, which favour land regeneration. IFAD could facilitate a partnership between Guinea-Bissau and other developing countries to share their experiences in crop and small livestock diversification as well as improved production practices.

This technical cooperation for agricultural productivity could also include technology transfer to lighten farming workload, especially for women and young people, to prevent them from abandoning agricultural activities. One of the most effective ways

⁸⁴ <https://effectivecooperation.org/guinea-bissaus-national-development-vision-and-plans>

to reduce the workload of farming is through mechanization and promotion of appropriate agricultural technologies. This can include the use of tractors, irrigation systems and other machinery to perform tasks that would otherwise require manual labour.

Regarding natural resource preservation and the management of community infrastructure, SSTC could also promote knowledge sharing and support local capacity building. Through SSTC, linkages can be established for technical cooperation with other countries that have successfully established and empowered village committees as service providers for sustainable mangrove ecosystem management practices and rural road maintenance.

The evaluation of the past country strategy also emphasizes the need to pursue commercial opportunities on national and sub-regional agricultural markets. SSTC opportunities can include technical exchanges with countries that have successfully integrated smallholder farmers into commercial supply chains. An entry point would be to strengthen the entrepreneurial capacities of farmer organizations to facilitate their access to local and international markets. It will require building their capacities in areas such as cooperatives management, post-harvest management, value addition, marketing, and financial management. SSTC partnerships could help in this regard by facilitating the exchange of experiences, knowledge and skills between similar organizations in other countries that have successfully undergone similar processes.

IV. **Partnerships and initiatives**

To maximize the potential of South-South and Triangular Cooperation (SSTC) in Guinea-Bissau, strategic partnerships and initiatives involving key actors from the Global South are essential. They will complement IFAD's upcoming strategy in the country by facilitating the adoption and adaptation of effective and context-appropriate solutions to enhance rural development.

Agricultural productivity. Building on the existing partnership with **Brazil**, which has extensive experience in tropical agriculture and family farming, a number of collaborations can be established with the **Brazilian Cooperation Agency (ABC)** to foster technical assistance and knowledge exchange to support agricultural development in Guinea-Bissau. This partnership could address the challenges related to diversification of production, natural resource management, and climate-smart agriculture.

Under this partnership, technical exchanges and training programs could be organized to enhance the capacities of rural households, especially women and young people, in sustainable agriculture practices, including the use of improved seeds and organic fertilizers. Brazil could also share its experience in promoting agroforestry, which combines food production with environmental conservation, and in developing value chains for non-traditional crops, such as fruits and vegetables, that have high market demand both nationally and regionally.

In addition, the partnership could support the establishment of farmer field schools or farmers' hubs, which provide a platform for farmers and their organizations to learn from one other and from extension agents. In these forums, they can acquire agricultural best practices, be introduced to digital technologies, such as mobile apps to access farming information or equipment. This collaboration can also involve the Pan-African Farmers Organisation (PAFO) and the West African Network of Farmers and Agricultural Producers (ROPPA), two regional networks, which can support institutional capacity building, market linkages and influence policy.

IFAD and **MERCUSOR** have a collaboration framework that has supported learning routes and exchanges among a number of projects to improve family farming practices. For example, with reference to livestock production, particularly cattle-breeding, study visits have been undertaken from Cuba to Uruguay, during which participants and focal points from the Ministry of Agriculture learned techniques and agro-ecological practices to improve pastures, milk production, and the use of organic fertiliser from cattle, among others. Linking up with the IFAD-funded **PRODEGAN** project could provide first-hand sharing of this learning route.

Infrastructure and natural resource management. Partnerships at the regional level can be explored to empower local communities and strengthened their engagement for rural transformation. In Kenya, through the Upper Tana Catchment Natural Resource Management Project, IFAD has successfully achieved the establishment of rural committees for the sustainable management of water resources. The project has already contributed to learning in Ethiopia, and Guinea-Bissau could be another beneficiary of a knowledge exchange and technical assistance collaboration.

Senegal, as a neighbouring country with a similar agro-ecological context, could also offer valuable support to Guinea. IFAD had actively supported the country for the development of rural infrastructures with the National Rural Infrastructure Project. Through this collaboration, technical exchanges and joint training programmes could be organized to enhance the capacities of local communities, especially youth and women, in planning, implementing, and maintaining rural infrastructure projects. Senegal could share its experience in community-based approaches to infrastructure development, which involve active participation of local communities in project design, construction, and management.

Both these collaborations can focus on specific lessons learned to empower and engage the youth and women, to ensure their representation in decision-making processes and also their active participation in the management committees.

Farmers' market access. Enhancing market access and value addition for agricultural products is crucial for the socio-economic development of rural communities. In this regard, learning from the Supporting and Strengthening Community Resilience in Tanzania (SSUCORETA) project can be promoted. In partnership with the **International Institute of Tropical Agriculture (IITA)**, the project is supporting the capacity of smallholders and food processors to aggregate to improve their productive capacities to meet the export standards for regional and international markets.

A collaboration between Guinea-Bissau, IITA, and Tanzania could be established to facilitate knowledge exchange, technical assistance, and capacity building in enhancing market access and value addition for agricultural products. This partnership could focus on strengthening the capacities of smallholder farmers and their organizations in areas such as post-harvest management, processing, packaging, marketing, and compliance with quality and safety standards.

Additionally, this partnership could support the use of digital solutions to facilitate market access for smallholder farmers, such as mobile applications and platforms that connect farmers with buyers, provide access to market information, and facilitate transactions. It can also help in building capacities of farmer organizations in business development and financial management, enabling them to better engage with private sector actors and access financial services.

Establishing strong connections with the private sector is essential for generating market opportunities. The Public-Private-Producer Partnerships (4Ps) model promoted by IFAD has demonstrated its effectiveness in integrating value chains by facilitating

resource access and commercialization for farmer products. **The Commodity Alliance Forum (CAF) in Nigeria**, which has received several international accolades, could be another southern partner for knowledge exchange on connecting producers and the private sector. The **International Trade Centre (ITC)'s West African Competitiveness Programme (WACOMP)**, which promotes conducive business environments and greater participation of the private sector in public-private partnerships at the sub-regional level, could also provide important learning opportunities for the country.

Another potential partner could be **Kenya**, which has implemented a range of successful initiatives to support youth and women's employment in the agricultural sector. Kenya has successfully established youth-led agribusinesses with a dedicated strategy and promoted women's access to agricultural extension services and financial resources. Through SSTC, Kenya could share its experiences and knowledge on promoting youth and women's employment in agriculture with Guinea-Bissau, helping to support the development of rural enterprises.

Finally, as a member of the **CPLP**, Guinea-Bissau could benefit from MoU signed between the Community and different development partners to access training for development, especially for women and the youth. For example, in 2019, the Community entered into an agreement with the **Instituto Brasil Africano (IBRAF)** in which scholarships will be awarded to university students from the countries of the Community who want to include in their degrees or master's degrees attendance at universities in Brazil or Portugal. The **AULP Mobility Program** (Association of Portuguese Language Universities)⁸⁵ was launched in May 2019, and from 2020 OEI (**The Organization of Ibero-American States for Education, Science, and Culture**) joined the project.

Conclusion

SSTC offers a valuable platform for Guinea-Bissau to strengthen its engagement with countries of the Global South in pursuit of rural transformation and poverty reduction. The proposed partnerships and initiatives outlined in this annex aim to address key challenges and opportunities to complement the overall objective of the IFAD country strategy. They are not exhaustive and may be adjusted to better align with the evolution of the country needs as the fund engages in its new programme of work to support the most vulnerable. It will be essential to continue strengthening SSTC and to closely monitor and evaluate the progress and impact of these partnerships and initiatives, to ensure that they remain effective and relevant, in line with IFAD's mandate and the broader global development agenda in the country. In addition, other opportunities such as institutional strengthening and policy engagement could be envisaged under the SSTC umbrella, to support local capacities for the implementation of the COSOP as well as the SSTC initiatives themselves.

⁸⁵ <https://mobilidade-aulp.org/>

Financial management issues summary

(FINANCIAL MANAGEMENT ISSUES SUMMARY – COSOP



COUNTRY	Guinea-Bissau	COSOP PERIOD	2025-2031
A. COUNTRY FM ANALYSIS			
<i>Country Disbursement Ratio (rolling-year)</i>	22.2 %		
<i>Unjustified Obligations :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <i>Outstanding Ineligible Expenditure –</i> None 385,578 US\$ <i>Outstanding Advances (Projects in Closed Status)</i> This is the balance of FIPS (FI 200000301) of REDE. 266,623,061 XOF <i>This relates to balances of expired accounts of PADES pending justification. Reminders sent to project team to submit in Q2 reporting period.</i> 		
<i>PBAS Available allocation (current cycle) :</i>	Allocated Amount: 11,570,271		
<i>BRAM Access</i>	NO ACCESS TO BRAM		
<i>Country income category</i>	LIC		

<p>Country Diagnostics</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>TI index</i> <p>CPI: Guinea-Bissau has in 2022 a CPI score 21/100 which is below the regional average of 32/100. When ranked by score, Guinea-Bissau ranked 164th among the 180 countries in the Index. Guinea-Bissau's score has either improved or remained steady every year since its low point in 2018, when it scored 16. This is evident by the fact that the country's CPI score remained unchanged from 2021 while the rank increased by 2 points from 162/180. Government mismanagement, impunity, drug trafficking, and lack of citizen access to information have been attributed as the major cause of corruption.</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Recent debt sustainability analysis of IMF.</i> <p>Guinea-Bissau is at a high risk of external and overall debt distress, but debt is assessed sustainable. The risk of external debt distress is high. The overall risk of debt distress is also high because the present value of public debt relative to GDP remains well above its indicative benchmark throughout the projection period. Economic activity slowed to 3.5 percent in 2022 (1.3 percent in per capita terms) from 6.4 percent in 2021. On the supply side, growth was driven by agriculture and government infrastructure investment stimulated the construction sector. On the demand side, inflationary pressures caused private consumption growth to decelerate. Inflation reached 7.8 percent (y/y) in 2022, driven by food and energy inflation as a spillover from the war in Ukraine, after reaching 3.3 percent (y/y) in 2021. This followed an average of 1 percent between 2015 and 2020. The fiscal deficit (including grants) fell only marginally, from 5.5 percent to 5.2 percent of GDP, slowed by low cashew exports translating into less revenue, and an overspend on salaries in the first half of the year, the realization of liabilities to EAGB, and road infrastructure investments, which increased debt to 80.2 percent of GDP. Using the international poverty line of \$2.15 (in 2017 PPPs), poverty increased to 21.9 percent in 2022, up from 20.4 percent in 2021. The sharp increase in poverty (1.4pp increase in 2022; compared to a 3.4pp decline in 2021) is partly due to weaker growth in per capita GDP, high food prices and low cashew prices. Real GDP growth is projected to be 4.5 percent over the medium term (2.3 percent per capita), due to higher forecasted cashew production and prices, and as road and energy infrastructure investments come online. Inflation is expected to decelerate to reach 2 percent by 2025, as the spillover from the war in Ukraine dissipates. The outlook is subject to substantial downside risks stemming from political instability, climate shocks, uncertainty surrounding the fiscal consolidation, notably from EAGB, and non-performing loans in the financial sector.</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Public Expenditure and Financial Accountability (PEFA)</i> <p>The 2013 PEFA report showed various weaknesses especially in the area of accounting and internal and external oversight. Guinea-Bissau scored below other fragile and conflict-affected states on nearly all PFM related indicators. In 2010, the Government adopted a new Procurement Code that ensures greater transparency and efficiency, but the bodies set up to implement it (Procurement Regulatory Authority, Directorate General of Public Procurement, Central Procurement Agency) lack the required capacity. Challenges remain concerning the transposition into national law of the six directives of the West African Economic and Monetary Union (WAEMU) on PFM. Also, PEFA 2013 notes significant weaknesses in Guinea-Bissau's</p>

<p>public finance management system which provides no mechanism for the management and monitoring of donor-financed projects and programmes. Some positive signals, particularly in terms of budget programming (availability of 2020 and 2021 State Budgets) and revenue mobilization (introduction of tax regimes), efforts towards improved governance should be pursued through a regular dialogue on some specific public policies such as education, health and public finances, as well as on the integration of environmental concerns in Public Finance Management ("greening" PFM). It also appears crucial to continue reinforcing the role and capacity of the supreme control institutions, in particular the Court of Auditors and the National Assembly</p>																												
B.PORTFOLIO – LESSONS {Strengths and Weaknesses}																												
<i>Existing Portfolio :</i>																												
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Project</th><th>Project Status</th><th>%Disbursed of all financing instruments</th><th>Project FM inherent risk rating</th><th>Performance Score: Quality of Financial Management</th><th>Performance Score: Quality & Timelines of Audit</th><th>Performance Score: Disbursement Rate</th><th>Performance Score: Counterpart funds</th><th>Completion date</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PADES</td><td>Available for Disbursement</td><td>64.06</td><td>Moderate</td><td>Moderately Satisfactory</td><td>Mod. satisfactory</td><td>Moderately Satisfactory</td><td>Satisfactory</td><td>29/09/2026</td></tr> <tr> <td>REDE</td><td>Entry into Force</td><td>20.62</td><td>Substantial</td><td>Not Specified</td><td>Not Specified</td><td>Not Specified</td><td>Not Specified</td><td>30/03/2026</td></tr> </tbody> </table>	Project	Project Status	%Disbursed of all financing instruments	Project FM inherent risk rating	Performance Score: Quality of Financial Management	Performance Score: Quality & Timelines of Audit	Performance Score: Disbursement Rate	Performance Score: Counterpart funds	Completion date	PADES	Available for Disbursement	64.06	Moderate	Moderately Satisfactory	Mod. satisfactory	Moderately Satisfactory	Satisfactory	29/09/2026	REDE	Entry into Force	20.62	Substantial	Not Specified	Not Specified	Not Specified	Not Specified	30/03/2026	
Project	Project Status	%Disbursed of all financing instruments	Project FM inherent risk rating	Performance Score: Quality of Financial Management	Performance Score: Quality & Timelines of Audit	Performance Score: Disbursement Rate	Performance Score: Counterpart funds	Completion date																				
PADES	Available for Disbursement	64.06	Moderate	Moderately Satisfactory	Mod. satisfactory	Moderately Satisfactory	Satisfactory	29/09/2026																				
REDE	Entry into Force	20.62	Substantial	Not Specified	Not Specified	Not Specified	Not Specified	30/03/2026																				
<p>Cross Cutting FM Issues:</p> <p>The current portfolio is composed of two active projects namely PADES and REDE. The recent PEFA assessment of 2014 indicates that the country has weak public financial management.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Delays in project startup has remained a major concern in the portfolio. While the country generally has capacity lapses especially with regards to FM, the recruitment process is often slow and marred by direct government intervention. - Financial reporting and accounting still show significant areas for improvement especially with regards to quality of information, timely preparation of reports, and justification of advances. Advances remain in account and unjustified even 																												

after closing date of financing instruments.

- IFAD's approach has been to establish PMUs with financial and administrative autonomy. The use of country systems is limited to procurement and while private auditors are used for the audit or project accounts.
- Both projects are still in the process of recruiting external auditors for the audit of the 2022 project accounts. The process has been slowed down by administrative bureaucracies
- Project implementation often encounters governance problems (misuse of funds, ineligible expenditure, etc.), mainly in procurement and financial management process.
- The lack of skilled human capacity by beneficiary entities for ensuring the implementation of the project activities
- To reinforce internal control, the projects are negotiating a convention with the Inspectorate General of Finance which is expected to carry out routine financial and operational controls.
- The weakness of internal oversight resources and procurement and PFM capacities increases fiduciary risks, as well as the risks related to conflict of interest and corruption.

The following represent specific FM issues in the portfolio:

PADES :

- There are outstanding unjustified advances in various financing instruments notably RPSF which has already EXPD. Other FI (2000003286, 2000003286, 2000003520) amounting to approximately US\$ 426 000 reached closing date on 31 March 2023 and WA are still to be submitted to justify expenditures incurred.

REDE :

- REDE has serious FM capacity issues with the current FM team unable to produce reliable and accurate financial reports. The last IFR submitted by the project went through several revisions. The Project has already started consultations to automate the IFR
- Disbursement has been very low largely due to the slow start up of project activities and challenges in managing FIPS.
- A significant part of the justification of FIPS expenditure amounting to about US\$220,000 was justified after FI closing date.
- The project has an unspent FIPS balance of US\$ 380,958.45 that will have to be rolled over and justified under the main loan as the FI EXPD on 30 Sep 2021

Recent implementation missions have noted the inadequate operationalization of the manual of procedures given that the manual has not been finalized and approved.

Lessons Learnt :

- Recruitment of external auditors should be done at the beginning of the financial year of which the project starts operations (first disbursement)
- Financial management technical assistance would be sought from experienced FM consultants at the start of the project to ensure that IFAD FM practices are embedded in the project and to also to avoid delays in start-up.
- Project financial accounting software should be integrated with procurement and M & E systems. IFR automation will be a

<p>key Requirements for software Procurement</p> <ul style="list-style-type: none"> - The effectiveness of the arrangements with the inspectorate general of finance for internal control offices needs to be assessed regularly. 	
C.PROJECT CONCEPT NOTE : N/A	
<i>Project Concept Note – FM KPIs :</i>	
<i>Project FM risk</i>	
<i>Project type</i>	
<i>Duration :</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Financing Sources :</i> • <i>IFAD – PBAS</i> • <i>IFAD – SUPP GRANT</i> • <i>Government Counterpart</i> • <i>Private sector</i> • <i>Beneficiaries</i> • <i>Financing gap</i> 	
<i>Proposed size:</i>	
<i>Lending Terms:</i>	
<i>Recurrent cost:</i> <ul style="list-style-type: none"> • % total for the project : • % of the total financed by IFAD: 	
Prepared by: Austin Tatah / Date: 18 July 2023	

Procurement Risk Matrix – Part A Country Level

MRPM du FIDA - Partie A Niveau Pays

D'après MAPS II – MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES SYSTÈMES DE PASSATION DES MARCHÉS

# Indicateur et # sous-indicateur	Description du sous-indicateur ⁸⁶	Conclusions concernant une éventuelle non-conformité du CPM du FIDA	Risque Inhérent de non-conformité aux objectifs du projet et au CPM du FIDA	Mesures d'atténuation proposées	Risque Net
Résultats consolidés au niveau du pays	[à déterminer par le FPPM]	[à déterminer par le FPPM]	[à déterminer par le FPPM]	[à déterminer par le FPPM]	[à déterminer par le FPPM]
Pilier 1. Cadre juridique, réglementaire et politique					
1.1.	Le cadre juridique des marchés publics respecte les principes convenus et est conforme aux obligations applicables.				
1.1.1.	Champ d'application et couverture du cadre juridique et réglementaire	Le cadre juridique régissant les marchés publics en Guinée Bissau transpose les Directives de l'UEMOA en matière de marchés publics. Il est régi par les quatre (4) textes suivants : i) Décret-Lié N° 01/2012 du 20 août 2012, relatif à la création de l'Autorité de régulation des marchés publics, ii) Décret-Lié N° 02/2012 du 20 août 2012, relatif au Code des Marchés Publics, iii) Décret	Moyen	Il est recommandé dans le cas où il y a contradiction des directives d'utiliser les directives du FIDA.	Faible

⁸⁶ Les indicateurs et sous-indicateurs sont extraits de la Méthodologie d'évaluation des systèmes de passation des marchés - MAPS II de l'OCDE de 2017 afin de les harmoniser avec d'autres BMD et de gagner du temps et des efforts dans la réalisation d'évaluations de la partie A au cas où une évaluation MAPS II récente aurait été effectuée pour le système pays de l'emprunteur. Les critères à appliquer pour évaluer chaque sous-indicateur sont ceux de l'OCDE-MAPS II.

		relatif à l'organisation et au fonctionnement de la Direction générale des marchés publics, et iv) Décret-Loi relatif à la création de l'Agence nationale des acquisitions publiques.			
1.1.2.	Méthodes d'acquisition	Bien que les méthodes utilisées transposent les Directives de l'UEMOA, le choix est limité par rapport aux directives et guide de passation des marchés du FIDA.	Substantiel	Dans le guide de passation de marchés du FIDA, les méthodes d'acquisition sont beaucoup plus diversifiées. Il est recommandé d'utiliser ces méthodes pour assurer une meilleure efficacité des procédures d'acquisition.	Moyen
1.1.3.	Règles relatives à la publicité et délais	Dans l'Article 43 du Décret-Loi n° 20/2012, le Chapitre II, il est prévu des dispositions de publication des appels d'offres. Cependant cela n'est pas largement relayé car les informations dans les sites des journaux en charge de la diffusion de ces informations ne sont pas à jour.	Substantiel	Il faut mettre en place un dispositif pour s'assurer des informations sur les différentes étapes de la passation de marchés selon la procédure du FIDA (avis général, avis spécifiques, résultats, etc.) en utilisant les canaux adéquats (journal, site web, etc.).	Moyen
1.1.4.	Règles concernant la participation	En matière de règles de participation, il y a le Décret N° 1/2012 de l'Article 2º (Attributions de la Direction Générale des Marchés Publics) Alinéa f) qui prévoit des dispositions sur les règles concernant la participation aux processus d'appel d'offre. En effet, il est précisé dans le décret l'Autorité a le pouvoir de maintenir, actualiser et	Moyen	Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans le processus de passation des marchés sur les risques liés aux actes de corruption dans le processus de passation des marchés.	Faible

		<p>diffuser le registre la liste d'exclusion des participants aux appels d'offre publics.</p> <p>Cette disposition implique qu'il peut y avoir exclusion en matière de participation dans le processus de passation des marchés. Ceci s'applique surtout aux soumissionnaires dans la liste noire de la Banque mondiale, de l'Autorité de régulation ou ceux qui sont associés aux actes de corruption dans le processus de passation des marchés.</p>			
1.1.5.	Dossiers d'appel d'offres et spécifications techniques	Les Documents standards régionaux d'Acquisition (DSRA) de l'UEMOA sont utilisés comme dossiers types nationaux de passation de marchés. Il s'agit des DSRA pour les marchés de travaux, de biens et services courants, et de prestations intellectuelles. Ces documents ne sont pas suffisants par rapport aux exigences du FIDA par rapport à la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude, de harcèlement sexuel et de corruption ainsi que par rapport à la conformité avec les normes PESEC.	Substantiel	Les dossiers types ne s'acquittent pas toujours avec les Directives du FIDA, il est donc recommandé d'utiliser les dossiers types de passation des marchés du FIDA.	Moyen
1.1.6.	Critères d'évaluation et d'adjudication	Les critères d'évaluation et d'adjudication sont régis par l'Article 65 du code des marchés. Cet article précise que l'évaluation et l'attribution des contrats se fait sur la base des critères économiques, financiers, techniques et aussi environnementaux	Substantiel	Les documents types du FIDA sont recommandé surtout pour les rapports d'évaluations et dans le cadre des achats de niveau élevé.	Moyen

1.1.7.	Soumission, réception et ouverture des offres	D'abord, en matière de soumission et réception des offres, les offres sont généralement déposées à l'adresse des demandeurs soit par voie électronique soit par enveloppe. Cette disposition est régie par les Articles 14 et 15 du DECRET LOI N° 20/2012 (Entités contractantes et commission d'ouverture des offres). Ces deux articles sont aussi renforcés par les dispositions de l'Article 16 qui précise la composition de la commission d'ouverture des enveloppes et de l'évaluation des propositions. Mais cette disposition n'est pas mise en pratique dans la réalité. En effet les dernières missions ont noté pour les projets encours une absence de formalisation de demande d'offres et de critères d'évaluation préétablis. De plus les rapports d'évaluation ne reprennent pas entièrement et en détail les critères d'évaluation inscrits dans les appels d'offres. Les garanties d'offres, fiches d'évaluation individuelles, dossiers des soumissionnaires, demandes d'éclaircissements et réponses sont absents des dossiers d'appel d'offres (DAO).	Substantiel	Il faut renforcer les capacités des acteurs sur les processus de préparation, de soumission, réception et ouverture des offres	Moyen
1.1.8.	Droit de contester et de former un recours	Le Code des marchés publics (Articles 112 et 113) et les DAO types prévoient bien des dispositions de recours juridictionnel et d'arbitrage dans le cadre de l'exécution du marché. Mais	Moyen	S'assurer de l'exhaustivité des documents de chaque dossier d'archivage. Les dossiers d'archivage des AO doivent contenir	Faible

		certains de ces recours ne sont pas archivés		aussi les éventuelles contestations reçues	
1.1.9.	Gestion des contrats	Bien qu'il y ait au niveau du code des marchés un décret qui prévoit des dispositions sur les différentes étapes de la passation des marchés (de la planification à la signature des contrats), il n'existe pas encore un système de suivi des contrats au niveau de l'Autorité de Régulation, qui prend en compte la Planification, DAO, évaluation, attribution, signature.	Substantiel	L'Autorité de Régulation doit mettre en place un système de gestions des contrats. Au niveau du FIDA, différents outils sont utilisés. D'abord en matière de planification et de la mise en œuvre des activités, il y a le nouveau système intégré de passation des marchés (OPEN). Ensuite pour le suivi des contrats il y l'Outils de Suivi des contrats (CMT). Ces outils permettent de suivre l'évolution des activités de passation des marchés, de la planification au suivi des contrats.	Moyen
1.1.10.	Passation informatisée des marchés publics	Il n'a encore une plateforme nationale permet la publication des AGPM, PPM, les Avis d'appel d'offres, réception, exécution des offres en ligne.	Substantiel	La mise en place d'une plateforme nationale de publication des AGPM, PPM, les Avis d'appel d'offres, réception, exécution des offres en ligne améliorera non seulement les procédures de passation des marchés mais aussi permettra la centralisation et l'accessibilité des documents.	Moyen
1.1.11.	Normes de sécurisation des archives, documents et données électroniques	Effectivement, le cadre juridique prévoit des règles et disposition sur l'archivage et conservation de tous les documents de passation des marchés et informations. Cette disposition est régie par le Décret N° 1/2012 de l'Article 2º (Attributions de la Direction Générale des Marchés Publics) Alinéa d) : 'Maintenir un registre des documents	Substantiel	Il faut un dispositif harmonisé de protection et d'archivage des données	Moyen

		<p>relatifs à la préparation et à l'adjudication des contrats publics et des délégations de service public et procéder à sa numérotation”.</p> <p>Cependant, l'archivage des DAO est insuffisant comme l'a relevé les rapports de missions de supervisions des projets existants</p> <p>Par contre il n'existe pas encore de plateforme électronique d'archivages des données.</p>			
1.1.12.	Principes de passation des marchés publics dans la législation spécialisée	<p>Les principes de passations des marchés publics est régi par le Décret N° 1/2012 de l'Article 6º qui responsabilise la Direction de Services des méthodes et procédures). En effet, à travers l'Alinéa 1, la Direction de Service des méthodes et procédures est compétent pour examiner et superviser les opérations suivantes :</p> <p>a) Les PPM annuels faits par les autorités contractantes au début de chaque exercice de budget annuel ;</p> <p>b) Les dossiers d'appel d'offres</p> <p>c) Les justificatifs en cas de recours ou réclamation sur le mode d'adjudication autre que celui d'un appel d'offre ouvert</p>	Moyen	<p>Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans le processus de passation de marchés sur les différentes étapes du processus de passation des marchés</p>	Faible

		<p>d) La procédure utilisée pour la consultation ;</p> <p>e) Les modifications éventuelles proposées par les autorités contractantes aux documents d'appel d'offres</p> <p>f) Les demandes éventuelles d'éclaircissement</p>			
1.2.	Les réglementations et les outils d'application soutiennent le cadre juridique				
1.2.1.	Réglementations d'application prévoyant les processus et les procédures	Le Décret-Loi n° 20/2012 du 20 Août des Articles 33,34, 35, 36, 37, 38,39,40,41,42 précise les procédures spécifiques aux marchés des biens, travaux, services sur lesquels l'autorité contractante s'appuie dans l'exercice de leur fonction.	Substantiel	Il est recommandé en cas de contradiction de certains cadres réglementaires, d'utiliser les directives du FIDA	Moyen
1.2.2.	Modèles de dossiers d'appel d'offres pour l'acquisition de biens, travaux et services	Les Documents standards régionaux d'Acquisition (DSRA) de l'UEMOA sont utilisés comme dossiers types nationaux de passation de marchés. Toutefois certains des aspects du FIDA ne sont pas bien pris en compte en particulier la Politique révisée du FIDA sur le harcèlement sexuel, les préventions de fraude, de corruption et aussi les aspects des procédures d'évaluation social, environnemental et Climatique (PESEC)	Substantiel	Il est recommandé d'utiliser les documents types du FIDA s'il y a une divergence avec les Directives du FIDA	Moyen
1.2.3.	Conditions contractuelles types	Les conditions contractuelles sont dans les documents types	Faible		Faible

1.2.4.	Guide manuel ou de l'utilisateur à l'usage des entités adjudicatrices (insérer le lien vers le manuel si possible)	Il n'existe pas encore de manuel spécial à l'usage des acheteurs publics. Le pays utilise le code des marchés publiques.	Elevé	Il est recommandé d'utiliser le guide de passation de marchés du FIDA et le manuel de PM (Ce manuel de PM sera élaboré au projet à son démarrage)	Substantiel
1.3.	Les cadres juridique et politiques soutiennent le développement durable du pays et la mise en œuvre des obligations internationales				
1.3.1.	Achats publics durables (APD)	Il n'y pas encore une politique d'achat durable dans le Pays	Substantiel	Il faut mettre en place une stratégie de suivi des activités de passations des marchés. Ce suivi se focalisera sur la transparence, l'efficacité et le contrôle des normes environnementales, social et économiques dans le processus de passation des marchés	Moyen
1.3.2.	Obligations résultant d'accords internationaux	Pour le moment, Il n'y pas encore une disposition mise en place par l'autorité de régulation pour s'assurer que les marchés publics prennent en compte des dimensions économique, Sociale et Environnementale qui contribuent dans l'atteinte des ODD.	Substantiel	L'état à travers l'Autorité de Régulation doit mettre en place des dispositifs qui permettent un respect des normes économique, Sociale et Environnementale dans le processus de passation des marchés	Moyen
1.4. Résultats consolidés pour le pilier 1.			Substantiel	Il est recommandé d'utiliser les documents types du FIDA s'il y a une divergence avec les Directives du FIDA pour s'assurer des différentes étapes de la passation de marchés selon la procédure du FIDA (avis général, avis spécifiques, résultats, etc.). De plus, il est	Moyen

				recommandé de mettre en place une stratégie de suivi focalisé sur la transparence, l'efficacité et le contrôle des normes environnementales, social et économiques dans le processus de passation des marchés. Enfin, l'Autorité de Régulation doit mettre en place un système de gestions des contrats comme celui du FIDA (OPEN, CMT).	
Pilier 2. Cadre institutionnel et capacité de gestion					
2.1.	Le système de passation des marchés publics est incorporé et bien intégré dans le système de gestion des finances publiques				
2.1.1.	Planification des acquisitions et le cycle budgétaire	L'article 31 du Code des marchés publics dispose que "Avant tout appel à la concurrence, consultation ou négociation, les autorités contractantes doivent élaborer préalablement les plans de prévisions annuels de passation des marchés publics sur la base de leur programme d'activités"	Moyen	Cependant, il faut que l'autorité contractante mette en place un dispositif de suivi de la notification budgétaire et anticiper l'élaboration du PTBA et du PPM	Faible
2.1.2.	Procédures financières et le cycle de passation des marchés	Le manuel sur la procédure d'exécution des dépenses publiques n'est pas encore disponible, ce qui complique souvent les procédures financières et de passation des marchés	Substantiel	Elaborer un manuel de procédure d'exécution des dépenses publiques	Moyen
2.2.	Le pays est doté d'une institution responsable de la fonction normative/de réglementation				
2.2.1.	Statut et fondement juridique de la fonction institutionnelle	A travers le Décret-Loi n° 1/2012 du 13 août, l'introduction de l'activité de régulation spécialisée en matière d'adjudication de contrats publics s'insère dans le cadre de la nécessité de convergence des législations et des	Faible		Faible

	normative/de réglementation	règlementations visant la réalisation des objectifs communautaires. D'où, la transposition des dispositifs contenues dans la Directive n° 05/2005/CM/UEMOA, du 09 décembre, vers l'ordre juridique interne.			
2.2.2.	Responsabilités de la fonction normative/de réglementation	<p>L'Article 2 du Code des marchés publics précise la Nature et l'objectif de l'Autorité de Régulation des Contrats Publics.</p> <p>En effet, l'Autorité de Régulation des Contrats Publics, désignée par le sigle ARCP est une personne collective de droit public, dotée d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière et patrimoniale, avec comme objectif d'exercer des fonctions de régulation en matière d'adjudication, exécution des contrats publics et de délégations de services publics.</p>	Faible		Faible
2.2.3.	Organisation, financement, effectifs et degré d'indépendance et d'autorité	<p>L'Article 2 du Code des marchés publics précise la Nature et l'objectif de l'Autorité de Régulation des Contrats Publics.</p> <p>En effet, l'Autorité de Régulation des Contrats Publics, désignée par le sigle ARCP est une personne collective de droit public, dotée d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière et patrimoniale, avec comme objectif d'exercer des fonctions de régulation en matière d'adjudication, exécution des</p>	Substantiel	<p>Il faut mettre les moyens (matériels, financiers et humains) qui permettront plus d'autonomie, d'indépendance à l'Autorité de Régulation</p>	Moyen

		contrats publiques et de délégations de services publics. Cependant, bien que cette institution soit dotée d'une autonomie, elle n'est pas souvent indépendante dans les prises de décision.			
2.2.4.	Éviter conflits d'intérêts	Cette disposition figure à l'article 40, paragraphe 1, du code de procédure administrative. Loi n° 17/2011 du 12 octobre. Journal officiel n° 41, 2e supplément. De plus les articles 41 à 43 font toujours référence à la forme et aux effets des poursuites.	Faible		Faible
2.3. Les entités adjudicatrices et leurs mandats sont clairement définis					
2.3.1.	Définition, responsabilités et pouvoirs formels des entités adjudicatrices	Bien qu'il y ait un Décret qui parle de l'organe de passation (Attribution organisation et fonctionnement), les responsabilités ne sont souvent pas séparées et claires.	Substantiel	Séparer les responsabilités de chaque organe. Evaluer les acteurs sur leur objectif à atteindre.	Moyen
2.3.2.	Organe centralisé de passation des marchés	Il n'existe pas un organe centralisé de passation des marchés.	Elevé	La création d'un organe centralisé comme un centrale d'achat permettrait de rendre plus flexible les activités d'approvisionnement	Substantiel
2.4. La passation des marchés est intégrée dans un système d'information efficace					
2.4.1.	Publication d'informations sur la passation des marchés publics soutenue par	La plupart des informations relatives à la passation des marchés sont publiées au journal du gouvernement et sur le site même du journal (O Democrata GB – Jornal O Democrata GB).	Moyen	Il est important de mettre en place une plateforme actualisée qui permettra la publication des informations sur les passations des marchés et qui sera accessible par	Moyen

	les technologies de l'information	De plus, aux termes de l'Article 68-3 du Code des marchés publics, les adjudications doivent être publiées. Bien qu'il ait un portail de publication des avis (Consulta Pública ARN), cet outil n'est pas toujours utilisé par les projets existants et la plateforme n'est pas souvent mise à jour.		les acteurs impliqués dans le processus.	
2.4.2.	Utilisation de l'approvisionnement en ligne	Il n'existe pas encore une politique d'utilisation de l'approvisionnement en ligne.	Substantiel	La mise en place d'une stratégie d'utilisation des systèmes d'approvisionnement en ligne facilitera le processus d'approvisionnement mais aussi permettra un archivage des données et documents relatifs à la passation des marchés	M
2.4.3.	Stratégies de gestion des données relatives à la passation des marchés	Il n'existe pas encore une stratégie de gestion des données relatives à la passation des marchés.	Substantiel	Il faut une stratégie de gestion des données relatives à la passation des marchés. Cela permettra à toutes les personnes impliquées dans le processus de passation des marchés de beaucoup s'informer et d'avoir accès aux données.	M
2.5. Le système de passation des marchés publics a un fort potentiel de développement et d'amélioration					
2.5.1.	Formation, conseils assistance et	En effet, les formations, assistance et conseils relèvent de la compétence de la DGCP. Par ailleurs, cette Direction n'arrive pas à le faire de façon régulière en raison des manques de moyens.	Moyen	Faire un suivi sur le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le processus de Passation des marchés. Dans le même temps le Gouvernement doit doter les Institutions en charge de contrôle et de renforcement des capacités des moyens matériels et financiers	Faible

				nécessaires pour accomplir cette tâche.	
2.5.2.	Reconnaissance de la passation de marchés comme une fonction	<p>La reconnaissance de la fonction de la passation des marchés comme une fonction est régie par un Décret sur l'autonomie de la PRMP. A travers les Articles 6 et 7 du code des marchés publics précise les attributions, organisation et fonctionnement de la Personne Responsable des Marchés Publics.</p> <p>Ce décret est appuyé aussi par celui de ARCP, qui est une personne collective de droit public, dotée d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière et patrimoniale, avec comme objectif d'exercer des fonctions de régulation en matière d'adjudication, exécution des contrats publics et de délégations de services publics</p>	Faible		
2.5.3.	Suivi des performances pour améliorer le système	L'Autorité de Régulation ne dispose pas encore d'un dispositif de suivi des performances.	Substantiel	Mettre en place un système de suivi des indicateurs de performance.	Moyen
2.6. Résultats consolidés pour le pilier 2.			Substantiel	Mettre en place un système de suivi des indicateurs de performance. Cela peut s'accompagner aussi de l'évaluation du personnel impliqué dans les activités de passations des marchés ; Il faut une stratégie de gestion des données relatives à la passation des marchés ; Elaborer un manuel de procédure d'exécution des dépenses publiques ; Enfin, renforcer les capacités des acteurs	Moyen

			impliqués dans le processus de passation des marchés sur les procédures du FIDA à l'initiative des formations du FIDA comme le BUILDPROC	
Pilier 3. Activités d'acquisition publique et pratiques du marché				
3.1.	Les pratiques en matière de passation des marchés sont conformes aux objectifs définis			
3.1.1.	Planification	L'Article 31 précise que la Préparation d'un plan prévisionnels ne relève pas seulement de la responsabilité du responsable Passation des Marchés mais de l'ensemble de toute l'équipe. Ce plan est préparé en fonction d'un budget disponible et est publié après approbation. Toutefois, l'élaboration du PPM intervient après quelques étapes importantes à savoir l'identification des besoins, la mise en place des documents de passations des marchés, l'élaboration d'un plan de travail et du budget annuel.	Faible	Faible
3.1.2.	Sélection et adjudication	C'est l'Article 32 et 42, du code des marchés publics qui précise les Procédures d'adjudication. L'article spécifie que les contrats peuvent être attribués utilisant l'appel d'offre ou le gré à gré. L'appel d'offre ouvert étant la méthode par excellence.	Faible	Faible
3.1.3.	Gestion des contrats	Il n'existe pas encore un outil de Gestion efficace et informatisées des contrats. Mais à travers l'Article 103, c'est plutôt un organe de contrôle qui est chargé de la gestion des contrats.	Substantiel	Au niveau du FIDA, il existe un outil de suivi des contrats (CMT) et d'autres outils tels que NOTUS et OPEN. L'Autorité de régulation peut se référer aussi à ces outils informatisés qui facilitent la Gestion et le suivi des contrats

3.2. Le marché des acquisitions publiques est pleinement fonctionnel					
3.2.1.	Dialogue et partenariats entre les secteurs public et privé	Bien que l'Article 9, du Décret-Loi n° 1/2012 du 13 Août prévoit une collaboration entre le secteur public et privé, il n'y a pas de plateforme de dialogue ni de partenariat établi entre le secteur privé et public et l'implication des acteurs du secteur privé dans le processus de passation des marchés est faible	Substantiel	Prévoir une plateforme de dialogue entre le secteur entre les secteurs privé et public sur les activités de passation des marchés	Moyen
3.2.2.	Organisation du secteur privé et accès au marché des acquisitions publiques	En matière d'organisation du secteur privé, il y a La Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de la Guinée Bissau (The Camara do Comercio, Industria e Agricultura da Guiné-Bissau, Camara do Comercio, Industria e Agricultura da Guiné-Bissau in Guinea Bissau (chamber-commerce.net)) est une organisation locale d'entreprises et d'entreprises en Guinée Bissau avec l'intention de développer et de promouvoir les intérêts des entreprises et des entreprises locales en Guinée Bissau. Pourtant le secteur privé n'est pas encore très bien développé.	Substantiel	Il faut renforcer le partenariat public-privé	Moyen
3.2.3.	Principaux secteurs stratégiques sectorielles et	L'agriculture reste le principal secteur d'activités. Ce secteur, en 2021 contribuait à près de 51% du PIB (Guinea-Bissau – UNCTAD Development and Globalisation: Facts and Figures 2021)	Substantiel	Mettre en place une stratégie qui prendra en compte les secteurs stratégiques dans les activités de passation de marché	Moyen

		Mais il n'existe pas encore une stratégie sectorielle qui permettra une orientation spécifique des différents secteurs dans le processus de passation des marchés des filières clés.			
3.3. Résultats consolidés pour le pilier 3.			Substantiel	Il faut utiliser les procédures et directives du FIDA dans le cadre de la planification des activités surtout pour les marchés à grande valeur ; Au niveau du FIDA, il existe un outil de suivi des contrats (CMT) et d'autres outils tels que NOTUS et OPEN. L'Autorité de régulation peut se référer aussi à ces outils informatisés qui facilitent la Gestion et le suivi des contrats	Moyen
Pilier 4. Responsabilité, intégrité et transparence du système de passation des marchés publics					
4.1.	La transparence et la participation de la société civile renforcent l'intégrité dans la passation des marchés				
4.1.1.	Environnement propice à la consultation et au contrôle du public	A part les membres du Gouvernement, le Conseil de régulation est aussi composé des opérateurs économiques qui représentent le secteur privé et aussi des membres représentant les organisations de la société civile. Mais leur implication n'est pas trop ressentie surtout en matière de contrôle du processus de passation des marchés publics	Substantiel	Il est important de mettre en place un système suivi impliquant les membres du secteur privé et la société civile dans le processus de passation des marchés publics.	Moyen
4.1.2.	Le public a accès aux informations de manière	Le gouvernement ne dispose pas d'un système pour générer une couverture substantielle et fiable des informations clés sur les marchés publics.	Substantiel	Mettre en place un système de gestion d'information qui sera accessible au public. Ceci pourrait être un portail ou une plateforme d'information spécialement dédié	Moyen

	adéquate et rapide			aux informations liées à la passation des marchés	
4.1.3.	Participation directe de la société civile	<p>La participation de la société civile est régie par L'Article 9 du code des marchés publics.</p> <p>Article 9 : Il est régi par un Conseils de régulation formé par 1 représentant du Ministère de la justice, 1 représentant des travaux publics, 3 membres représentants les opérateurs économiques, 3 membres représentant les organisations de la société civile, bonne gouvernance, éthique et lutte contre la corruption. Mais leur implication dans le processus de passation des marchés est faible</p>	Substantiel	Impliqué les acteurs de la société civil dans le processus de passation des marchés	Moyen
4.2. Le pays dispose de mécanismes de contrôle et d'audit efficaces					
4.2.1.	Cadre juridique, organisation et procédures du système de contrôle	Le Cadre Juridique, organisation et Procédure du système de contrôle est régie par l'Article 103, qui dispose d'un organe de contrôle. Mais son rôle n'est pas bien ressorti dans le processus de passation des marchés et son pouvoir semble être limitée en raison de sa non-indépendance.	Substantiel	Mettre en place un organe en charge du contrôle du processus de passation des marchés publics.	Moyen
4.2.2.	Coordination des contrôles et audits des acquisitions publiques	Il n'existe pas un cadre global de coordination des contrôles et audits des acquisitions publiques de façon formel. Cette tâche est coordonnée par l'organe de contrôle à travers l'Article 103 du code des marché.	Substantiel	Mettre en place un système de contrôle et du suivi des recommandations des audits des acquisitions publiques. Renforcer les capacités des acteurs du système de contrôle.	Moyen

4.2.3.	Application et suivi des conclusions et recommandations	L'Application et le suivi des conclusions et recommandations relèvent de la compétence de l'ARCP qui suit la mise en application des recommandations issues des missions de supervision et d'audit.	Substantiel	Impliquer d'autres organes tels que la PRMP et mettre en place un dispositif de suivi des recommandations (recommandations tracking, par exemple)	Moyen
4.2.4.	Qualification et formation pour effectuer des audits de passations de marchés	En matière de qualification et de la formation pour les audits de passation des marchés, il existe dans le code des marchés publics un organe qui est la DGCP. C'est la DGCP, Article 2, du Décret n° 1/2012, alinéa 4 et 5. Cette tâche est aussi accomplie en collaboration avec l'ARCP à travers l'Article 6, alinéa b du Décret-Loi n° 1/2012	Moyen	Former les auditeurs sur le processus de passation des marchés	Faible
4.3.	Les mécanismes de recours de la passation des marchés sont efficaces et efficient				
4.3.1.	Processus de contestation et de recours	Les candidats et soumissionnaires peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics (PRMP) ou son supérieur hiérarchique dans le cadre des procédures de passation des marchés à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice. Les décisions rendues par la PRMP ou son supérieur hiérarchique peuvent faire l'objet d'un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics chargée du règlement des différends. (Article 108 du Code des marchés publics).	Faible		Faible

4.3.2.	Indépendance et capacité de l'organe d'appel	Il existe un Organe administratif chargé d'examiner les plaintes des candidats et soumissionnaires. Mais cet organe n'est pas souvent indépendant dans la prise des décisions.	Substantiel	Renforcer les dispositifs pour permettre de transparence dans le processus d'examen des recours des soumissionnaires	Moyen
4.3.3.	Décisions de l'organe d'appel	<p>Aux termes de l'Article 1 f) du Décret-Loi relatif à l'Autorité de Régulation des marchés publics, celle-ci est chargée d'appliquer des sanctions aux personnes physiques ou morales qui ont enfreint les règles applicables en matière de passation ou d'exécution des marchés publics ou des délégations de service public".</p> <p>De plus, aux termes de l'Article 19.9 du Décret-Loi, le Comité chargé Recours, statuant en matière disciplinaire peut prendre des "sanctions sous forme d'exclusion temporaire et de sanctions pécuniaires à l'encontre des soumissionnaires, candidats ou titulaires de marchés publics ou de délégations de service public, en cas de violation des règles d'attribution ou d'exécution des marchés publics et des délégations de service public". Cependant, en raison de la non indépendance de l'organe d'appel, les décisions de ces organes sont souvent contestées.</p>	Moyen	Rendre l'organe d'appel plus indépendant et donner plus de confiance aux soumissionnaires en ce qui concerne les décisions de l'organe d'appel	Faible
4.4. Le pays a mis en place des mesures d'ordre éthique et de lutte contre la corruption					
4.4.1.	Définition juridique des	Aux termes de l'article 1 f) du Décret-Loi relatif à l'Autorité de Régulation des	Faible		Faible

	pratiques interdites, du conflit d'intérêts et des responsabilités, de l'obligation de rendre compte et des sanctions y afférentes	Marchés publics, celle-ci est chargée d'Appliquer des sanctions aux personnes physiques ou morales qui ont enfreint les règles applicables en matière de passation ou d'exécution des marchés publics ou des délégations de service public". Aux termes de l'Article 19.9 du Décret-Loi, le Comité chargé Recours, statuant en matière disciplinaire peut prendre des "sanctions sous forme d'exclusion temporaire et de sanctions pécuniaires à l'encontre des soumissionnaires, candidats ou titulaires de marchés publics ou de délégations de service public, en cas de violation des règles d'attribution ou d'exécution des marchés publics et des délégations de service public".			
4.4.2.	Dispositions sur les pratiques interdites dans les dossiers d'appel d'offres	Oui celle-ci est inclue dans les dispositions juridiques des pratiques interdites. Aux termes de l'article 1 f) du Décret-Loi relatif à l'Autorité de Régulation des marchés publics, celle-ci est chargée d'Appliquer des sanctions aux personnes physiques ou morales qui ont enfreint les règles applicables en matière de passation ou d'exécution des marchés publics ou des délégations de service public". Ce décret est aussi renforcé par l'Article 19.9 du Décret-Loi, qui précise que le « Comité chargé Recours, statuant en matière disciplinaire peut prendre des sanctions sous forme d'exclusion temporaire et de sanctions pécuniaires à l'encontre des soumissionnaires, candidats ou	Moyen	Renforcer les dispositions sur les pratiques interdites sur les dossiers d'appel d'offres. Utiliser les DAO du FIDA si possible	Faible

		titulaires de marchés publics ou de délégations de service public, en cas de violation des règles d'attribution ou d'exécution des marchés publics et des délégations de service public ».			
4.4.3.	Sanctions et systèmes d'application de la loi efficaces	En matière de sanction, il existe une inspection de Lutte contre la corruption et un Bureau de Lutte contre la corruption et des délits économiques auprès du Procureur General de la république. Mais ces institutions sont inefficaces et ne fonctionnent pas de façon adéquate.	Substantiel	Renforcer les systèmes de contrôles et de lutte contre la corruption, rendre plus autonome les directions de lutte contre la corruption et les doter de moyens nécessaires pour les rendre plus efficaces	Moyen
4.4.4.	Cadre de lutte contre la corruption et formation à l'intégrité	En 2022, l'Indice de Perception de la Corruption de la Guinée Bissau publié sur le site de Transparency International donne la note de 21/100 et classe le pays au rang de 164/180.	Elevé	Il faut réviser la politique de lutte contre la corruption tout en donnant aux institutions en charge de la lutte contre la corruption une certaine indépendance. Il faut aussi sensibiliser les acteurs impliquer dans les processus budgétaires et des marchés publics sur la corruption et ses inconvénients.	Substantiel
4.4.5.	Soutien des parties prenantes pour renforcer l'intégrité dans le cadre de la passation des marchés	Le suivi et l'évaluation du personnel impliqués dans le processus de passation des marchés ne sont pas encore trop développés. A cela s'ajoute le manque de formation certifiante à l'endroit du personnel impliqué dans le processus de passation des Marchés n'est pas encore prévu.	Substantiel	Mettre en place un programme de formation et d'appui aux personnels impliqués dans la passation des marchés (l'Initiative BUILDPROC du FIDA). Ceci doit s'accompagner aussi de la mise à disposition de ces acteurs des moyens financiers et matériels leur permettant de donner des résultats efficaces	Moyen

4.4.6.	Mécanismes sécurisés pour signaler des pratiques interdites ou comportements contraires à l'éthique	Bien qu'il soit prévu dans l'Article 99, du code des marchés publics les dispositions en matière de fraude, d'abus sexuel, des actes de corruption, il n'existe pas encore un mécanisme sécurisé pour signaler ces pratiques.	Substantiel	Mettre en place un dispositif sécurisé (Un formulaire en ligne par exemple) qui garantit l'anonymat des plaignants. Encourager. Sensibiliser et encourager les agents et soumissionnaires à dénoncer les actes de corruptions, de fraudes et d'abus sexuel	Moyen
4.4.7.	Codes de conduite/codes d'éthique et règles relatives à la divulgation d'informations financières	Il est prévu dans l'Article 99, du code des marchés publics les dispositions en matière de Responsabilités et pénalités. Cette disposition met les agents impliqués dans le processus de passation des marchés devant leur responsabilité en ce qui concerne les actes de fraude et de corruption dans les activités de passation des marchés.	Substantiel	Former les acteurs impliqués dans le processus de passation des marchés sur le code d'éthique, les actes d'abus, de corruption et de fraude.	Moyen
4.5. Résultats consolidés pour le pilier 4.			Substantiel	Renforcer le code d'éthique par les dispositions prévues dans les documents du FIDA en ce qui concerne les actes d'abus, de corruption et de fraude ; Renforcer les systèmes de contrôles et de lutte contre la corruption, rendre plus autonome les directions de lutte contre la corruption et les doter de moyens nécessaires pour les rendre plus efficaces ; Mettre en place un dispositif sécurisé qui garantit l'anonymat des plaignants. Encourager ; Sensibiliser et encourager les agents et soumissionnaires à dénoncer les actes de corruptions, de fraudes et d'abus sexuel.	Moyen

Integrated country risk matrix

Integrated Country Risk Matrix			
Risk type	Inherent risk	Residual risk	Mitigation measures
Country context <i>The risks to the achievement of COSOP strategic objectives stemming from a country's context.</i>	H	S	Coherent engagement to adjust as per evolving situation
Political commitment <i>The risk that a country's political developments (i.e. upcoming elections, impending changes in government, high political instability/turnover/uncertainty, changing political priorities) result in delays and/or in a reversal of key political decisions and commitments (including approval and implementation of laws and regulations, and timely counterpart funding) underpinning the success of IFAD's engagement in the country</i> Guinea Bissau has a history of political instability and leadership changes. However, recent trends have been towards increasing stability	S	M	COSOP is based on agreed strategies which enjoy consensus support. Design of projects will avoid interventions that need a high level of political commitment for success
Governance <i>The risk that the country can suffer from governance breakdowns (lack of/weak political checks and balances; lack of/weak public auditing systems; lack of/weak transparent information on government rules, regulations, and decisions; lack of/weak standards to prevent fraud and corruption; lack of/poor quality/transparency of allocation of resources for rural development) which can negatively affect the achievement of COSOP's strategic objectives.</i> World Bank ⁸⁷ identifies key governance challenges in Guinea-Bissau as (i) limited tax administration capacity, which limits fiscal space for critical investments; (ii) weak public financial management practices, which create opportunities for rent seeking behavior; (iii) poor personnel and pension management resulting in an unsustainable wage bill; and (iv) a lack of government transparency as well as formal and informal public accountability mechanisms, which undermine civic participation and rule of law.	S	M	Outsourcing implementation responsibilities to non-government actors

⁸⁷ [World Bank \(2023\) Guinea Bissau Public Policy Notes 2023](#)

Integrated Country Risk Matrix			
Risk type	Inherent risk	Residual risk	Mitigation measures
Macroeconomic <i>The risk that macroeconomic policies (monetary, fiscal, debt management/sustainability, trade) are overall fragile, unsustainable, and/or vulnerable to domestic or external shocks, thus resulting in high inflation, low foreign exchange reserves, large fiscal deficits and debt distress. This could lead to government inability to mobilize counterpart funding, and to an overall adverse impact on market dynamics of value chains, (market prices and profit margins for IFAD's target groups)</i> Guinea Bissau faces a difficult macroeconomic environment. World Bank ⁸⁸ state “Low and volatile growth prevails, aggravated by the impacts of the COVID-19 pandemic and global geopolitical tensions; and has exacerbated fiscal and debt pressures.” Prices of agricultural products are volatile and imported goods, especially fuel, are subject to important variations	H	S	Agricultural diversification and regional trade integration within sub-regional trade corridors COSOP will support crop diversification and development of domestic value chains which will reduce exposure of smallholder farmers to macroeconomic risk.
Fragility and security <i>The risk that the country is vulnerable to natural and man-made shocks including civil unrest, conflict, and/or weak governance structures and institutions.</i> According to World Bank, “Guinea-Bissau’s development trajectory is hampered by deep-rooted and endemic fragility dynamics that have manifested in recurrent political instability, weak economic growth, systematic exclusion of large segments of the population, impunity, and the emergence of a rentier economy – all of which have undermined the social contract.”	S	S	IFAD in-country presence will facilitate monitoring of the situation and prompt reaction to any emerging threat to the COSOP and/or to IFAD interests and personnel.
Sector strategies and policies <i>The risks to the achievement of COSOP strategic objectives stemming from a country's sector-level strategies and policies.</i>	S	M	Strengthening the agricultural sector group and engaging in discussions on priority public policies
Policy alignment <i>The risk that a country's strategies and policies governing the rural and agricultural sector are not sufficiently pro-poor and/or aligned to IFAD's priorities (e.g. on land, environment, climate, gender, Indigenous Peoples, nutrition, youth, private sector engagement), undermining IFAD COSOP strategic objectives.</i> COSOP is aligned with current policy which is considered adequately pro-poor, though the capacity for consistent implementation is weak.	M	M	IFAD will continue to engage in policy dialogue to advocate for pro-poor policies

⁸⁸ [World Bank \(2023\) Systematic Country Diagnostic Update for Guinea Bissau](#)

Integrated Country Risk Matrix			
Risk type	Inherent risk	Residual risk	Mitigation measures
Policy development and implementation <i>The risk that the country's strategies and policies governing the rural and agricultural sector lack a sound evidence base, are not representative of rural peoples' organization's views, are not adequately resourced or supported by legal/regulatory frameworks, and/or are unsustainable, thus undermining the achievement of COSOP strategic objectives.</i>	S	M	Institutional strengthening in the agricultural sector, including state and non-state structures; Organizational and socio-economic strengthening of farmers' organizations (FOs).
Environmental, social and climate context <i>The risk that existing or possible future social, environmental and/or climate conditions and events may have adverse effects on food and nutrition security, agricultural productivity, access to markets, and/or the incidence of pests and diseases, resulting in increased vulnerability or deterioration of IFAD's target populations' livelihoods and ecosystems. And/or the risk that activities aimed at achieving COSOP strategic objectives may cause threats to biodiversity, cultural heritage, Indigenous Peoples, labour standards and working conditions, community health and safety, and/or lead to increased pollution, inefficient use of resources, and/or physical and economic resettlement.</i> The most vulnerable groups, including women and young people, have less access to land and decision-making centres Despite the presence of several rivers in the country, drought is a slowly evolving risk that leads to water shortage. Its effects can affect large areas and many sectors: poor harvests and reduction in agricultural production	S	M	Adopt strategic orientations on the management of natural resources and adaptation to climate change, Periodic updating of the SECAP note and preparation of a plan for natural resource management and adaptation to CC, drawing on the current dynamic on agroecology (existing activities and political will). Functional literacy for women and technical training for youth; specific support for securing land tenure on developed sites; The use of SECAP and PGES; Mobilization of water for the development of irrigated perimeters
Financial management <i>The risk that COSOP activities are not carried out in accordance with the provisions of IFAD's financial regulations and that funding is not used for the intended purpose with due regard to economy, efficiency and effectiveness.</i>	S	M	Training of project teams on international financial management standards and updating by FMD on IFAD financial management procedures; international technical assistance to facilitate learning by doing;
Organization and staffing <i>The risk that the level of development of the accountancy profession in the country is low, hence causing a short supply of professionally qualified and well-trained personnel that can be engaged during project implementation</i>	S	M	Rigor in the recruitment processes of project teams to facilitate the selection of the best skills
Budgeting			Counterpart funding will be primarily in kind and as tax exemptions etc

Integrated Country Risk Matrix			
Risk type	Inherent risk	Residual risk	Mitigation measures
<i>The risk that national budget approval cycle is inefficient affecting prompt availability of resources to externally funded projects</i>			
Funds flow/disbursement arrangements <i>The risk that funds from multiple financiers disburse with delay due to cumbersome treasury arrangements or are diverted to finance fiscal deficit or economic shocks</i>	S	M	Partnership arrangement should start at design to commit every stakeholder
Country internal controls <i>The risk that country systems, such as internal audit, are not adequate and may not provide appropriate control over IFAD resources, leading to the inefficient or inappropriate use of project resources</i>	S	M	
Accounting and financial reporting <i>The risk that country accounting and reporting systems are not adequate, leading to inaccurate or non-timely submission of financial information for decision-making</i>	S	M	PMU teams must be suitably trained to produce appropriate reports
External audit <i>The risk that the supreme audit institution is not independent, capacitated or able to timely perform and submit the audit of IFAD-financed operations, leading to possible misrepresentation of the financial results or lack of proper oversight.</i>	S	M	Recruit independent and competent external audit firms
Procurement issues <i>The risk of non-compatibility of project/programme procurement operations with the IFAD Project Procurement Framework (IFAD-PPF) and risk that inefficient or non-transparent procurement processes impact the achievement of the project/programme's intended objectives (outcomes and outputs).</i>	S	M	Training of project teams on international standards procurement procedures and updating on IFAD procurement procedures; international technical assistance to facilitate learning by doing; rigor in the process of giving no-objection

Integrated Country Risk Matrix			
Risk type	Inherent risk	Residual risk	Mitigation measures
Pillar I. Legal, regulatory and policy framework <i>This pillar assesses the existing legal, regulatory and policy framework for public procurement. It identifies the formal rules and procedures governing public procurement and evaluates how they compare to international standards. The practical implementation and operation of this framework is the subject of pillars II and III. The indicators within this pillar embrace recent developments and innovations that have been increasingly employed to make public procurement more efficient. Pillar I also considers international obligations and national policy objectives to ensure that public procurement lives up to its important strategic role and contributes to sustainability.</i>	M	L	Use the IFAD standard documents if there is a divergence with the IFAD Guidelines to ensure the different stages of procurement according to the IFAD procedure (general notice, specific notices, results, etc.) Put in place a monitoring strategy focused on transparency, efficiency and control of environmental, social and economic standards in the procurement process. Regulatory Authority must put in place a contract management system like that of IFAD (OPEN, CMT).
Pillar II. Institutional framework and management capacity <i>This pillar assesses how the procurement system defined by the legal and regulatory framework in a country is operating in practice, through the institutions and management systems that make up overall governance in its public sector. This pillar evaluates how effective the procurement system is in discharging the obligations prescribed in the law, without gaps or overlaps. It assesses: i) whether it is adequately linked to the country's public finance management system; ii) whether institutions are in place in charge of necessary functions; and iii) whether the managerial and technical capacities are adequate to undertake efficient and transparent public procurement processes.</i>	S	M	<ul style="list-style-type: none"> Establish a performance indicator monitoring system. This can also be accompanied by the evaluation of staff involved in procurement activities. <p>There is a need for a data management strategy relating to procurement supported by a decree in the procurement code. Develop a public expenditure execution procedure manual Strengthen the capacities of actors involved in the procurement process on IFAD procedures at the initiative of IFAD training courses such as BUILDPROC</p>
Pillar III. Public procurement operations and market practices <i>This pillar looks at the operational efficiency, transparency and effectiveness of the procurement system at the level of the implementing entity responsible for managing individual procurements (procuring entity). In addition, it looks at the market as one means of judging the quality and effectiveness of the system in putting procurement procedures into practice. This pillar focuses on how the procurement system in a country operates and performs in practice.</i>	M	L	IFAD procedures and guidelines should be used in planning activities. At IFAD level, there is a Contract Monitoring Tool (CMT) and other tools such as NOTUS and OPEN. The Regulatory Authority can also refer to these computerized tools which facilitate the management and monitoring of contracts

Integrated Country Risk Matrix			
Risk type	Inherent risk	Residual risk	Mitigation measures
Pillar IV. Accountability, integrity and transparency of the public procurement system <i>Pillar IV includes four indicators that are considered necessary for a system to operate with integrity, that has appropriate controls that support the implementation of the system in accordance to the legal and regulatory framework, and that has appropriate measures in place to address the potential risks for corruption in the system. It also covers important aspects of the procurement system, which include stakeholders, including civil society, as part of the control system. This pillar takes account of the procurement system and governance environment to ensure they are defined and structured to contribute to integrity and transparency.</i>	S	M	<p>Strengthen the code of ethics with the provisions set out in IFAD documents with regard to acts of abuse, corruption and fraud.</p> <p>Strengthen control and anti-corruption systems, make anti-corruption departments more autonomous and provide them with the necessary means to make them more effective.</p> <p>Set up a secure system (an online form for example) which guarantees the anonymity of complainants. Encourage. Raise awareness and encourage agents and bidders to denounce acts of corruption, fraud and sexual abuse</p>

Références :

- 1) Plan Stratégique Guinée Bissau vision 2025 - Rapport Final – Edition 14-03-2015. Disponible sur le lien : <https://prais.unccd.int/sites/default/files/2018-09/Plan%20Strategique%20GB%202025%20-%20Rapport%20Final%20-%2014-03-2015.pdf>
- 2) Direction générale du Plan/ Ministère de l'Economie, Plan et Intégration Régionale/ Guinée Bissau. **Plan National de Développement** (PND) vision 2020 – 2023. Edition septembre 2020.
- 3) MINISTÉRIO DO DESENVOLVIMENTO RURAL E AGRICULTURA. CARTA DE POLÍTICA DE DESENVOLVIMENTO AGRÁRIO, avril 2002
- 4) Chambre de Commerce et D'Agriculture de la Guinée Bissau, accessible sur le site: <https://www.chamber-commerce.net/dir/2226/Camara-do-Comercio--Industria-e-Agricultura-da-Guini-Bissau-in-Bissau>
- 5) Public Expenditure and Financial Accountability (PEFA) Guinée Bissau (2014), accessible sur le site: <https://www.pefa.org/node/1216>.
- 6) Transparency International Guinée Bissau (2023), accessible sur le site: <https://www.transparency.org/en/countries/guinea-bissau>

Theory of Change

